

Régions, régionalisme:
conjur
le crépuscule
industriel ?

CM

CAHIERS
MARXISTES



michel de beule
francis bismans
henri capron
*collectif pour une alternative
économique*
hugues le paige
catherine lévy
marc mormont
claude renard
christian vandermotten

août-sept. 1994

195

Les Cahiers Marxistes

Référant aux courants marxistes, la revue rend à considérer la société comme totalité; à privilégier donc une approche multidisciplinaire critique et l'articulation entre théories et pratiques sociales. Les engagements y seront assumés comme clé de scientificité ou comme valeur philosophique et morale. La revue se conçoit comme lien entre chercheurs, citoyens actifs et responsables d'organisations sociales et politiques. Elle procède actuellement plutôt par thème.

abonnement

(6 numéros par an)

pour la Belgique	1 000 F
pour l'Union Eur.	1 200 F
hors Union Eur.	1 400 F

au compte 001-1047600-76
des CM (20, av. de Stalingrad,
1000 Bruxelles)

Tél : 32-2-514.53.52

Fax : 512.23.84

comité de rédaction

Mateo Alaluf, Jacques Aron,
Albert Carton, Ouardia Derriche,
Pascal Delwit, Jean-Michel De
Waele, Pierre Gillis, Michel
Godard, Serge Govaert, Jean-
Jacques Heirwegh, Claude
Herne, Rosine Lewin,
Bérandère Marquès-Pereira,
Jacques Moins, Jacques
Nagels, Nadine Plateau, Marc
Rayet, Claude Renard, Jean-
Maurice Rosier, Christian
Vandermotten, Benoît
Verhaegen.

secrétariat de rédaction

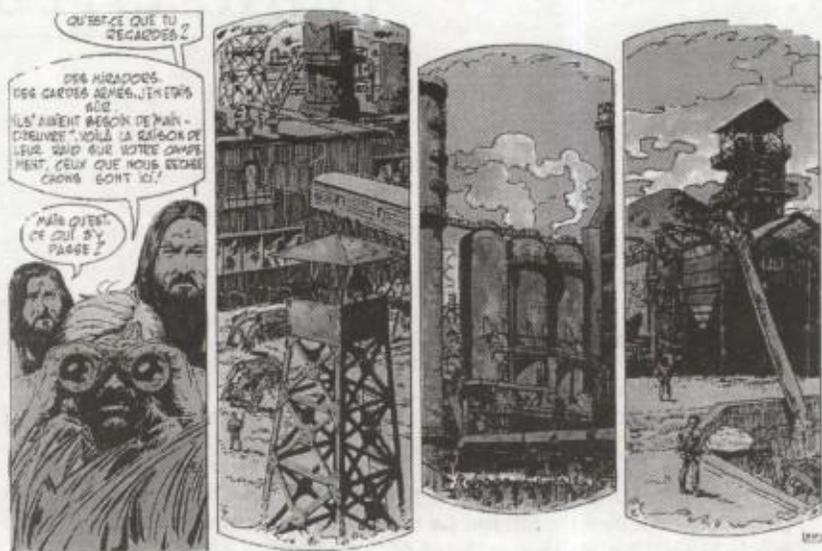
Hélène De Noose

rédacteurs en chef

Pierre Gillis, Michel Godard

sommaire

- <i>éditorial</i>		3
- genèse et portée de la problématique régionale		
christian vandermorten et marc mormont		7
- quelques éléments sur le processus de reconversion en france	catherine lévy	21
- de la crise à la catastrophe ? des perspectives pour l'Allemagne de l'est ?	groupe de travail	
pour une politique économique alternative (brême)		33
- Bruxelles industrielle	Michel de Beule et Guido Vanderehulst	57
- quelle industrie et quelles activités pour Bruxelles ?	christian vandermorten	63
- pour une politique économique wallonne	<i>interview de</i> francis bismans	75
- les difficultés de la Wallonie	henri capron et christian vandermorten	91
- centenaire de la charte de Quaregnon	claire renard	105
- berlusconi, ou comment tout changer pour que rien ne change	hugues le Paige	115
<hr/>		
- livres		125



«Simon du Fleuve - Les esclaves»,
Auclair, Ed. du Lombard, 1983

régions, régionalisme : conjurer le crépuscule de l'industrie ?

Les thèmes que les *Cahiers Marxistes* vous ont proposé dans leurs derniers numéros nous ont entraîné loin des questions socio-économiques. Il ne faudrait cependant pas pousser le bouchon trop loin : le refus d'un déterminisme simpliste qui supposerait l'évolution de l'ensemble des instances de la vie sociale réglée une fois pour toutes par l'infrastructure ne doit pas nous conduire à tenir pour quantité négligeable cette base socio-économique. Les deux numéros à venir, celui que vous lisez et le prochain, consacré à la discussion de solutions alternatives au libéralisme et à l'omnipotence du marché, devraient permettre un nécessaire rééquilibrage à l'intérieur de nos préoccupations.

Société post-industrielle, déclin des industries traditionnelles, reconversion, associant la nostalgie d'un âge d'or mythique à des projets toujours déçus, tout cela évoque le brouhaha d'un discours quelque peu répétitif, estompant mal la dureté du désespoir ordinaire dans des régions en mal d'avenir. La réponse, on s'en doute, ne peut qu'être politique; elle se construit le plus souvent en faisant l'impasse sur le niveau national, dont l'échec à réduire les inégalités en matière de développement, sur le territoire qu'il gère, est patent - que l'on pense au problème séculaire du Mezzogiorno en attente de modernisation, au problème plus récent des Midlands britanniques, de la Wallonie, du Nord et de la Lorraine française, jamais sortis du tunnel où les a enfouis la mort de l'industrie extractive charbonnière et la crise de la sidérurgie.

Pour être le plus limpide dans le rejet de toute solution nationale, le mouvement Wallonie-Région d'Europe présidé par José Hap-part n'est certainement pas le seul à imaginer un avenir qui conjugue autonomie politique régionale et appui sur la construction européenne; en France notamment, on a vu se présenter aux élections européennes, une liste un peu baroque regroupant divers courants régionalistes, corse, occitan, breton, sur une ligne proche de Wallonie-Région d'Europe. Il faudra attendre quelques années pour faire la part du rêve, du trompe-l'oeil, et d'éventuelles réussites. D'ici là, on se contentera, bien obligés, d'analyses le plus souvent de l'ordre du constat, question de savoir au moins où on en est. C'est dans cet esprit qu'a été conçu le présent numéro.

Il s'ouvre par une mise au point originale, due à Christian Vander-motten et à Marc Mormont, quant à l'origine et au bien-fondé de la notion de région, qui éclaire utilement, nous a-t-il semblé, le régionalisme, doctrine politique dérivée.

Catherine Lévy, sociologue et parisienne, a beaucoup étudié les régions françaises qui subissent de plein fouet le déclin industriel qui nous intéresse. Les expériences dont elle nous fait part ont été recueillies dans l'Aveyron et dans le Nord, mais qu'on ne s'y trompe pas : les cas de déstructuration sociale dont elle nous parle ne sont pas strictement locaux, ils ont valeur d'exemple.

D'Allemagne nous est venue une contribution copieuse, à savoir la partie qui concerne les *Länder* de l'ex-RDA d'un mémorandum sur la situation économique de l'Allemagne dans son ensemble, mémorandum rédigé par un collectif pour une politique économique alternative, localisé à Brême. Dans ce cas-ci, les auteurs s'appuient sur un constat rigoureux pour mettre en cause la politique du chancelier Kohl et de son gouvernement lors de la réunification. On peut, à bon droit, se demander si les problèmes de l'ex-RDA, liés à un processus politique tout à fait spécifique (la réunification), ont quelque chose à voir avec «nos» problèmes de vieillissement industriel, de reconversion, de désertification régionale. Notre conviction est que oui, dans la mesure où il s'agit, dans un cas comme dans les autres, de la vie-même du capitalisme, les plus faibles étant destinés à disparaître dans un processus de transformation-rationalisation continu. Seul le rythme du phénomène est considérablement plus élevé à l'Est, parce qu'il avait été bloqué pendant les décennies précédentes, et parce qu'il s'est agi d'une guerre de mouvement plutôt que d'une guerre de position.

Les deux articles suivants nous ramènent en Belgique, pour aborder d'abord un débat bruxellois. C'est vrai que l'image de vieille région industrielle colle à la peau de la Wallonie, mais Bruxelles n'est pas épargné par toute polémique touchant ce sujet pour autant : «*la réduction de l'emploi industriel à Bruxelles a été aussi brutale que dans les arrondissements les plus en crise du sillon industriel hennuyer*» (Vandermortten). L'asbl La Fonderie, au départ de préoccupations en matière d'archéologie industrielle, a nettement pris position à ce sujet, relayée notamment par Anne-Marie Appelmans, secrétaire régionale interprofessionnelle de la FGTB à Bruxelles : il faut réimplanter de l'industrie en ville. C'est ce que nous expliquent Michel De Beule et Guido Vanderhulst, animateurs de La Fonderie. Au contraire, Christian Vandermortten, géographe et urbaniste, qui aura beaucoup donné pour ce numéro (et ce n'est pas fini), est convaincu qu'il s'agit là d'un mauvais cheval de bataille. Puisse leur confrontation vous permettre de vous faire une idée des enjeux de cette discussion !

Le détour bruxellois ne doit évidemment pas cacher que le problème d'une reconversion des vieilles zones industrielles se pose de manière aiguë en Wallonie. Nous en avons discuté avec Francis Bismans, économiste, statisticien et néanmoins wallon, qui plaide avec ardeur pour une approche économique globale, y compris monétaire, des problèmes de la Wallonie. A la suite de son interview, nous vous proposons un troisième article vandermorttien (en collaboration avec Henri Capron), qui a le mérite de fournir une série de données chiffrées quant à la situation actuelle de la Wallonie. Nous aurions souhaité organiser une confrontation, plutôt qu'une simple juxtaposition de points de vue, notamment à propos des rapports de la Wallonie avec Bruxelles, Bismans et Vandermortten n'en ayant manifestement pas la même conception. Des agendas incompatibles nous ont privé de ce débat, à notre grand regret.

Qui parle de vieille industrie parle aussi, forcément, de classe ouvrière. Celle de Wallonie eut ses heures de gloire, inscrites dans l'histoire du siècle. Catherine Lévy montre bien, à propos de la France, que l'organisation de classe joue un rôle important dans la structuration sociale d'une région. Il en va bien sûr de même pour la Wallonie, et c'est Claude Renard qui s'est chargé de nous le rappeler, en célébrant le centième anniversaire de la Charte de Quaregnon, texte mythique qui mérite encore le détour, et qui aura eu l'exceptionnel mérite de garder une position centrale, au moins en tant que symbole, pendant un siècle d'histoire du mouvement

socialiste belge et wallon. Qui dit mieux ?

Enfin, un peu hors thème sans l'être tout à fait, nous nous sommes entretenu avec Hugues Le Paige, dont il ne faut pas rappeler la passion pour l'Italie, de la situation créée par la victoire électorale inattendue de Silvio Berlusconi. Pas tout à fait hors thème, dans la mesure où l'histoire politique italienne est marquée en profondeur et depuis toujours par la question régionale, mais cette fois, ce serait plutôt en creux qu'on est amené à en parler : aurait-elle été occultée par la puissance médiatique de *Sua Emittenza* ? De toute façon, il nous a paru important de nous éclairer sur un phénomène politique qui donne peut-être un avant-goût de ce qui nous attend, pour autant que l'Italie soit encore, comme on l'a parfois dit, un laboratoire politique pour l'Europe.

Pierre Gillis

La toile qui illustre notre couverture est d'Arsène Detry (1897-1981). Elle est intitulée «La colline à Marchienne-Docherie», et date de 1961. Arsène Detry est «le» peintre des paysages industriels du Borinage, du Centre et du Pays de Charleroi. Sa rigueur, que l'on pourrait presque qualifier de dépouillée, va à l'essentiel; l'environnement gris des charbonnages et des usines acquiert même une étonnante luminosité, une fois qu'il a été retravaillé sur sa palette. Arsène Detry est l'un des artistes qui ont donné sens à l'expression «Ecole de Mons»; ses amis et collègues ont fortement souligné ses exceptionnelles qualités, notamment dans le beau livre qui lui a été consacré, en 1982, sous le titre «Arsène Detry, peintre de l'Ecole de Mons», édité par Polyptyque et l'Atelier des Arts, livre que l'on peut trouver à l'Académie des Beaux-Arts de Mons. La reproduction de couverture nous a été très aimablement fournie par M^{me} Suzon Detry, que nous remercions vivement.

genèse et portée de la problématique régionale *

christian vandermotten
et marc mormont

de la région homogène à la région-plan et à la région polarisée

Le terme «région» est extrêmement vague. Il évoque une aire géographique, une étendue de pays, une contrée possédant des caractéristiques physiques et humaines qui lui confèrent le plus souvent une homogénéité minimale (mais pas toujours, pensons aux régions polarisées) et une spécificité par rapport aux territoires environnants. La diversité des facteurs qui contribuent à cette spécificité est si grande que des contours fort différents peuvent être données à une région selon que l'on retient tel ou tel critère : la culture, la langue, l'activité économique dominante, le degré de concentration de celle-ci, le degré de développement, les phénomènes de polarisation, etc.

La problématique régionale apparaît tardivement chez les économistes.

Les premières préoccupations relatives à une régionalisation du territoire sont le fait du politique et concernent le découpage ad-

* «Genèse et portée de la problématique régionale», *L'Europe et ses régions*, Ed. du DULBEA, Charleroi-Bruxelles, 1990, pp 1-10.

ministériel. Elles ont en particulier été au centre d'un débat intense en France, immédiatement après la Révolution de 1789, dans le contexte du remplacement de l'ancienne division en provinces et généralités par un découpage en départements¹. L'enjeu opposait les forces unificatrices jacobines à ceux qui voulaient récupérer au profit des bourgeoisies provinciales ou conserver aux notables de l'Ancien Régime le bénéfice des particularismes et des spatialités traditionnels. Les premiers rêvaient d'un découpage administratif de la France en quatre-vingt un carrés, simple cadre administratif dans lequel eût été organisée la légitimation parlementaire de L'Etat-Nation. Le compromis, plus proche des thèses jacobines que de celles des provincialistes, fut le découpage en départements aux formes adaptées à certaines réalités des topographies et des relations locales, mais dont les limites furent cependant le plus souvent indépendantes des limites traditionnelles et les recoupèrent, parfois intentionnellement. Ce découpage territorial uniforme, a-historique comme le souligne le recours à une toponymie basée sur les noms de cours d'eau ou de reliefs, fondé sur des unités relativement petites, a certainement contribué, superposé à la tradition centralisatrice, à déterminer la problématique de la spatialité française, telle qu'elle se présente encore aujourd'hui. En effet, la liaison de chaque département, de chaque préfecture, avec Paris par les mêmes relations hiérarchiques directes a contribué, avec d'autres facteurs qui relèvent de la faiblesse de la révolution industrielle et de la croissance démographique en France au XIX^e siècle, à empêcher l'émergence ou à limiter jusqu'il y a peu le développement de métropoles régionales françaises de l'ordre de 500 000 à 1 000 000 d'habitants, capables d'insuffler une vie économique autonome à de grandes régions de l'ordre de plusieurs millions d'habitants. Les conditions du découpage départemental à la fin du XVIII^e siècle ne sont pas sans rapport avec la problématique de «Paris et du désert français» avancée par J.F. Gravier à la fin des années 40².

A l'opposé, l'Allemagne, tardivement unifiée, restée fédérale sauf pendant la période hitlérienne, avec de nombreuses villes dans chacune desquelles a pu se continuer le développement de bourgeoisies locales, présente aujourd'hui une structure territoriale

1. OZOUF-MARIGUIER M.V. (1986), Politique et géographie lors de la création des départements français (1789-1790), *Hérodote*, 1, pp. 140-160; REY V. (1989), Diviser pour gérer : les trois maillages administratifs de la France, *Mappemonde*, 4, pp. 2-7.
2. GRAVIER J.F. (1947), *Paris et le désert français*, Paris, Le Portulan, 414pp.

d'encadrement beaucoup plus solide et homogène, desservie par un réseau de communications maillé, plus solide et homogène, qui s'oppose à la structure à dominante radiale du réseau français.

Une deuxième phase dans l'apparition de la problématique de la régionalisation du territoire - il ne s'agit pas encore d'une problématique régionale à proprement parler - se développe à partir du dernier quart du XIX^e siècle. Il s'agit de réaliser un découpage des territoires nationaux en régions homogènes, essentiellement en se fondant sur l'état des connaissances géologiques et pédologiques, dans des économies où l'agriculture reste un secteur économique majeur, même dans les pays les plus industrialisés. Cette régionalisation, qui apparaît en Belgique dans l'ouvrage *Patria Belgica* en 1873-75³, va rester très longtemps, à peine modifiée, la base du découpage de la géographie régionale, qui va en légitimer les fondements physiques en y superposant des noms historiques de «pays» historiques ou traditionnels, traduisant la permanence d'un monde rural mal affranchi des conditions naturelles. Ces régions homogènes, citons la Flandre maritime, la Flandre intérieure, la Pays de Waes, la Campine, le Hainaut, le Brabant, le Hageland, la Hesbaye, le Pays de Herve, le Condroz, la Famenne, l'Ardenne, la Lorraine belge, resteront pratiquement jusqu'à la seconde guerre mondiale les seuls cadres de la description économique régionale, qui n'est encore le plus souvent qu'un inventaire de lieux et de productions. Les plus grandes zones urbaines et industrielles, s'insérant mal dans ce canevas, seront considérées bien souvent comme des exceptions atypiques, venant se superposer quasi malencontreusement à la belle contiguïté des taches de couleurs rendant compte sur la carte du découpage régional du pays. La reconnaissance de régions homogènes renvoie la répartition géographique du développement économique à des conditions «naturelles», qu'il apparaissait donc vain de tenter de modifier.

Après la seconde guerre mondiale, et plus encore dans les années 60, deux catégories de faits vont faire évoluer considérablement la notion de région et entraîner l'apparition d'une problématique régionale proprement dite, déjà annoncée dans les années 30 en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis par la prise de conscience de l'existence de vastes zones de chômage et la mise en place de programmes de résorption régionaux *ad hoc*.

3. VAN BEMMEL E. (sous la direction de) (1873-75), *Patria Belgica*, *Encyclopédie Nationale*, Bruxelles, Bruylant-Christophe, 3 vol.

Il s'agit d'abord d'un affaiblissement relatif radical de l'agriculture dans l'économie des pays développés, celle-ci devenant minoritaire même dans le monde rural, et d'une poussée considérable de l'urbanisation, comme en France, ou de la périurbanisation, comme en Belgique. Ces facteurs vont amplifier considérablement la place faite aux études urbaines et en particulier à celles relatives aux rapports hiérarchiques que les villes entretiennent entre elles, les réseaux urbains⁴. Ce dernier point prenait d'autant plus d'importance que la mobilité des personnes et des biens s'accroissait considérablement. Cette mobilité accrue va conduire les chercheurs, géographes principalement, à s'intéresser à reconnaître les zones d'influence des villes, aux différents niveaux de la hiérarchie urbaine. Paradoxalement, au moment où le monde rural s'efface devant le monde urbain, la définition des zones d'influence des villes, c'est-à-dire de régions polarisées, se fait sur la base d'une méthodologie fondée sur le rôle que les villes exercent dans la desserte en services divers des zones rurales, mais souvent en fait périurbaines, voisines. Il s'agit d'une adaptation du modèle des structures hexagonales emboîtées développé par Christaller en 1933⁵, alors que le modèle originel avait en réalité été mis au point dans le sud de l'Allemagne, dans une région à prédominance rurale, où les villes jouaient avant tout le rôle de point d'appui des campagnes, avant le développement de l'urbanisation diffuse; le modèle de Christaller s'applique d'ailleurs assez correctement également à l'armature urbaine de la Flandre intérieure rurale et surpeuplée du XIX^e siècle⁶.

4. Pour la Belgique, l'étude de base est ANNAERT J., DENIS J., DETHIER L., DUMONT M.E., GOOSSENS M., PIEDANA V., SPORCK J.A., VAN DER HAEGEN H. (1968-69), *Le réseau urbain*, planches 28 A,B,C de l'Atlas de Belgique, Bruxelles, Comité National de Géographie et IBIDEM (1972), *Les zones d'influence des centres et la structuration des activités urbaines*, Bruxelles, Comité National de Géographie.
5. CHRISTALLER W. (1933, ed.anglaise, 1966), *Central places in Southern Germany*, Prentice Hall, Englewood Cliffs.
6. SAEY P. (1979), De ligging van centrale plaatsen in Oost- en West-Vlaanderen, *De Aardrijkskunde*, 4, bd. 359-391; SAEY P. (1981), De evolutie van het stedennet in Oost- en West-Vlaanderen, *De Aardrijkskunde*, 1-2, bd. 223-232; VANDERMOTTEN C. et VANDEWATTYNE P. (1985), Les étapes de la croissance et de la formation des armatures urbaines en Belgique, *La Cité belge d'aujourd'hui : quel devenir ?*, Bulletin du Crédit Communal de Belgique, 39, 154, pp.41-62.

La seconde catégorie de faits tient à l'explosion de la consommation d'espace urbanisé - c'est-à-dire ni agricole, ni forestier - enregistrée à partir du même moment. Cette explosion génère une spatialité radicalement différente de celle de l'avant-guerre : nous la définirons comme étant simultanément keynésienne, fordiste et fonctionnaliste.

Elle est keynésienne parce qu'elle est le produit d'une économie de la demande, soutenue par une explosion du crédit, appuyée sur une intégration sociétale consensuelle de type social-démocrate. Dès lors, l'automobile individuelle, la transformation qualitative du logement dont la production devient un élément essentiel de l'économie, soutenue par l'investissement des ménages, le développement et la régulation de l'activité économique par une intense construction d'infrastructures publiques, le développement de centres d'achat périphériques de grande dimension, vont transformer des surfaces considérables en surfaces urbanisées.

Elle est fordiste par le fait de l'importance accordée au développement industriel. La recherche de bassins de main-d'œuvre périphériques, dans un contexte général de plein-emploi et de concurrence du secteur tertiaire dans les grandes régions métropolitaines, les déséconomies d'agglomération qui apparaissent dans les zones très urbanisées et les besoins d'une nouvelle architecture industrielle horizontale, correspondant à de nouvelles formes d'organisation technologique, la nécessité de s'assurer de grandes surfaces de parking et d'entreposage, les premières prises de conscience du déclin de certaines vieilles régions industrielles, vont mener au développement généralisé de parcs industriels consommateurs d'espace. Dans chaque région ou sous-région, la stimulation des investissements industriels est attendue du développement d'infrastructures et d'équipements financés par les politiques régionales, et promus par des institutions régionales de développement. Corollairement, un modèle de professionnalisation des activités économiques est proposé aussi bien pour les secteurs traditionnels comme l'agriculture que pour des secteurs neufs, comme le tourisme en région rurale par exemple.

Elle est fonctionnaliste parce que les problèmes posés par cette demande et cette concurrence croissante pour l'espace vont être abordés par les pouvoirs publics de manière technocratique, en l'absence de politique foncière, du moins en Belgique, par le biais de la mise en place d'une législation sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire en 1962. La philosophie fondamentale de cette législation, d'où sortiront les plans de secteur, est d'affecter potentiellement chaque portion du territoire à une fonction spécifique et univoque. Ces affectations, résultant d'arbitrages desquels les

Dans le Paris des années vingt, les chaînes de montage dressaient leurs souffre-douleur comme
un symbolisme...



Symbolisme de la réussite de quelques uns...

... Symbole du triomphe de la technique...



... mais aussi symbole de l'histoire sans cesse recommencée des pulsations de ces hommes...



affectations les plus valorisantes des terres sortirent généralement victorieuses, se fondent sur une application technocratique des principes de la Charte d'Athènes et des architectes-urbanistes modernistes de l'entre-deux-guerres, qui prônaient la séparation des fonctions de travail, d'habitat et de loisirs, avec les circulations qu'une telle séparation implique, dans un cadre idéologique qui était marqué tant par l'hygiénisme que par un certain futurisme.

La politique régionale et l'aménagement du territoire des *Golden Sixties* et des années suivantes vont donc reposer sur ces trois concepts : la détermination de régions polarisées, l'affectation du sol dans le cadre de régions-plans, la détermination de zones de reconversion ou de développement économique, bénéficiant d'une politique économique dont les instruments sont essentiellement les subventions et les exonérations fiscales en faveur des entreprises. Réalité du déclin de certaines régions industrielles d'une part, nécessité de se préoccuper du développement de certaines régions demeurées en marge de la croissance, régions principalement rurales dont l'agriculture en pleine modernisation ne peut plus constituer la seule spécialisation, de l'autre. A ces politiques urbanistiques et économiques se sont superposées des politiques sociales et de développement des services publics : que ce soit en matière de santé ou peut-être surtout d'éducation, les politiques régionales ont été accompagnées par des investissements publics qui devaient donner accès à toute la population à une série de services collectifs.

En termes économiques, dans le contexte de la prospérité générale, les politiques de développement dites régionales, qu'elles soient nationales ou relayées par la Communauté Européenne, sont plus guidées par le concept d'équité inter-régionale que par celui d'efficacité. Le souci des pouvoirs publics locaux est de faire reconnaître par l'Etat des zones les plus étendues possible ayant droit à des aides; celui des Etats de les faire reconnaître à l'échelon communautaire. Le coût de la multiplication des mêmes infrastructures dans toutes les sous-régions pèse toujours aujourd'hui. Ces infrastructures concurrentes seront largement utilisées ici, quasi inutilisées ailleurs. On peut légitimement s'interroger sur l'impact redistributeur réel qu'elles ont pu avoir sur les choix spatiaux des principaux agents économiques, sinon qu'elles ont incontestablement conduit à une homogénéisation des potentialités infrastructurelles des régions.

Une analyse de la répartition géographique des aides fournies par les fonds européens à la Belgique a été réalisée pour les années 1981 à 1983⁷. Elle montre que si, pour certaines régions, comme le Nord-Est, on peut défendre l'idée que les aides et les investissements publics ont représenté un avantage direct ou indirect en capital pour des entreprises de toute manière attirées par ces localisations, par contre, il n'est sans doute pas exagéré d'affirmer que pour d'autres, comme le sillon industriel wallon, les aides ont facilité la mise en œuvre des fermetures et des rationalisations industrielles, du point de vue économique, en accompagnant socialement les pertes d'emplois, mais sans contribuer à réellement reconstruire une nouvelle économie régionale. En effet, pendant cette période, la Wallonie a reçu 65% des subventions européennes allant à des finalités principalement sociales (Fonds Social Européen, aides CECA à la reconversion ou à la réadaptation professionnelle, subventions FEDER aux infrastructures,...), dont 49% pour le Hainaut et Liège; par contre, la Flandre a reçu 73% des subventions (41% pour les seules provinces d'Anvers et du Limbourg) allant à l'accompagnement des investissements productifs nouveaux (subventions du FEOGA-orientation, subventions FEDER dans le secteur productif, subventions liées au secteur énergétique,...), contre seulement 23% à la Wallonie (16% pour le Hainaut et Liège).

Ces politiques régionales ne sont d'ailleurs pas exemptes d'effets pervers. Ainsi, dans le *Mezzogiorno* italien, largement aidé, l'injection de capitaux publics conduit à un développement industriel *capital-intensive* centré sur des pôles géographiques et structurels de développement, dans une région dont la problématique principale est le sous-emploi. Cette politique, jointe à une amélioration de la desserte autoroutière, entraîne certains développements industriels de grande ampleur, mais assez étroitement localisés dans des zones côtières, urbaines ou proches de la limite septentrionale du *Mezzogiorno* (dans le Sud, pour les aides,... mais le moins loin possible). Au total, entre 1951 et 1971, le *Mezzogiorno* gagne 200 000 emplois industriels. Mais pendant le même temps, le Nord en gagne 1 580 000, de sorte que la part du Sud régresse de 16 à 15% du total national. En outre, 188 000 de ces 200 000 emplois gagnés l'ont été dans les noyaux de développement, pour 12 000 seulement dans le reste du *Mezzogiorno*. Bien des régions

7. VANDERMOTTEN C. (1984), Aides de la C.E. à la Belgique, Bruxelles, *Eur-Info*, 87, pp.11-20.

du Sud intérieur ont perdu de l'emploi industriel, du fait de la concurrence accrue que l'industrie du Nord faisait porter sur l'artisanat ou l'industrie archaïque locale. Même dans les pôles de développement, la faiblesse d'une bourgeoisie investisseuse locale a limité les effets multiplicateurs des gros investissements. Ceux-ci ont en dernier ressort profité aux grands groupes industriels du Nord, soit par les commandes qu'ils leur ont values, soit en leur permettant de réaliser des économies de capital sur leurs implantations, soit en les dispensant de prendre en charge des investissements de base peu profitables, assurés par les entreprises d'Etat, et en leur permettant ainsi de se concentrer, dans le Nord, sur des secteurs d'aval plus rentables.

de la région-plan à la région-acteur dans des espaces-réseaux : vers une problématique post-fordiste

Cette conception de la région, et des politiques régionales, est aujourd'hui questionnée à partir de plusieurs points de vue :

- l'efficacité économique des politiques de stimulation des investissements industriels est mise en question. Non seulement ceux-ci n'aboutissent pas toujours aux résultats escomptés, mais ils risquent d'encourager l'inefficacité, de stimuler le développement sous des formes moins bien adaptées aux besoins des diverses régions, de rendre celles-ci tributaires à long terme de ce genre de mesures et de réduire leurs possibilités de parvenir à une croissance autonome, alimentée par les entreprises locales et externes, et de susciter ainsi une rivalité et des surenchères à l'échelon international⁸;
- la crise de certains modèles professionnels par exemple dans le cas de l'agriculture;
- la crise de l'Etat-Providence et en tout cas la réduction des dépenses dans les secteurs sociaux et les services publics;
- les préoccupations de développement régional plus autonome dans certaines régions que ce soit à partir de perspectives ruralistes, régionalistes ou autres.

8. OCDE (1974), *Réévaluation des politiques régionales dans les pays de l'OCDE*, Paris, OCDE, 203pp.; OCDE (1977), *Les mesures restrictives de politique régionale*, Paris, OCDE, 31pp.; OCDE (1977), *Les politiques régionales : perspectives actuelles*, Paris, OCDE, 91pp.; OCDE (1979), *Le rôle des stimulants à l'industrie dans le développement régional*, Paris, OCDE, 105 pp.

Ces évolutions conduisent à s'interroger sur la notion de région dans un sens où la région n'est plus seulement considérée comme un territoire caractérisé par des déficits d'ordre économique ou social, déficits à compenser par les politiques régionales conduites par les états, mais comme des unités d'initiative et de gestion du développement.

La crise économique, une foi moins religieuse dans la croissance, ont en effet remis en avant le fait que la notion de région comporte d'autres dimensions que strictement économique et que son importance socio-politique découle de ce qu'elle est aussi à des degrés très divers, une unité sociale, culturelle voire politique à laquelle on s'identifie, et au nom de laquelle peuvent être émises des revendications. La région peut être, et doit être dans le cadre de compétitions inter-régionales accrues, un lieu d'initiatives, d'offres de services et un cadre de gestion. Ce n'est qu'à ces conditions que porteront leurs fruits les initiatives des pouvoirs publics nationaux et communautaires et que les régions pourront espérer aller à la rencontre des stratégies spatiales de plus en plus éclatées des agents méso-économiques, dont la conjonction des comportements détermine les grands processus spatiaux. Mais les capacités d'initiative des régions dépendent très fortement de leurs structures sociales, elles-mêmes produits de leur histoire économique. Pour être efficaces, les politiques devront être fondées sur une identification des conditions historiques et sociales qui ont induit la problématique régionale et le développement inégal.

Les stratégies spatiales des agents méso-économiques ont aujourd'hui pour cadre un espace à la fois plus vaste et plus éclaté que ce n'était le cas quand les politiques régionales se sont mises en place. L'espace de référence est devenu clairement celui de l'Europe, voire souvent celui du monde. Les stratégies spatiales portent sur la localisation des éléments de filières intégrées mais spatialement dissociées. Les différents éléments de ces filières ont souvent plus de relations entre eux qu'avec les espaces géographiques dans lesquels ils sont physiquement insérés. Ces derniers sont donc considérablement fragilisés, de moins en moins maîtres de leurs devenir, si ce n'est en jouant sur la qualité des environnements socio-économiques, mais aussi physiques, qu'ils proposent. Des industries *high-tech* peuvent s'implanter dans des zones de travail peu qualifié, comme en Campine⁹, ou dans des bassins

9. SWYNGEDOUW E. (1988), Spatial linkages and the diffusion of new technologies in manufacturing industry : a case-study of the province of Limburg (Belgium), *Bull. Soc. Belge Et. Géographiques*, 2, pp. 227-248.

de main-d'œuvre périphériques en régions de petite paysannerie. Les fonctions se spécialisent dans le cadre d'espaces-réseaux : les relations privilégiées sont structurées par des réseaux de télécommunications, de transports à grande distance traversant certaines régions sans les irriguer, de liaisons de grande métropole à grande métropole par des T.G.V., plutôt que, comme jadis, par les contiguïtés topologiques. Une telle situation n'est cependant pas entièrement neuve. On peut ainsi montrer que si la construction de l'autoroute Roi Baudouin, à travers le Nord-Est de la Belgique, recherché dans les années '60 pour ses réserves de main-d'œuvre abondante et peu syndicalisée, sa position centrale européenne et ses disponibilités d'espace par les investissements fordistes a incontestablement favorisé, mais non pas déterminé, le développement régional, par contre la construction de l'autoroute de Wallonie, si elle a entraîné un fort accroissement du trafic de transit, n'a par contre pas eu de répercussions spécifiques, bien au contraire, sur le trafic de desserte des régions traversées¹⁰. Mais demain, cette disjonction entre infrastructure et développement des régions traversées sera accentuée par l'élargissement des mailles du réseau : si le T.G.V. renforcera sans doute les grandes métropoles de l'espace central européen et affirmera plus encore qu'aujourd'hui leurs fonctions de pôles de commandement de l'économie européenne, voire mondiale, il risque de n'induire que des contraintes pour bien des zones intermédiaires. Dès à présent, le développement du réseau autoroutier a fait éclater en Belgique la juxtaposition et la hiérarchie des zones d'influence des petites villes qui avait été décrite au début des années 60 (figures 1 et 2; voir pages suivantes).

L'éclatement de la problématique régionale conduira sans doute aussi à la prise en compte d'échelles jusqu'ici peu considérées par les économistes : ainsi, les grandes métropoles juxtaposeront des quartiers d'affaires internationaux, avec une problématique urbanistique et immobilière spécifique, à des témoins en friche de leur désindustrialisation et à des quartiers de travailleurs immigrés inemployables dans des fonctions supérieures ou de bureau et construisant dès lors leurs propres circuits économiques plus ou moins informels, limitant d'autant leurs possibilités d'intégration. La dualisation sociale comporte des risques et implique des coûts économiques. Il est très significatif que la Direction Générale de la Politique Régionale de la Communauté Européenne se penche

10. VANDERMOTTEN C. (1989), Wegeninfrastructuur, verkeerstoename en regionale ontwikkeling, *Planologisch Nieuws*, 3, bd. 19-27.

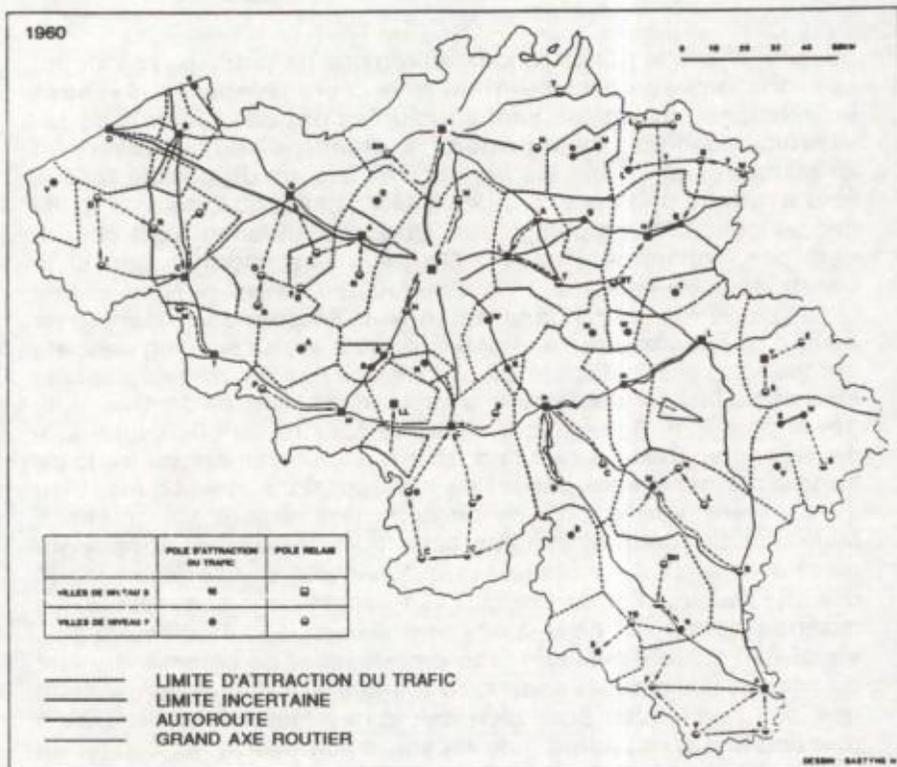


Fig. 1 Zones d'attraction des villes belges d'après le trafic routier en 1960.

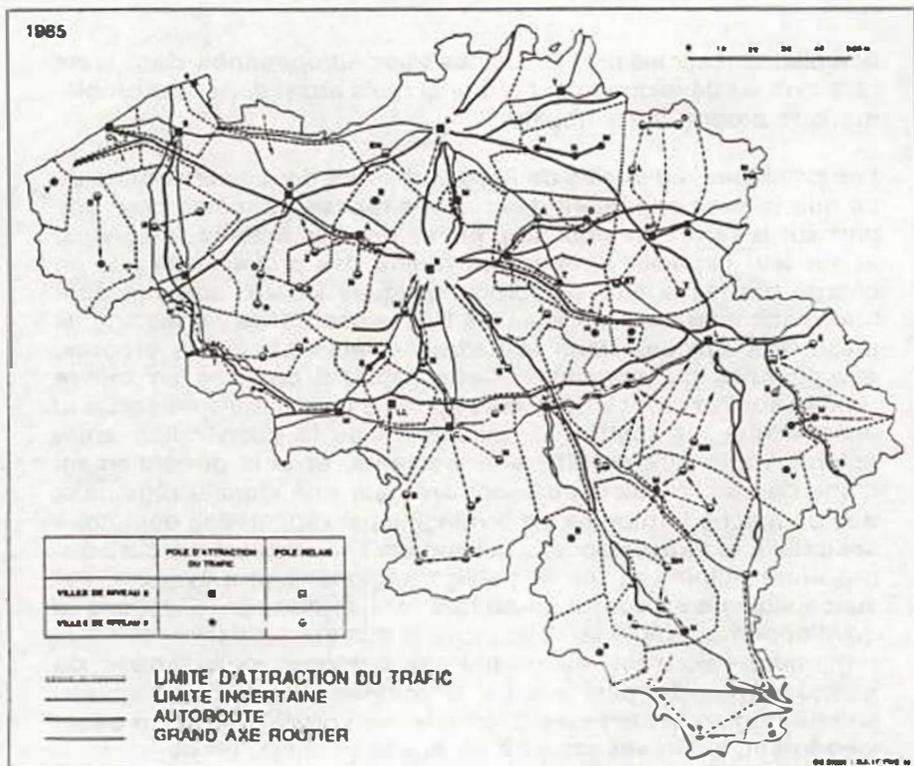


Fig. 2 Zones d'attraction des villes belges d'après le trafic routier en 1985.

actuellement sur les problèmes des villes européennes, dans leurs relations au développement régional mais aussi dans leur problématique propre, intra-urbaine.¹¹

Les politiques régionales de l'avenir devront donc tenir compte de ce que le développement des régions repose au moins pour une part sur les initiatives qui sont prises par des acteurs régionaux, et sur leur capacité à mettre en œuvre des projets, soit pris en charge par les agents micro-économiques locaux, soit susceptibles d'attirer tel ou tel segment de filières contrôlées par les agents méso-économiques dans le cadre de leurs stratégies propres, européennes ou mondiales. Cette capacité de mise en œuvre repose sur l'existence dans les régions d'un dynamisme social et économique qui résulterait notamment de la coopération entre acteurs régionaux de différents secteurs, et plus généralement d'une démarche volontariste appuyée sur une identité régionale; une démarche territoriale est privilégiée par rapport à la démarche sectorielle et professionnelle qui dominait auparavant. Le partenariat entre acteurs privés et publics, régionaux et extérieurs, est susceptible de se substituer au rôle central joué par l'Etat dans le développement régional. L'accent est mis sur l'initiative locale et régionale, valorisant les ressources propres, voire l'image de marque régionale, plus que sur la compensation des disparités : chaque région est appelée à formuler son propre projet de développement, selon ses possibilités et ses priorités, ou du moins à valoriser ses «facteurs d'ambiance» susceptibles d'attractivité. Cette optique de développement régional, si elle est confirmée, conduira à porter attention à d'autres dimensions de la région, et notamment à étudier de plus près la région comme un système d'action socio-économique où on s'intéresse aux effets réciproques d'un secteur sur l'autre, aux formes de coopération entre acteurs (par exemple entre des services publics comme d'éducation et des secteurs de production), aux possibilités spécifiques offertes par l'environnement de chaque région.

11. Voir à ce sujet les autres articles; de Michel De Beule et Guido Vanderhulst (page 57); de Henri Capron et Christian Vanderhulst (page 91). (Ndlr)

quelques éléments sur le processus de reconversion en france

catherine lévy *

La reconversion pourrait se traduire par la surimpression de deux images, celle de la destruction et celle de la modernité. C'est aussi un moment de l'histoire du capital, tout comme l'ont été les révolutions industrielles, moments qui modifient aussi la géographie. Au XIX^e siècle et au début du XX^e se sont créées de toutes pièces autour de filons houillers, de mines de fer, dans des vallées où se trouvent bois et rivières, des villes bâties à la hâte. Main d'œuvre rurale et étrangère s'y installent alors pour cent ans ou plus. Puis, les «empires» locaux s'effondrent, se délocalisent, en envoyant les moyens de production dans d'autres régions, «sur l'eau», pour la sidérurgie, dans le tiers-monde pour le textile, l'automobile, etc... Destruction et modernité se superposent brutalement, et alors que les vieilles installations sont gommées du paysage, se profilent des bâtiments modernes, sur fond de friches industrielles, et des «écoles» proposant une course incessante à la formation, au recyclage. Depuis le début des années 60 jusqu'à maintenant, ce sont successivement le Nord, les Vosges, la Lorraine, l'Aveyron

* Catherine Lévy est sociologue, attachée au Conservatoire National des Arts et Métiers (Centre de recherches sur les mutations industrielles et les rapports sociaux) à Paris.

(pour ne citer qu'eux) qui ont subi ces transformations. Ces régions, le Nord mis à part, ont toutes des points communs : elles sont «enclavées», mal desservies et mono-industrielles. Le processus y est toujours le même : suppression d'emplois, destruction physique des installations, arrivée conjointe de nouvelles usines, d'organismes de formation, d'institutions en tout genre. Ce processus a un nom, la reconversion : mot-bateau pour désigner une multitude de projets divers, pour signifier l'impossible continuité d'un état antérieur qui ne se référerait qu'à une industrie-étalon, mesure de toute chose, impliquant que pour continuer à exister, il faut exister autrement sans plus de précision.

La reconversion a essentiellement touché de vieilles zones industrielles et leurs ouvriers; c'est la représentation des ouvriers dans la société qui se modifie en même temps que disparaissent les industries que l'on a appelées «de base». Et même si l'INSEE recense encore 7 millions d'ouvriers en 1990, la classe ouvrière semble disparaître de la scène politique, comme la disparition des lieux de travail entraînait celle de ses acteurs.

l'espace de destruction et la reconversion de la main d'œuvre

Espaces clos du travail, lieux d'emplois, mais aussi espaces ouverts de vie, de sociabilité, de fonctionnement d'institutions, de réseaux, de savoir-faire, de mythes et de représentations, sont détruits, entraînant souvent par là-même la destruction des identités et des repères spatio-temporels construits par les groupes sociaux.

Ainsi, à Longwy la sidérurgie employait 24 000 salariés en 1964, 16 500 en 1974, et 200 en 1984; à Caen, la SMN avait 6 500 salariés en 1974, 2 500 en 1984, et 500 en 1994. Boussac employait 11 000 salariés dans les Vosges en 1970 et 250 en 1990, la commune de Decazeville perd 3 000 habitants sur ses 11 000 entre 1962 et 1992, et la liste est longue. Mais il faut compter autrement : les cheminots qui sont 1 100 en 1977 dans telle gare, ne sont plus que 400 en 1992; les bureaux de poste ferment, les commerces aussi; l'Union départementale du syndicat déménage pour une autre ville ne laissant que quelques syndicalistes au sein d'une union locale; pour un emploi supprimé dans «la mono-industrie» il faut en ajouter trois autres. Et au-delà des chiffres, repères essentiels, - *«le recensement, c'est tout ce qui reste au citoyen*

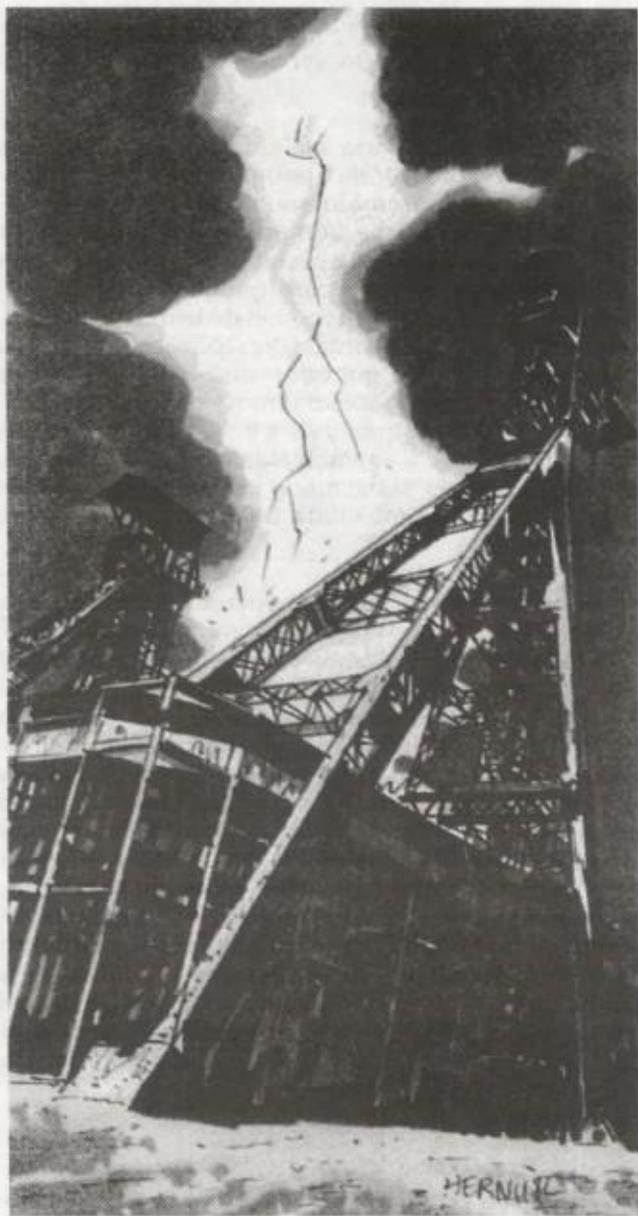
pour mesurer ce qui se passe» dit un syndicaliste de la sidérurgie¹ -, règne l'opacité.

En effet, ces sites de mono-industrie étaient souvent des villes sous-équipées sur le plan administratif : peu d'activité de service, de tertiaire, elles possédaient rarement sous-préfecture ou tribunal; toute la «paperasse» était gérée soit par l'usine, soit par les organisations syndicales; or, l'usine disparaît et les organisations syndicales déclinent; c'est alors que des organismes divers arrivent sur les sites pour traiter de la reconversion de la main d'œuvre. Les stages de formation se multiplient, payés par les crédits de l'Etat, de la région, des industries qui ont fermé leurs portes. La reconversion professionnelle se double d'une reconversion industrielle et économique; d'autres structures s'installent, gérant les fonds publics et privés, destinés à «combler les vides», c'est-à-dire à faire venir des entreprises de substitution, diversifiées à tout le moins dans leurs produits. Une multitude de services se posent ainsi, éparpillés sur les sites.

Plusieurs issues se profilent alors pour les ouvriers : certains sont mutés dans d'autres usines du groupe; certains (3 500 sidérurgistes de Longwy par exemple) ont préféré la voie du «licenciement volontaire» avec une prime de 50 000 francs : c'est *«l'illusion qu'avec ce petit capital, le déclic est enfin arrivé qui permettra la réalisation de cet espoir secret de tous les ouvriers : ne plus l'être»*; mais la majorité des «millionnaires du chômage» sont rapidement «à sec» et ceux qui avaient quitté la Lorraine y sont revenus, ceux qui avaient ouvert un bistrot ont fermé boutique... quelques uns ont mené leur projet à bien. Les plus anciens sont mis en pré-retraite, les moins anciens qui n'y ont pas encore droit, mais sont jugés trop vieux pour une reconversion sont mis en «dispense d'activité», c'est-à-dire qu'ils touchent leurs salaires sans présence sur le lieu de travail. La majorité, ceux qui n'ont pas plus de 35/40 ans, suivent des stages de formation; ceux-ci se font pour tous les niveaux, mais la majorité des ouvriers de ces industries ne possèdent en général que le CAP²; il s'agit alors pour nombre d'entre

1. Les citations suivies d'une astérisque se rapportent à des entretiens que nous avons faits dans les diverses régions en reconversion, entre autre à Longwy, Nomexy, Decazeville, Carmaux.

2. CAP : certificat d'aptitude primaire



«Retour au Pays Noir»,
Bucquoy et Hernu, Ed. Michel Deligne, 1982

eux de «retourner à l'école», démarche difficile à assumer lorsque l'on a atteint 35 ou 40 ans; qui plus est, ces formations générales où l'on enseigne les mathématiques, le français, et l'histoire, se sont dans certains cas effectuées sans le moindre «bon sens». En effet, pour économiser les trajets des cars de ramassage, ces formations se faisaient parfois selon le rythme de l'usine qui fonctionnait encore, c'est-à-dire en 2/8. Inutile d'insister sur le profit que l'on peut retirer de huit heures de cours d'affilée; d'autres, plus diplômés au départ, suivent des formations plus pointues et certains parviennent à devenir techniciens, informaticiens, etc., tandis que d'autres se recyclent dans les emplois de gestion du chômage (ANPE). Cet éventail ne laisse pas de chômeur sur le terrain, au sens strict du terme, ce qui n'est pas toujours le cas pour les licenciés du textile ou du secteur automobile qui n'ont pas bénéficié des mêmes conventions sociales au moment des fermetures de sites.

Reconversion des sites, ou encore *«gestion des poids morts»* (selon une expression utilisée en 1977 par la revue *Les Annales de la Recherche Urbaine*) le problème s'est posé également pour certains grands groupes industriels comme Rhône-Poulenc pour les usines d'Aniche et de Péage de Roussillon. Quand l'heure du bilan fut venue, on pouvait lire dans une enquête publiée dans la même revue : *«faible part de reclassement interne au groupe, des retraites précoces de la vie active, des formations dont il est difficile de juger la finalité, un faible réemploi dans des établissements extérieurs et surtout une marginalisation sociale de toute une couche de population non reclassable - les 45-55 ans, les femmes, les handicapés et les non-mobiles»*. C'est un bilan que l'on pourrait appliquer d'une manière générale à tous les processus de reconversion qui se sont déroulés depuis une trentaine d'années, et ce, malgré les recommandations qui affluent au début des années 80, dont celle du CNPF : *«il faut éviter les à-coups sociaux», «il faut fertiliser les humus régionaux là où ils sont implantés»*.

Cette fraction de classe ouvrière qui, du jour au lendemain, est «remerciée» a une identité collective, qui s'est forgée dans un rapport salarial, dans un statut, au travers d'une législation homogénéisante. Elle a le plus souvent «été fixée» volontairement par le patronat; elle a fait vivre une région pendant plusieurs générations. Elle possède une forte représentation au double sens du terme : sa représentation en tant que classe sociale, et sa représentation par ses organisations, ses syndicats. En effet, la classe

ouvrière a une image d'elle-même et une image dans la société, sur la scène politique, qui sans coïncider totalement, sont fortes l'une et l'autre. Quant aux syndicats, qui la représentent, ils ont été omniprésents et très actifs dans la vie quotidienne jusque dans les derniers moments. Quand les fermetures étaient annoncées, ils ont su pour la plupart mobiliser non seulement leur base, mais toute la population autour d'actions spectaculaires et de contre-plans économiques. Ils ont su ouvrir des débats sur le contenu et le mode de modernisation. Ils étaient des partenaires tout désignés pour gérer la reconversion.

Car reconvertir la main d'œuvre impliquait à tout le moins de l'associer au processus, de la mobiliser sur l'avenir du site; mais aucune action n'a été réellement entreprise dans cette direction; au contraire, les anciens salariés, les ouvriers d'hier ont été exclus de la vie active, repoussés dans un passé mythique au nom d'une modernisation synonyme d'écrasement et non d'exploration du futur. Au nom de la modernité, on a transformé les usines en musées et instauré des stages de formation sans fin, course incessante au recyclage, plus obsessionnelle que cumulative. *«On ferme car on n'est plus performant, plus compétitif»* *. Reconversion qui repousse les ouvriers des anciennes installations dans le cercle de l'exclusion par un refus de prendre en compte leur histoire collective. Pour les maîtres d'œuvre de la reconversion, il faut effacer l'image d'une réalité sociale qualifiée de négative, pour lui substituer arbitrairement une autre, positive, qui permettra d'attirer entreprises et entrepreneurs. En clair, l'image des ouvriers ainsi refoulée est celle d'une main d'œuvre largement syndiquée, et qui a obtenu par des luttes un statut et des avantages sociaux, alors que l'on voudrait mettre en avant l'image d'une main d'œuvre «docile», non syndiquée et flexible.

Cela se fait d'autant plus facilement que la représentation des syndicats s'est modifiée : dans la lutte, la population était mobilisée sur une problématique d'ensemble touchant certes la question locale, mais aussi les problèmes plus complexes du travail productif et des rapports de pouvoir comme résultants d'une activité collective; l'échec des luttes et les fermetures conduisent à un repli où l'organisation de la vie sociale est laissée aux instances patronales et gouvernementales qui occupent le terrain.

La manière dont s'effectue la reconversion ne touche pas seulement la génération des ouvriers salariés, mais également la génération suivante; même si les industries aujourd'hui disparues

n'embauchaient plus depuis longtemps, elles continuaient à exister et le travail rythmait la vie collective; on a pu constater à maintes reprises la difficulté à faire étudier des enfants ou des adolescents dont les parents sont «au chômage», même s'ils perçoivent des revenus. Dans ce gommage des lieux, des itinéraires, il y a une perte générale des repères tant physiques que symboliques et un repli sur le quartier, les voisins, la cité, tout ce qui peut procurer un minimum de sécurité. L'échec scolaire apparaît donc comme une conséquence de la situation générale et tous les stages (16-18, etc.) mis en place au début des années 80 n'ont été que des «placebo» inefficaces.

En fait, quand on parle de reconversion, il ne s'agit pas de la main d'œuvre, mais bien plutôt des industries; peu d'ouvriers et d'ouvrières des mines, de la sidérurgie ou du textile auront trouvé des emplois dans les nouvelles entreprises; par contre, la nouvelle génération, les enfants de mineurs, sidérurgistes, etc. eux, y trouvent des emplois, souvent de manière prioritaire (les entreprises touchent une prime supplémentaire quand elles les embauchent, ce qui revient au même).

la ré-implantation dans l'espace et la reconversion industrielle

Quelle autorité décide alors des implantations nouvelles ?

Il n'y a pas de modèle univoque; ici ce sera une structure administrative, là une mairie articulée sur une société financière mixte; mais le problème est toujours traité de la même façon : il s'agit de donner au site une publicité, de le faire valoir, et les avantages financiers sont pour beaucoup dans cette mise en valeur. Il y a certainement dans les années 80-90 plus de sélection dans les candidats à l'implantation que par le passé. Dans les Vosges, et dans l'Aveyron, entre 1965 et 1975 en particulier, on avait vu souvent s'établir ceux que l'on appelait les «chasseurs de primes»; profitant des nombreux avantages matériels et financiers des «aventuriers» de l'industrie s'installaient pour quelque temps, celui nécessaire à la perception des primes diverses, puis pliaient bagages «à la cloche de bois» et disparaissaient dans la nature; pour prévenir ce danger, les organismes décideurs étalent dans le temps les avantages de toutes sortes.

Les principes qui président à l'acceptation de nouvelles entreprises sont de deux ordres : des petites unités, et des productions diversifiées. Il semblerait assez aisé, *a priori*, de connaître ainsi le nombre d'emplois créés et de les comparer au nombre d'emplois supprimés. Mais les arcanes de la reconversion sont complexes, et il est extrêmement difficile pour le chercheur, le militant, ou le simple citoyen de se faire une idée précise de l'évolution du marché de l'emploi dans sa ville ou sa région. Ce qui est généralement annoncé, c'est le nombre d'emplois qu'une firme nouvelle a l'intention de créer, mais entre les emplois prévus et ceux qui finalement sont créés, il y a souvent une différence numérique; la nomenclature des emplois n'en facilite d'ailleurs pas le décompte : on trouve en effet les emplois décidés, prévus, primés, de substitution, ou encore les essaimage. A côté de celles concernant l'emploi, d'autres données quantitatives sont elles aussi difficiles à connaître : il s'agit des primes, subventions et tranches de crédits perçues par les industriels et de ce qu'il en advient en cas de faillite. Il en serait d'ailleurs de même si l'on voulait connaître les montants des subventions attribuées aux divers organismes de formation qui ont fleuri sur les sites en reconversion sans jamais rendre public le moindre rapport financier, ou pédagogique. Cette opacité contribue à décourager la réflexion et l'action collective, du moins dans les premiers temps, car quand les entreprises commencent à fonctionner des pans entiers de connaissances se révèlent.

Les entreprises, souvent appartenant à des groupes étrangers, ont de petits effectifs, évitant ainsi la constitution d'un comité d'entreprise; quelques unes emploient plus de 50 salariés, mais très peu dépassent les 150. Elles bénéficient d'emplois primés, c'est-à-dire qu'elles touchent une prime supplémentaire quand elles embauchent des enfants de mineurs, sidérurgistes ou de chômeurs longue durée; d'essaimage, à savoir qu'elles emploient des ouvriers qui sont pendant deux ans payés par leur ancien employeur. Elles sont souvent installées dans des ateliers relais - construits à partir des anciennes installations ou bien totalement neufs - qu'elles occupent à titre gratuit pendant une dizaine d'années. Les directeurs de ces entreprises sont souvent étrangers, peu au fait de la législation française, ce qui provoque des heurts avec l'inspection du travail à laquelle les salariés ont recours en cas d'abus. Les salaires y sont très bas, au SMIC; le travail se fait le plus souvent à la chaîne - car il s'agit de montage de magnétoscopes, de fours à micro-ondes, etc. - et le chronomètre est de rigueur dans la main du contremaître. On trouve dans ces usines beaucoup de main

d'œuvre féminine, environ 85%, qui a souvent un niveau scolaire relativement élevé par rapport aux postes de travail occupés (BEP, BAC,³ ou plus). Les autorités, maires, préfets.... assurent que les jeunes possédant des BTS⁴ ont trouvé des emplois adaptés, mais quand on met en regard les emplois proposés et le nombre de jeunes diplômés, on constate une distorsion suggérant qu'ils sont sous-employés ou qu'ils ont trouvé un emploi ailleurs.

Les conditions de travail y sont dures, la législation du travail pas toujours respectée, mais il faut quelques années pour que se mettent en place des sections syndicales. Après la fermeture des sites, s'est installé un vide dans les structures syndicales : elles étaient tenues par des fédérations surtout masculines, métallurgie et sous-sol et même pour partie dans le textile. L'ancienneté et le poids de la tradition syndicale dans ces régions de mono-industrie rendaient difficiles des débats autour des autres fédérations, comme celles du service public, EdF, SNCF, P et T., etc., ou encore du commerce, et si les syndicats se mobilisent tous au moment des fermetures ils sont perçus comme des forces d'appoint. Les locaux syndicaux se vident peu à peu, ne gardant qu'une équipe restreinte, souvent sans permanent car les finances ne le permettent plus. Les militants passent une grande partie de leur temps à résoudre des problèmes administratifs que provoque la multitude des nouveaux statuts. Cette fonction d'«aide sociale» autorise la permanence de la structure dans la représentation collective, mais le mode de syndicalisation a totalement changé. Autrefois on se syndiquait pratiquement le jour de l'embauche, alors qu'aujourd'hui les salariés des nouvelles entreprises redoutent d'être catalogués comme syndicalistes; le problème de l'emploi est tel qu'il agit comme un écran et provoque un réflexe de «peur» : *«certains anciens membres de l'UL préfèrent traverser la rue pour qu'on ne puisse pas les voir serrer la main à un syndicaliste...»*^{*}.

Il suffit d'une ou deux personnes dans une entreprise pour monter une section syndicale, mais le processus est différent de ce qu'il était auparavant : les futurs délégués se présentent aux élections (quand il y en a) comme indépendants, et ce n'est qu'après quelques temps, quand les problèmes affluent, qu'ils se tournent vers

3. BEP : brevet d'enseignement professionnel
BAC : baccalauréat

4. BTS : brevet de technicien supérieur

les structures locales du syndicat. Le choix de l'affiliation n'est pas nécessairement politique, il peut tenir aussi à «quelqu'un que l'on connaît» *, «un ancien collègue m'avait parlé de la CFDT» *, ou encore, «mon père était à la CGT»... ou encore «comme je ne voyais pas comment négocier les problèmes de salaires, je me suis arrêté sur mon chemin au local de la CGT» *, «la permanence de la CFDT était ouverte...» *. Il n'en demeure pas moins que l'appartenance à une centrale syndicale est ressentie comme une nécessité pour faire son travail de délégué; les revendications principales portent sur les conditions de travail que bien des salariés comparent à celle du XIX^e siècle, sur les augmentations de salaires, les primes de fin d'années, le temps de travail et certaines maladies professionnelles. Quand il s'agit d'unités appartenant à des groupes étrangers, les syndiqués s'attellent à trouver des contacts avec leurs homologues d'autres pays pour tenter de battre en brèche l'argumentaire patronal selon lequel la productivité est meilleure dans les autres unités; beaucoup attendent également des syndicats une formation économique leur permettant de discuter en toute connaissance de causes avec leur direction. Les débrayages sont souvent peu suivis et les grèves pour le moment inexistantes, par contre les négociations sur le temps de travail liées à la prévention des licenciements ont commencé dans plusieurs de ces nouvelles implantations. La syndicalisation y est encore faible : «10 % des salariés, tous syndicats confondus».

en guise de conclusion

Le phénomène de reconversion a provoqué une profonde crise d'identité sociale qui est loin d'être surmontée, mais on voit poindre les indices de la recherche collective d'une nouvelle cohésion sociale qui parviendrait à faire le lien entre un passé enfoui et refoulé et une actualité encore difficile à caractériser; la nouveauté de la situation économique induit aussi de nouveaux débats sur les enjeux collectifs; les salariés en se retrouvant en dehors de l'entreprise entament une nouvelle démarche qui se pose déjà dans le refus de n'être qu'une simple force de travail. Les thèmes qu'ils abordent suggèrent une préoccupation qui peut devenir centrale : la recherche de moyens pour refuser la concurrence entre salariés de divers pays au sein d'un même groupe.

Un autre fait mérite également d'être signalé : à la base, dans les nouvelles entreprises, les militants fonctionnent en général en intersyndicale et la division que l'on trouve au niveau des confé-

dérations n'a que peu de réalité chez les militants. On peut penser que les divisions syndicales des vingt dernières années ont laissé des traces douloureuses et que l'échec des luttes est encore ancré dans les mémoires.

Il faut encore attendre quelques années avant de prouver que le phénomène de reconversion qui a voulu effacer le passé n'a pu parvenir à ses fins, à éteindre la pratique collective : c'est du moins l'hypothèse que nous suggère l'analyse des faits actuels.



«Idées Noires».

Franquin, Ed. Audier, 1981.

de la crise à la catastrophe ? des perspectives pour l'Allemagne de l'est ?

*groupe de travail pour une politique
économique alternative
(brême)¹*

une région désindustrialisée, soumise aux transferts, voilà les résultats de la politique économique de Bonn

L'Allemagne de l'Est continue à souffrir d'une crise de transformation. A l'origine de cette crise, on trouve non seulement des causes socio-économiques et structurelles, mais également de graves fautes d'ordre économique du gouvernement de Bonn (qui reste dès lors comptable des lourdes conséquences sur le plan social).

-
1. Ce texte est la partie consacrée à l'Allemagne de l'Est d'un travail collectif sur la situation économique en Allemagne. Ce travail a été publié sous le titre *Memorandum 94. Wirtschaftsreformen statt Standortparolen : Politik gegen Massenarbeitslosigkeit, Sozialabbau und Umweltzerstörung* (Des réformes économiques plutôt que des incantations aux implantations : une politique contre le chômage de masse, la déconstruction sociale et les atteintes à l'environnement), publié par PapyRossa Verlag, Köln, 1994. Il nous a été communiqué par le Prof. Dr. Horst Heininger, membre du comité de rédaction de la revue Z, que nous remercions vivement. Il a été traduit en français par Bert Vermeiren, que nous remercions tout autant.

- De façon irresponsable, le gouvernement a ignoré les risques socio-économiques de l'attelage brutal de l'Allemagne de l'Est à l'Allemagne fédérale au plan monétaire et du marché, stratégie dont le but **politique** était la liquidation rapide et totale de l'ancienne RDA. Une campagne idéologique devait réduire au silence les critiques, les scientifiques réalistes - le président de la *Bundesbank* faisant preuve d'une grande responsabilité² - et couvrir les avertissements d'hommes et de femmes politiques.
- Le gouvernement a mésestimé les intérêts économiques et la motivation de profit des investisseurs, tout en voulant la modernisation rapide de l'économie de la RDA, par le biais d'énormes investissements, de privatisations hâtives, et de la liquidation partielle du patrimoine des citoyens est-allemands. Par contre, les industriels de l'Ouest, supérieurs, ont envahi le marché est-allemand, au prix d'un déclin sans pareil de l'industrie et de l'agriculture et d'un chômage massif.
- Le gouvernement a échoué une deuxième fois : lorsque les effets de la politique de «réunification» ont été visibles, et qu'il est devenu clair qu'il fallait changer de cap, il a creusé des trous pour en boucher d'autres. Résultat : une sérieuse aggravation de la dette publique. Alors que la *Treuhand's* est aperçue des erreurs de sa politique dogmatique, et qu'elle a dû l'ajuster, le gouvernement a voulu continuer à privatiser au lieu d'assainir, et il a ainsi bloqué la route à la construction de zonings industriels réels.
Enfin, mais cela va de soi, le gouvernement n'a rien appris des erreurs commises lors du développement économique de l'Ouest. Au lieu de promouvoir un développement défendable du point de vue écologique, il a commencé par transformer l'Allemagne de l'Est en région capitaliste sans aucune conception de la restructuration écologique globale de l'économie allemande, et sans l'intégrer à une coopération européenne et mondiale nouveau style.

2. Ne citons que le professeur Lutz Hoffmann, président du DIW, et Karl Otto Pöhl, à l'époque président de la *Bundesbank*, qui ont averti le monde du danger d'un attelage trop rapide de l'Allemagne de l'Est au système monétaire ouest-allemand.

Ni les références à l'usure de l'outil est-allemand, ni les références à la récession et aux crises structurelles ne peuvent lever la lourde responsabilité du gouvernement national allemand pour ce qui concerne la catastrophe économique à l'Est. Les quatre dernières années, le gouvernement a été bloqué idéologiquement, et il s'est montré incompetent, et en aucune façon prêt à s'instruire au départ de ses erreurs.

Le bilan de la politique de «réunification», c'est une Allemagne de l'Est tellement désindustrialisée que le pays sera longtemps dépendant de transferts ouest-allemands, et qu'il ne sera pas question de construire une région économique prospère, en dépit de l'ensemble de conceptions alternatives radicales à inventer, et ceci malgré toutes les promesses du chancelier Kohl en 1990.

le développement économique de l'Allemagne de l'est est essentiellement guidé par des impulsions intérieures

En 1993, le PNB (produit national brut) a augmenté de 6,3 % par rapport à l'année précédente. Souvenons-nous que le gouvernement fédéral ouest-allemand s'était proposé de mettre l'Allemagne de l'Est au même niveau de production et de revenu que l'Allemagne fédérale, et ceci en cinq ans, grâce à un *Anschluss* radical au niveau monétaire et économique. Entretemps, toute une série d'études scientifiques nous montrent des délais plus réalistes, pour ce qui concerne le développement économique des nouveaux Etats membres. L'Institut d'études économiques de Halle (IWH) a calculé que l'Allemagne de l'Est pourrait atteindre un taux de développement de 68 à 72 % du PNB de l'Ouest vers 2005, et ceci par heure de travail. Cette étude, à plusieurs variantes, a été effectuée tout en tenant compte du temps de travail et de l'emploi actuel³. Dans ce cas le PNB devrait augmenter de 7,4 à 8,3 %, donc nettement plus qu'en 1993.

3. Institut für Wirtschaftsforschung Halle (IWH), "Deutschland 1993 und 1994 : Gegenläufigkeiten zwischen Ost und West" (L'Allemagne en 1993 et 1994 : des oppositions entre l'Est et l'Ouest), Automne 1993, pp. 75-79, et pp. 66-79.

Tableau 1

Développement du PNB en Allemagne de l'Est. Prix de 1991
(Différences par rapport à l'année précédente, par semestre).

	1991 sem. 2	1992 sem. 1	1992 sem. 2	1993 sem. 1	1993 sem. 2
PNB	-8.8	+9.3	+10.1	+6.2	+6.4
prod. ind.	-12.3	+12.8	+15.7	+7.7	+12.3
comm. trans.	-16.4	-2.8	-3.3	+2.4	+7.2
services	+29.0	+19.9	+13.8	+3.5	+1.9
état	-8.8	-2.8	+1.9	+1.7	+0.9

Source : Institut fédéral pour la Statistique, Wiesbaden

Tableau 2

Investissements dans les pays de l'Allemagne de l'Est de 1990 à 1993 (en milliards de DM, prix de 1991).

semestre	1990 2	1991 1	1991 2	1992 1	1992 2	1993 1	1993 2
totaux	36.6	39.8	47.4	51.5	56.6	57.6	66.7
équip.	13.5	18.8	23.1	21.9	24.4	22.5	27.3
bâtim.	23.1	21.0	24.4	29.5	32.2	35.1	39.4

Source : Institut fédéral pour la Statistique, Wiesbaden

Pendant que l'Allemagne de l'Ouest s'est trouvée en pleine récession, l'Allemagne de l'Est n'a pas reculé en 1993 pour ce qui concerne la création de valeur brute. Du même coup, les taux de croissance se rapprochent. D'autres impulsions, telles que l'expansion du marché extérieur, se sont fait attendre en 1993 (voir tableau 1, page 36).

Le développement de l'industrie a été dû, en premier lieu, aux efforts du secteur public dans le bâtiment. Le processus d'effondrement dans le secteur du transport des années 1991-92 a été freiné en 1993; dans le commerce, le développement de filiales occidentales à l'Est a stoppé les touristes chasseurs d'occasions venant de l'Est. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne de l'Est a connu un faible essor dans ces domaines à partir de 1992.

L'accroissement de la demande dans le domaine des services (banques, assurances) s'affaiblit depuis le début de l'année 1993, étant donné le manque d'impulsions venant de l'industrie.

Le développement des investissements pour 1993 confirme notre évaluation pour 1992 : il n'est pas question d'un développement indépendant à l'Est. Les décisions dans le domaine de investissements sont prises en premier lieu par des entrepreneurs occidentaux.

Les investissements portant sur des biens d'équipement, venant de l'Est, nécessaires pour la création d'un emploi compétitif, ne sont pas à la mesure des exigences d'une restructuration innovatrice, et reflètent la crise cyclique et la crise de transformation.

Le volume des investissements d'équipement dans les nouveaux *Länder* de l'Est et à Berlin-Est a augmenté en 1992 de 10.5 %, en comparaison avec 1991; en 1993, on a noté une augmentation de 7.6 %, et en 1994 on s'attend à un taux d'accroissement de 5 %. (évaluation du DIW). Le niveau est-allemand des investissements par habitant frôlait en 1993 le niveau ouest-allemand (97 %) mais il faut tenir compte du fait que dans cette année de crise les investissements en biens d'équipement ouest-allemands avaient baissé de 15 %. Le processus de rattrapage par rapport aux années 1991 et 1992 est dû en premier lieu à la récession ouest-allemande. En plus, une éventuelle adaptation de l'outil est-allemand aux entreprises de l'ouest exigerait des investissements beaucoup plus élevés, en DM par habitant : un tel taux n'a jamais été atteint.

Tableau 3

Investissements par habitant dans les nouveaux pays (Länder) de la Fédération. (Ancienne Fédération = 100).

	2 ^e semestre 1990	1993	somme 2 ^e semestre 1990-1993
Totaux	50.2	101.9	77.2
équipements	40.9	96.8	72.6
bâtiments-construction	58.5	104.6	80.8

Source : idem.

Tableau 4

Population active en Allemagne de l'Est (X 1 000 personnes).

	1989	1990	1991	1992	1993
Totaux	9 747	8 820	7 219	6 344	6 125
Chômeurs	-	241	929	1 173	1 150

Source : idem.

Après le boom de 1990/91 en Allemagne de l'Ouest (en ce qui concerne les investissements), et la baisse de 1992, les taux d'investissement par habitant se sont rapprochés pour la première fois en 1993. Mais si on compare les chiffres pour la période globale (donc à partir de l'union monétaire et de l'unification des marchés) on note un déficit massif au détriment des nouvelles régions de la fédération (voir tableau 3, page 38).

Le développement des investissements d'équipement n'a presque aucune influence sur l'industrie est-allemande des biens d'investissement; ce fait est prouvé par les évolutions des commandes à l'intérieur et du produit net dans le secteur de la construction mécanique et de l'électrotechnique. Les deux secteurs ont subi un sérieux recul par rapport à l'ensemble de l'industrie. D'après des enquêtes de l'Institut de recherches économiques de Halle, un nombre croissant d'entreprises dans le domaine de la construction mécanique ont abaissé la somme globale des investissements prévus. Ceci est dû en large mesure à la récession allemande et à la faible demande des marchés internationaux dans le secteur de la construction mécanique. Tout cela mène à la stagnation, ou, pire encore, à la baisse, dans un secteur dont le développement devait faire la preuve de la compétitivité, au niveau international, de l'Allemagne de l'Est comme région industrialisée.

Le développement trop restreint de la productivité dans certains domaines n'a pas favorisé l'emploi (voir tableau 4, page 38).

Il faut noter que ces chiffres sont surestimés : selon des experts, il s'agit de 10 à 20 %, pour ce qui concerne la population active.

Quatre ans après l'*Anschluss* économique, le chômage reste à un niveau très élevé, et l'emploi recule en même temps.

Il y a néanmoins une nette augmentation dans le domaine des services. Mais en dehors des secteurs banques et assurances (+ 50 000 emplois en trois ans), il n'y a presque pas d'embauche dans les autres services. En gros, il s'agit d'une restructuration de l'emploi, des instituts d'Etat (ou d'entreprises de l'Etat) en direction d'entreprises privatisées (par exemple médecine privée au lieu de polycliniques d'Etat).

En 1993 aucun secteur de l'industrie transformatrice n'a pu sauvegarder le volume de l'emploi du début de l'année.



* AU SECOURS



«Idées Noires»,

Franquin, Ed. Audier, 1981.

développement de l'industrie est-allemande

La production industrielle de l'Allemagne de l'Est reste à un niveau assez bas, comme auparavant.

En 1993 la production ne dépassait pas 70 % du niveau du deuxième semestre de 1990. Il s'agit bien d'une augmentation de 7-8 % par rapport à l'année 1992, mais la comparaison doit se faire avec la situation initiale. En 1990, au début du développement dans le cadre unifié, la production est-allemande n'avait atteint que 50 % du niveau de 1989.

Dans certains secteurs, tels que la production de machines de bureau, de la céramique, du cuir, de l'industrie textile, la production ne cesse de reculer.

Le développement de l'industrie est-allemande a été déterminé en premier lieu par la croissance dans les secteurs locaux, intérieurs, tels que l'industrie alimentaire, le tabac et l'alcool, les matières plastiques, les briqueteries et poteries, les imprimeries...

A côté du traitement d'huiles minérales et de la production de matériel pour les chemins de fer, la production de rames de tramway a connu un accroissement positif pendant le deuxième semestre de 1993.

Les secteurs les plus faibles sont ceux qui doivent affronter la concurrence au niveau interrégional. Il s'agit plus particulièrement de la production de biens d'investissement de pointe. En 1993 l'industrie productrice de biens d'investissement se trouvait à 50 % du niveau de 1990.

Le développement dans les domaines de la construction mécanique, l'électrotechnique, la production de machines de bureau, nous montrent le degré de désindustrialisation de façon claire et indéniable (voir le tableau 5, page 42).

La production de biens d'investissement a subi des pertes structurelles assez considérables, et son niveau reste bien en dessous du niveau ouest-allemand (voir tableau 6, page 43).

Tableau 5

Développement de la production industrielle est-allemande (Production nette par jour).

	Janv.-sept. 1993 2 ^e sem. 1990 = 100	Janv.-sept. 1993 différence en % par rapport à l'année précédente	part du secteur en % par rapport à la production globale
mines (et dérivés)	64	+4	4.4
industrie mines	38	-25	16.3
industries transformatrices	67	+8	4.1
matières premières	84	+7	3.7
biens d'investissements	52	+8	3.6
biens de consommation	81	+13	4.0
aliments, tabac, alcool	97	+5	7.4
secteurs industriels, sélectionnés			
tréfileries, laminoires (à froid)	180	+56	6.9
matières synthétiques	175	+67	2.0
construction en acier, chemins de fer	150	+12	17.3
dérivés d'huiles minérales	133	+2	4.6
briquetteries	131	+4.3	10.4
métallurgie	129	+7	3.6
construction automobile	79	+67	2.1
industrie chimique	57	-17	1.9
céramiques	53	-4	4.2
chantiers navales	39	+15	4.1
construction mécanique	30	-8	3.5
textile	30	-8	3.4
vêtements	27	+4	1.0
outils de précision, d'optique	19	-10	0.9
machines de bureau, informatique	18	-13	0.9
cuir	13	-47	0.4

Source : Institut fédéral de statistique, DIW

Tableau 6

Structure de l'industrie transformatrice, part en % du chiffre, du volume d'affaires.

secteur	2 ^e sem. 1990	1 ^{er} sem. 1993	1 ^{er} sem. 1993
	nouveaux états fédéraux (Länder)	anciens états	
mines	8.8	6.8	1.6
matières premières	21.7	22.8	26.0
biens d'investissements	43.2	37.6	45.5
biens de consommation	10.8	11.6	14.6
aliments, tabac, alcool	15.4	21.3	12.3

Source : idem.

En 1993, la dégradation de l'emploi dans les secteurs industriels s'est poursuivie, autant que précédemment, et même dans le cas où la production augmenterait, il n'y aura pas d'augmentation sensible de l'emploi. A la fin de l'année 1993, l'industrie est-allemande représentait 700 000 emplois.

Aujourd'hui, la densité industrielle ne fait que la moitié de celle des anciens *Länder* de l'Allemagne fédérale. En 1993, le *quotum* industriel (c'est-à-dire le nombre de travailleurs employés par 1000 habitants) valait 106 en Allemagne de l'Ouest, tandis qu'en Allemagne de l'Est, il a chuté de 132 à 47 entre 1991 et 1993. Ce chiffre est comparable au taux d'industrialisation de la Frise de l'Est, ou du district de Lüneburg. Même des pays tels que l'Espagne, l'Irlande ou la Grèce ont une industrialisation plus dense que l'Allemagne de l'Est, et considérablement : plus de 50 %.

L'Allemagne de l'Est compte plus au moins 20 % de la population allemande, mais la production industrielle s'élève à 4 % du total allemand.

La situation est encore pire dans les secteurs créateurs de valeur ajoutée, tels que la construction mécanique (où la production de l'Est de l'Allemagne représente 3,5 % de la production totale), l'électrotechnique (3.2 % du total), la construction automobile (2.1 %) et l'informatique (0.9 %). Ce dernier secteur a donc perdu toute importance économique.

Voilà la situation, quatre années après l'annexion de l'Allemagne de l'Est par la République fédérale.

- Les régions industrielles est-allemandes, avant hautement développées, sont devenues des terrains en friche. Le potentiel qualifié n'est pas mis en valeur et se dégrade.
- L'intégration à part entière de cette région, et notamment sur le plan de la division de travail, dans un ensemble fédéral industriel compétitif, n'a pas eu lieu. Par contre, on assiste à la formation de régions économiquement faibles, voire sinistrées, où même des filiales des entreprises ouest-allemandes ne viennent plus s'installer.
- Un développement industriel, capable de se reproduire, ne sera pas possible pendant une période assez longue (probablement une vingtaine d'années), non seulement à cause de défaillances structurelles (manque de secteurs à développement intensif), mais également parce que le niveau de production est absolument trop faible (potentiel d'accumulation).
- Il y aura, dans un futur proche, quelques noyaux d'activités innovatrices sur le plan industriel, dont le rayonnement économique est très limité, et qui seront insuffisants pour entraîner une diminution des besoins en transferts.

Face à un niveau de désindustrialisation comme celui que connaît l'Allemagne de l'Est, il faudra tout mettre en œuvre pour que le potentiel industriel existant ne soit pas liquidé à son tour.

la situation des entreprises industrielles est-allemandes

Les prestations et la compétitivité de la plupart des entreprises est-allemandes se trouvent en dessous (et de loin) du niveau ouest-allemand dans son ensemble. A peu près 10 % des entreprises industrielles est-allemandes sont au même niveau que les firmes ouest-allemandes comparables. En juin 1993 les entreprises industrielles de l'Allemagne de l'Est n'atteignaient que 53 % du chiffre d'affaires par travailleur en Allemagne de l'Ouest, et pour le commerce extérieur elles n'arrivaient qu'à 29 %.

Les entreprises est-allemandes ne disposent en général pas de moyens financiers suffisants : comparativement à la situation ouest-allemande, elles sont beaucoup plus dépendantes de crédits bancaires. Leurs moyens propres s'élevaient en 1992 à 12 % du capital global, tandis qu'en Allemagne de l'Ouest ce chiffre était de 58 %. L'endettement des entreprises est-allemandes se chiffrait à 97 % du capital total; en Allemagne de l'Ouest, il se monte à 39 %.

Les entreprises est-allemandes sont donc obligées de payer leurs crédits au lieu d'investir dans des innovations en matière de production.

Les dimensions et la structuration de branches ne sont pas favorables à des processus innovateurs. Les grandes entreprises de pointe font défaut et n'ont donc pas l'influence nécessaire sur les petites et moyennes entreprises et sur leur potentiel innovateur et technologique.

Le développement d'une industrie innovatrice, capable de jouer un rôle sur le marché, n'est possible que si le déclin de la recherche industrielle est stoppé. Il faudra donc développer et restructurer le potentiel de la recherche proche de l'industrie. Début 1990, il y avait encore 75 000 chercheurs industriels. En avril 1993, il en restait encore 13 000 et la situation va en s'aggravant. En 1992, les dépenses pour la recherche et le développement s'élevaient à 56.23 milliards de DM en Allemagne de l'Ouest. A l'Est on dépensait 2 milliards de DM. Cela correspond à une somme de 870.24 DM par habitant en Allemagne de l'Ouest et de 126.94 DM à l'Est.

La position concurrentielle inégale des entreprises est-allemandes est encore aggravée par des structures de propriété défavorables. Les grandes et moyennes entreprises ouest-européennes et ouest-allemandes qui avaient acheté des entreprises à l'Est ont toujours favorisé, dès le début, leurs propres entreprises et services (construction, équipement, conseillers d'entreprises, ...). Presque jamais elles n'ont fait appel à des entreprises est-allemandes. Des *joint ventures* étaient mises en œuvre pour défendre leur part du marché.

D'autre part, des entreprises occidentales ont essayé de lancer des nouvelles chaînes de production à l'Est et d'y coopérer avec d'autres entreprises, dans le cadre de participations. Les entreprises, dont le capital et le *management* sont exclusivement est-

allemands, souffrent du manque d'expérience au niveau du *marketing* et de l'usage de services financiers.

La mise en œuvre d'un réseau de services compétents, orientés sur la production, se fait tarder. Les entreprises de service, nécessaires pour l'entrée dans l'économie de marché, se sont développées assez vite depuis 1990, mais elles doivent se passer d'une industrie en plein essor. Le processus de désindustrialisation à l'Est a été tellement radical que les entreprises de service ne disposent pas de base de croissance.

Globalement, nous avons décelé les caractéristiques suivantes, qui ont mené à une position concurrentielle défailante des entreprises en Allemagne de l'Est.

- * Une structure de branches défavorable, comme auparavant. Les secteurs de pointe ne sont absolument pas développés comme il le faudrait.
- * Manque d'un potentiel de recherche et de développement.
- * Des dimensions défavorables : domination de petites entreprises, et parmi elles, de vraies miniatures; manque de grandes entreprises compétitives, qui ont un rayonnement transrégional.
- * Structure de propriété défavorable, et dès lors capitalisation défailante (il s'agit de ressources propres à l'entreprise).
- * Et, comme par le passé : un *management* défailant dans de nombreux domaines.

crise structurelle dans le secteur agricole, conséquences pour les régions rurales

Le déclin et les éléments de crise dans l'économie est-allemande sont très visibles dans le domaine de l'agriculture. La crise dans ce secteur se caractérise par une profonde crise de la vente des produits, plus particulièrement au cours de la première année de l'unification monétaire et du marché, par des problèmes de liquidités et par de lourdes conséquences sociales pour la population rurale. Le programme spécial de mise en jachère des terres, unique

dans l'histoire de la politique agricole, a mené à une liquidation des cultures sur 600 000 hectares en 1990-91 (il s'agit de 12,8 % des terres; en Allemagne de l'Ouest, 80 000 hectares pour la période correspondante). Il faut y ajouter les quelques 500 000 hectares de prés devenus inutiles à cause de la réduction du bétail. En 1992-93, la part de l'Est dans les liquidations de culture allemandes était de 73 %, ce qui correspond à une capacité de production de 1.8 millions de tonnes de céréales.

Une situation semblable prévaut dans le domaine de l'élevage de bétail : de 1989 à 1993 on a assisté à une réduction du cheptel bovin de 51.5 %, du cheptel porcin de 66,3 %, et sur le plan de l'élevage de moutons, de 68.7 %. La situation s'est stabilisée en 1993. La réduction en ce qui concerne la production laitière est approximativement de 4.7 millions de tonnes.

La réduction forcée dans le domaine agricole, en un bref laps de temps, a mené à une augmentation dramatique du chômage sectoriel. De 1990 à 1994, 650 000 agriculteurs ont perdu leur emploi (sur un total de 850 000). En 1993 il y avait encore 170 000 emplois, en 1994 il y aura une réduction supplémentaire de 10 000 à 20 000 emplois. La campagne est-allemande connaît un taux de chômage de 40 à 45 %, tout en tenant compte des mesures politiques visant le marché du travail.

Les restructurations dans le domaine de l'agriculture se caractérisent par des privatisations de coopératives et d'entreprises d'Etat, et par bon nombre de nouvelles entreprises (agriculteurs se réinstallant). Contrairement à la situation en Allemagne de l'Ouest, il s'agit, dans la majorité des cas, de grandes entreprises : 71.6 % des terres y sont cultivés par des entreprises d'à peu près 1 235 hectares. Les entreprises familiales y sont plus grandes que dans la partie occidentale (143 hectares contre 30 hectares).

Le développement de la structure des entreprises nous montre que la politique agraire du gouvernement fédéral - elle a pour objectif de réduire les grandes entreprises à de nombreuses petites entreprises familiales - a échoué.

Malgré tout, les entreprises agricoles sont toujours menacées. Le «règlement des anciens endettements», promulgué par la Cour constitutionnelle fédérale, pèse lourdement sur la situation financière des sociétés. Il faudra modifier les règles pour le remboursement des dettes, et accorder des crédits à long terme et à faible

intérêt, afin de permettre de rencontrer les revendications des ex-membres des coopératives. Les deux sociétés de la *Treuhandschaft* qui s'occupent de la mise en culture de terrains doivent garantir à toute entreprise agricole qui occupe des terrains appartenant à la *Treuhand* des contrats à long terme et à faible intérêt.

La restructuration radicale du secteur agricole menace les structures sociales dans les régions rurales. La réduction de l'emploi, le chômage de longue durée, un nombre croissant d'allocataires du minimum vital vont de pair avec le manque de perspectives dans les régions rurales, ce qui fait que nombre de jeunes abandonnent leurs villages.

Le marché rural du travail est toujours en pleine érosion. Dans les villages ruraux on n'embauche que dans les services (banques, assurances, commerce, tourisme, transport) et dans le bâtiment, mais cela ne compense nullement les pertes d'emploi dans le secteur agricole.

Actuellement, trois types de développement se dessinent, menant à une différenciation des communes rurales.

- Un développement assez favorable se dessine dans une minorité de communes qui se sont transformées en centres administratifs ou/et de services. Jusqu'à 50 % de la population active y trouve un emploi dans le secteur tertiaire. Ces communes moyennes, avec plus de 2 000 habitants, assurent l'approvisionnement et les équipements socio-culturels de la région. Elles disposent d'une infrastructure bien développée.
- Dans un deuxième type de communes, la restructuration (c'est-à-dire la liquidation des activités agricoles) a eu un succès relatif. Mais au prix d'une réduction massive de l'emploi : 10 % de la population active reste dans le secteur agricole.
La plupart des habitants font la navette, mais en tenant compte des mesures politiques concernant le marché du travail, la moitié de la population active n'a pas d'emploi. Une tendance au vieillissement se dessine. Et le creux de la vague n'est pas encore atteint.
- Un troisième type de communes connaît un début de développement de production agricole et tout un éventail d'activités artisanales, mais ni les conditions ni l'infrastructure n'y sont favorables. L'emploi y est toujours en déclin. En général

il s'agit de communes qui comptent entre 500 et 1 000 habitants. La majorité de la population active doit faire la navette, et son revenu est en danger si la situation économique ne s'améliore pas.

commerce extérieur

Le volume des exportations du deuxième semestre 1990, immédiatement après la réunification, n'a plus jamais été atteint.

La victime de ce développement, c'est l'industrie est-allemande. Les exportations dans les pays de l'Est sont sans importance : la part de l'Est dans le total des exportations allemandes est de 19 %, alors qu'en 1989 elle représentait 54 %. Il y a donc eu inversion au détriment de l'industrie est-allemande.

Pour l'année 1993 nous ne disposons d'aucun chiffre, mais les chiffres de l'industrie transformatrice peuvent nous servir d'indice : de 14.6 % en 1991 à 12 % en 1993.

La perte des marchés est-européens, négligés par l'économie allemande, n'est nullement compensée. La cause serait l'effondrement des marchés est-européens, mais cette «analyse» est peu nuancée : les pays voisins de l'Allemagne, la Pologne, l'ex-Tchécoslovaquie et la Hongrie, qui sont des pays assez stables au niveau de la politique intérieure, ont connu une hausse de leurs importations entre 1989 et 1992, mais celles en provenance d'Allemagne ont nettement diminué. Les marchés de l'Est ont été abandonnés par l'économie allemande. Les firmes ouest-allemandes ne visaient que la conquête du marché est-allemand, et ainsi,

Tableau 7

Importations par les pays de l'Est (en transition) de 1989 à 1992. (Pour 1989 et 1990, RFA et RDA ensemble).

	1989	1990	1991	1992
Pologne	50.2	44.0	28.7	23.9
Hongrie	47.9	50.0	24.8	23.6
CSFR/Tchéquie	43.4	42.2	24.9	26.3



Franquin

elles ont bloqué, dans une large mesure, la route des marchés européens aux produits d'Allemagne de l'Est.

L'attitude négligente vis à vis des marchés de l'Est constitue une lourde hypothèque pour l'économie allemande dans les années à venir. La politique hâtive de privatisations à tout prix, émanant de la *Treuhandanstalt*, a causé des dommages à l'ensemble de l'économie allemande. Les marchés abandonnés à la concurrence ne seront pas si vite repris : éviter de les perdre aurait été plus facile qu'une éventuelle reconquête. Dans la période transitoire on a négligé d'introduire une nouvelle division du travail entre l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest. Ne pas voir que les pays néocapitalistes de l'Est pouvaient devenir plus que des concurrents à bas salaires, mais qu'ils pouvaient également être des acheteurs de produits de pointe qu'ils sont incapables de produire eux-mêmes pour l'instant, cela signifie qu'on ne voit pas la nécessité de l'intégration de l'Europe de l'Est dans un système de division internationale du travail.

bilan final de la *Treuhandanstalt* : la catastrophe

La *Treuhandanstalt* (THA) était un organe central de l'Etat, instrument important pour la transformation des structures de propriété et des entreprises, de l'économie. Comme disait son président D. Rohwedder, sa politique devait se braquer sur une «*privatisation rapide, une restructuration profonde et déterminée, et des fermetures mesurées*» des entreprises reprises. La privatisation était, à son avis, la meilleure forme d'assainissement. Sous la présidence de son successeur, Madame B. Breuel, la priorité fut donnée aux ventes rigoureuses des entreprises de la THA à des investisseurs occidentaux, par morceaux, selon les vœux de l'acheteur (souvent il ne s'agissait que du service de ventes, y compris, bien sûr, la liste des clients). Cette politique fut poursuivie jusqu'à la fermeture de l'entreprise, bien qu'on s'apercevoive fort bien des conséquences catastrophiques, souvent scandaleuses, de cette stratégie.

Sous pression politique la stratégie de la THA fut adaptée dans une certaine mesure et beaucoup trop tard : possibilités d'assainissement à long terme d'entreprises viables par exemple. Trop tard, car il était impossible de contrer les conséquences catastrophiques de la politique globale.

La *THA* a découpé les 8 000 «Kombinats» et entreprises qui employaient plus de 4.1 millions de travailleurs en 13 384 entreprises à vendre ou à liquider.

Bilan le 31 décembre 1993 :

privatisé	6 180
reprivatisé	1 573
sous gestion de communes	261
en liquidation	3 196
restent	951

La *THA* se félicite de ce «succès». Elle oublie que, suite à son refus d'assainir des entreprises viables, suite au refus d'investir, suite aux «bons soins» de la *THA*, l'Allemagne de l'Est a été désindustrialisée, au niveau d'un pays du tiers monde. Des 4 millions d'emplois il reste 1.5 million d'emplois «promis» et encore 921 000 d'emplois «exigibles». Et à l'heure actuelle, personne n'est certain de ces chiffres. Une enquête de la *IAB-Söstra* évaluait l'emploi dans les entreprises de la *THA* et les ex-entreprises de la *THA* à 1.174 millions (début 1994). Non seulement il en résulte un taux de chômage massif, mais encore des sommes de transferts nécessaires annuellement, égales à 80 % du PIB. Enfin, il reste, après cessation des activités, une dette totale de 250 à 300 milliards de DM.

Le *Memorandum* a souligné, depuis 1990, le caractère funeste de la politique de la *THA*, et a formulé des propositions alternatives. En vue des élections parlementaires de cet automne, nous faisons ici le bilan des fautes principales commises par la *THA* et sa stratégie. Il s'agit d'un bilan critique par rapport à la politique économique en direction de l'Allemagne de l'Est.

- * La vente d'entreprises s'est opérée sans aucune stratégie globale en vue de la restructuration et de la modernisation de l'économie est-allemande, en particulier en ce qui concerne le potentiel industriel ainsi que l'implantation des entreprises. Le prétexte idéologique (le marché résoudra les problèmes grâce aux investisseurs occidentaux privés) dissimule la liquidation réelle de l'industrie est-allemande au profit des entrepreneurs occidentaux, de leur compétitivité, de leurs capacités de vente et de production en dehors de l'Allemagne de l'Est.

A cause de leur étroitesse idéologique, le gouvernement fédéral, la direction de la *THA*, assistés par nombre de responsables des nouveaux *Länder*, se sont opposés à toute proposition tendant à conduire les privatisations et assainissements selon une conception politique de l'industrie et des structures qui sauvegarde un potentiel industriel, régional et endogène.

- En matière de contrôle des institutions parlementaires et régionales, et notamment au niveau des *Länder* et des communes, des délégations syndicales, des organes de participation (*Mitbestimmung*), sur les décisions de privatisation, d'assainissement, de fermeture d'entreprises, les garanties ont été insuffisantes.

Une note critique : même les possibilités formelles, dont disposent les gouvernements des *Länder* et les organisations syndicales en vue de contrer nombre de décisions du management de la *THA* et d'exiger un assainissement réel et limité, même ces possibilités formelles n'ont pas été épuisées. C'est cette situation qui a permis d'ignorer nos propositions, notamment en matière d'installation de formes de propriété commune, telle que l'établissement de holdings publics au niveau fédéral et au niveau des *Länder*, pour un assainissement à plus long terme, de capacités, outils, installations, équipements viables en tant qu'entreprises concurrentielles et indépendantes.

- La *THA* s'est cramponnée à l'idée fausse que le potentiel productif est-allemand, lors des ventes aux investisseurs venant de l'Ouest, requérait des conditions de subvention des investissements et des salaires, et de paiement des anciennes dettes. Cette évaluation est fautive, car de cette manière, le *management* de nombre d'entreprises de la *THA* a été empêché de créer des entreprises compétitives, indépendantes, capables d'arracher une part du marché, et d'écarter la concurrence d'entreprises occidentales.

En tous cas, il aurait fallu prendre des mesures, après la hâtive «réunification» monétaire et économique, pour contrer les désavantages concurrentiels : des mesures telles que la protection du marché à court terme, le soutien au *marketing* et aux ventes, des clauses de «*local content*» pour les commandes publiques, le subventionnement de certains investisseurs privés et de certains

acheteurs d'entreprises de la *THA*, des mesures préférentielles quant à la TVA sur une éventuelle plus-value est-allemande, des conventions de cartel ou des systèmes de quotas protecteurs. Le résultat de ces faux pas, c'est que nombre de capacités ont été bloquées ou liquidées définitivement, et que ces pertes massives vont peser pendant des dizaines d'années sur le produit social de l'Allemagne fédérale.

En plus, à cause de la politique idéologiquement bornée du gouvernement fédéral, des centaines de milliers de travailleurs est-allemands ont perdu leur emploi, leur existence économique. Le cas de la sprl *Jenoptik* prouve qu'une autre voie était possible. Pendant de longues années, l'entreprise a été subventionnée massivement afin de l'assainir. Mais ici se développe un groupe moderne, concurrentiel, de pointe, dans cette région industrielle traditionnelle de la Thuringe, qui crée à la fois de l'emploi dans le domaine de la recherche et de la plus-value.

Actuellement, il ne faut plus s'attendre à un tel assainissement : la plupart des entreprises appartenant à la *THA* ont perdu leur capacité de relance, et notamment pour ce qui concerne leurs départements de recherche et de développement. Il est pourtant certain, à la fin 1993, que les possibilités d'assainissement de leur capacité de production étaient réelles pour à peu près 1 000 entreprises appartenant à la *THA*, représentant quelque 250 000 emplois. En effet, la moitié de ces entreprises étaient des entreprises industrielles (chiffres de septembre 1993) : 149 dans la construction mécanique, 31 dans l'électrotechnique, 29 dans le secteur chimique, 6 dans la mécanique de précision ou l'industrie opticienne, 32 dans la construction de moyens de transport. Il s'agit donc de branches qui ont été modernisées, et qui travaillent pour le marché international. En plus, 45 % de l'emploi se trouve dans de grandes entreprises (plus de 1 500 travailleurs) - pas plus de 4 % des travailleurs sont embauchés dans de petites entreprises (moins de 50 emplois).

Il faut absolument mettre la priorité sur le potentiel industriel des entreprises appartenant à la *THA*, et sur l'entretien de ce patrimoine. Car il existe des possibilités limitées d'en faire des noyaux industriels indépendants, innovateurs et concurrentiels à vocation régionale.

La situation économique actuelle dans les nouveaux «*Länder*» démontre :

- * que les amorces pour un nouvel essor sont limitées à quelques secteurs économiques;
- * que ces amorces n'englobent pas les secteurs dont les produits et prestations sont orientés vers des marchés internationaux - et dès lors renforcent la position concurrentielle est-allemande et tendent à réduire les besoins en transfert de l'économie est-allemande;
- * que nombre d'entreprises est-allemandes dont la production et les ventes sont en hausse après une longue période de déclin sont toujours dépendantes de commandes publiques (par exemple nombre d'entreprises dans le bâtiment) ou de subventions de la part du gouvernement.

La crise de transformation n'est toujours pas maîtrisée, l'«essor à l'Est» n'est pas réalisé.

Au contraire, la situation peut toujours se déprécier, si des mesures politiques ne sont pas prises. Mais il est clair que de nouvelles impulsions pour le développement de l'économie est-allemande ne peuvent être réalisées que dans le cadre d'une stratégie globale allemande, qui tiennent compte des transformations dans le monde (aussi bien les transformations dans les pays de l'Est qu'au niveau mondial), et des conditions nationales et internationales de plus en plus impératives dans les domaines sociaux et écologiques.



«L'usine», tome 1,
Pichard, Ed. Glénat, 1979.

bruxelles industrielle

michel de beule et guido vanderhulst *

l'inéluctable en guise d'introduction

S'il faut s'en tenir aux tendances, la disparition de l'emploi industriel urbain en général, bruxellois en particulier s'inscrit dans le domaine de l'inéluctable.

C'est avec un même sentiment de l'inéluctable évolution qu'avaient été émises il y a une quarantaine d'années diverses considérations sur le rôle de cette même industrie dans la ville.

La spécialisation fonctionnelle des espaces (le zonage) ne devait plus faire subsister dans Bruxelles que quelques productions de consommation directe. Le camionnage lié au réseau autoroutier allait libérer la capitale de ses concentrations manufacturières, au voisinage si intempestif, pour les disperser sur le territoire national.

Ce sentiment de rationalité irréversible a buté depuis lors devant les facettes d'une réalité qu'elle n'avait pas englobées.

* Les auteurs sont des animateurs de la Fonderie, Centre d'histoire industrielle et sociale de la Région bruxelloise. Outre les *Cahiers* édités par l'association, on lira avec un intérêt spécial le dossier *Bruxelles, une ville industrielle méconnue* qui a fait récemment une synthèse de recherches historiques et cartographiques.
Rens. (02)410.10.80 - 430 F (port compris) à verser au compte 068-1048190-35 de la Fonderie, rue Ransfort, 27 à 1080 Bruxelles.

Aujourd'hui, tout le monde ou presque s'accorde sur une nouvelle coexistence des activités (même si les préférences pour les implantations industrielles sont devenues fort sélectives).

Le rôle écologique et complémentaire à la route des voies navigables et ferrées s'est déjà imposé à travers les directives des Communautés européennes, promouvant par là une autre logique de proximité.

La plus grande entreprise industrielle bruxelloise, spécialisée dans le montage automobile, négocie actuellement l'installation voisine de plusieurs de ses sous-traitants.

Aussi une certaine prudence devrait être de mise face à des tendances présentées comme univoques.

D'autant que les projections, qui avaient hardiment auguré des conséquences engendrées par l'automatisation des modes de production, étaient restées fort traditionnelles face à celles qui allaient résulter de l'automatisation des activités administratives ou commerciales et qui commencent à faire sentir leurs effets.

Et que les avantages spécifiques des grandes villes sont redécouverts: existence d'un bassin de main-d'œuvre (aux formations multiples) et de consommation à relier à la présence d'une recherche universitaire créant un milieu socio-technique favorisant les initiatives, si l'opportunité de s'y développer leur en est laissée. Il faut y ajouter une caractéristique particulière induite par la régionalisation du pays apportant une relative mais appréciable autonomie des décisions économiques, urbanistiques,... qui influent sur le déploiement des entreprises.

mutations et persistance

L'industrie est une nouvelle fois en train de se transformer de manière radicale mais sa présence urbaine sous ses différents états (artisanal, mécanisé, robotisé et biogénérisé) pourrait rester garante d'une diversité de production, sans pour autant défendre un quelconque passéisme ouvriériste.

Ce même souci de la diversité est également perceptible ailleurs, dans les recherches en vue de renouer avec une agriculture plus qualitative, plus variée. L'approche nouvelle, basée pourtant sur des savoir-faire anciens, ne ressemble ni à du folklore ni à du passéisme rural (que l'on pense aux expériences de rediversification fruitière menées par la Faculté agronomique de Gembloux).

Malgré les incantations sur la prédilection à accorder aux activités de haute technologie et de haute valeur ajoutée, nombre de productions bruxelloises qui ne ressortent pas de ce label ne peuvent être rangées sous la seule rubrique de l'archaïsme sans but lucratif.

L'hypothèse de productions issues d'un réseau (informel) d'entreprises, par complémentarité historiquement constituée, reste valide. Le premier fabricant mondial d'extincteurs à incendie pour voitures est bruxellois et sa primauté découle de l'importance prise par le montage automobile dans la ville (et dans le pays) découlant lui-même d'un métier fort ancien.

L'ingéniosité productive se renouvelle pour persister malgré les changements politiques, économiques, sociaux et techniques; et si le textile bruxellois en est le plus bel exemple du XIV^e au XVIII^e siècle par ses draps, puis par ses tapisseries, ensuite par ses dentelles, la construction mécanique avec ses carrosses, ses machines à vapeur, sa fabrication puis son montage automobile en est un autre du XVIII^e au XX^e siècle.

L'expérience acquise par La Fonderie dans les visites d'entreprises qu'elle organise confirme cette continuité: du petit atelier de tournage spécialisé devenu une des cinq premières fabriques mondiales de matériel de préparation d'encre et peintures grâce à sa capacité de mise au point opportune d'un brevet déposé par une des plus grandes entreprises chimiques, en passant par les deux seuls fabricants belges de pompes à bière exportant dans des pays comme l'Angleterre ou l'Allemagne à tradition tout aussi brassicole que le nôtre ceci pour rester dans la construction mécanique.

mixités urbaines

Si l'idée de mixité des fonctions urbaines fait la quasi unanimité, il s'agirait d'éviter toute confusion plus ou moins innocente.

Il n'existe pas de mauvaise mixité mais il apparaît évident que la coexistence de fonctions fortes (d'administration, de service) et de fonctions plus faibles (de logement, de production industrielle, d'équipement collectif) dans la compétition pour l'acquisition du foncier ne peut se faire qu'en fonction de mesures urbanistiques contraignantes, au risque de voir la fonction la plus forte subordonner tout à sa suprématie financière.

La mixité ne doit pas correspondre à une répartition plus ou moins équivalente des fonctions sur tout le territoire urbain mais à une répartition différenciée de celles-ci, qui tout en évitant la monofonctionnalité, donne à chaque partie de ville sa spécificité et lui évite les incertitudes dues à une spéculation foncière perpétuelle (et d'autant mieux rentabilisée qu'elle peut opérer dans un bâti au délabrement persistant).

La croissance du secteur tertiaire pourrait sans doute se poursuivre dans une ville se voulant l'unique capitale d'une Union Européenne qui compte trois fois plus de pays européens encore potentiellement candidats à y adhérer. Mais une (re)décentralisation pourrait être décidée avant même d'arriver à un tel élargissement.

Aussi les propositions tendant à rééquilibrer l'extension du secteur tertiaire dans la partie occidentale de la ville doivent être prises avec circonspection car elles participent d'abord d'une vision schématique, ensuite d'une progression théorique que les changements technologiques ou politiques ne garantissent pas.

Or c'est dans cette partie de la ville que se sont implantées la plupart des activités industrielles tirant parti de tous les moyens de communication (canaux, chemins de fer, routes) et avoisinant un habitat occupé par les catégories les plus modestes de la population. Actuellement, la plus grande part des entreprises productives bruxelloises se retrouve encore situées entre les gares de Tour et Taxis et du Midi.¹

Il faut protéger clairement cette situation. La création incertaine (vu l'absence de moyens budgétaires prévus pour y parvenir) de périphériques zones industrielles nouvelles ne peut servir d'alibi à l'effacement du tissu dense d'habitat et d'industrie.

La tolérance à l'introduction d'une fonction forte dans une partie de ville à fonctions faibles prédominantes devrait être graduellement restrictive. Une limitation graduelle présenterait notamment l'avantage d'accepter plus facilement l'existence d'activités d'administration liées directement à celles de production.

La notion de continuité de l'habitation, règle actuellement appliquée uniquement aux zones mixtes d'habitation et d'entreprises définies par le Plan de Secteur, pourrait être étendue à l'ensemble

1. Le numéro 1 de la série *Les Dossiers de La Fonderie*, intitulé «Bruxelles, une ville industrielle méconnue» et résumant entre autres une cartographie actuelle de la production manufacturière, détaille cette constatation.

du territoire régional comme règle de base facilement et constamment évaluable pour une ville mixte et toujours peuplée.

diversité des emplois

La présence d'un secteur secondaire significatif et suffisamment diversifié en ville reste conséquente avec celle des écoles, qu'elles soient professionnelles ou polytechniques.

Elle offre aussi une possibilité d'engagement pour une main-d'œuvre non qualifiée au chômage. Négliger cette dernière éventualité semble inopportun d'autant qu'elle garde l'avantage d'une formation sur le tas, et partant d'une qualification sociale, à laquelle le secteur tertiaire à l'exception du petit commerce ne peut prétendre. Les postes de travail dans le secteur tertiaire correspondent plus à un niveau d'études déterminé sauf pour les emplois de gardiennage, de nettoyage,...

Un scénario privilégiant uniquement ce dernier secteur aboutirait sans doute à une cité de gestionnaires et d'employées le jour, de nettoyeuses et de gardiens la nuit.



«Yoko Tsuno - Trio de l'étrange»,
Leloup, Ed. Dupuis, 1972.

quelle industrie et quelles activités pour bruxelles ?*

christian vandermotten

Comme dans les autres régions métropolitaines européennes, le P.I.B. régional bruxellois est sensiblement supérieur à la moyenne nationale : de 58 % en 1975, de 55 % en 1988, même s'il est vrai que le quasi-maintien de cette suprématie est partiellement dû à une baisse du dénominateur, du fait de la réduction de la population bruxelloise entre ces deux dates. Les chiffres pour le Brabant dans son ensemble étaient de 18 % et de 12 %. Mais la place croissante des institutions internationales dont les activités ne sont pas comptabilisées, Communautés Européennes, Ambassades, O.T.A.N., du fait de leur statut d'extra-territorialité, sous-estime le P.I.B. bruxellois, sans doute d'une dizaine de pour cent.

La situation est moins brillante si l'on se concentre sur les revenus des Bruxellois. La dualisation sociale entre les communes a tendance à s'aggraver : si l'on considère le revenu fiscal moyen par habitant des deux communes les plus pauvres de la Région de Bruxelles-capitale, S' Gilles et S' Josse et qu'on le compare à celui de la commune la plus riche, Woluwé S' Pierre, on observe que le niveau des deux premières était à 50 % de Woluwé en 1967, 48 % en 1973 et 1983; il tombe à 42 % en 1990. Encore faut-il tenir compte du nombre croissant de fonctionnaires internationaux à

* A paraître dans la *Revue Belge de Géographie*.

	1981	1991	Evolution 1981-1991	dont ouvriers	dont résidents bruxellois	dont qualifica- tion faible (b)	dont qualifica- tion élevée (c)
Agriculture, sylviculture	1 100	900	- 15 %	200 (26 %)	900 (100 %)	900 (100%)	0 (0 %)
Industrie métallurgique et chimique (secteurs à dominante productive)	38 600	30 200	- 22 %	18 600 (61 %)	10 000 (33 %)	14 800 (49 %)	4 800 (16 %)
Industrie légère (secteurs à dominante productive)	24 300	16 700	- 31 %	8 700 (52 %)	9 200 (55 %)	10 300 (61 %)	1 300 (8 %)
Imprimerie-édition	12 200	10 500	- 14 %	5 300 (51 %)	5 800 (55 %)	6 400 (61 %)	800 (8 %)
Secteurs industriels à dominante de direction et de management	17 300	14 800	- 14 %	1 300 (9 %)	4 800 (32 %)	5 900 (40 %)	4 600 (31 %)
Industrie	92 300	72 100	- 22 %	33 900 (47 %)	29 800 (41 %)	37 400 (52%)	11 600 (16 %)
Bâtiment	27 900	24 400	- 13 %	16 400 (67 %)	13 500 (55 %)	15 900 (65 %)	1 200 (5 %)
Réparation, services courants, commerce de détail	70 800	64 100	- 9 %	13 500 (21 %)	40 000 (62 %)	32 300 (50 %)	8 200 (13 %)
Enseignement	47 100	49 300	+ 5 %	3 000 (6 %)	27 500 (56 %)	4 900 (10 %)	17 100 (35 %)
Transports terrestres	14 200	13 100	- 8 %	8 000 (61 %)	3 800 (29 %)	7 800 (59 %)	800 (6 %)
Services courants	132 100	126 500	- 4 %	24 500 (19 %)	71 300 (56 %)	45 000 (36 %)	26 100 (21 %)
Administration	89 900	93 800	+ 4 %	8 200 (9 %)	24 700 (26 %)	34 200 (36 %)	27 100 (29 %)
Hôtels, restaurants, cafés	17 300	21 800	+ 21 %	14 900 (68 %)	14 700 (67 %)	12 300 (57 %)	1 900 (9 %)
Commerce de gros	58 100	60 500	+ 4 %	8 100 (13 %)	40 800 (67 %)	34 200 (57 %)	5 100 (9 %)
Crédit, assurances, prof. libérales	110 000	136 400	+ 24 %	14 700 (11 %)	58 800 (43 %)	28 100 (21 %)	47 500 (35 %)
Communications	22 900	19 700	- 17 %	800 (4 %)	5 700 (29 %)	11 700 (59 %)	1 200 (6 %)
Eau, gaz, électricité	6 000	5 100	- 18 %	100 (1 %)	1 600 (32 %)	1 900 (37 %)	1 400 (27 %)
Santé, R-D, culture	74 500	86 800	+ 14 %	19 400 (22 %)	48 400 (56 %)	23 900 (28 %)	25 100 (29 %)
Services à forte spécificité bruxelloise	268 800	330 000	+ 14 %	58 000 (18 %)	170 000 (52%)	112 100 (34 %)	82 200 (25 %)
Emploi recensé, estimation en équivalents temps plein (a)	632 000 (600 000)	648 000 (583 000)	+ 3 %	141 000 (22 %)	310 200 (48 %)	245 500 (38 %)	148 200 (23 %)
Emploi international non recensé	12 100	18 000	+ 50 %	-	11 700 (65 %)	-	-
Demandeurs d'emplois inoccupés	35 000	48 800	+ 39 %	-	48 800 (100 %)	38 900 (80 %)	1 800 (4 %)

Evolution et structure de l'emploi dans la Région de Bruxelles-capitale (salariés au lieu de travail, indépendants et demandeurs d'emploi au lieu de domicile).

Sources: CNSS, INASTI, Mens en Ruimte, BRES. Enquêtes sur les forces de travail, estimations personnelles.

(a) Sur base d'une estimation d'un équivalent temps plein pour deux temps partiels ou deux indépendants en fonction accessoire.

(b) Au maximum, secondaire inférieur.

(c) Universitaire ou supérieur de type long.

Woluwé, qui échappent à l'impôt sur les personnes physiques et d'une fraude fiscale proportionnellement supérieure parmi les hauts revenus. Mais il y a pire : au-delà de cet écart inter-communal, c'est toute la Région de Bruxelles-capitale qui régresse relativement par rapport à ses franges périurbaines; le revenu par habitant de la Région était à 110 % de celui du Brabant wallon en 1967, 98 % en 1973, 91 % en 1983 et 90 % en 1990, l'évolution étant donc cependant moins défavorable en fin de période.

L'économie bruxelloise est extrêmement tertiairisée. Les chiffres sont évidemment exacerbés à Bruxelles-capitale, dans la mesure où une partie de la zone industrielle bruxelloise est recensée dans les cadres statistiques des Brabants flamand et wallon. De l'ordre de 87,5 % de la valeur ajoutée régionale de la Région de Bruxelles-capitale est aujourd'hui produite en dehors du secteur manufacturier. En réalité, ce chiffre est sous-estimé, d'une part parce qu'une partie importante de ce soi-disant secteur manufacturier concerne en réalité des sièges sociaux dont les logiques d'implantation sont semblables à celles du secteur des bureaux, d'autre part pour les raisons d'extra-territorialité d'une partie des activités tertiaires qui viennent d'être évoquées. Avec un produit tertiaire qui dépasse donc 90 % du total dans la réalité, Bruxelles-capitale fait sans doute de ce point de vue figure de record à l'échelle européenne.

La réduction de l'emploi industriel à Bruxelles a été aussi brutale que dans les arrondissements les plus en crise du sillon industriel hennuyer. Alors que l'arrondissement restait, par le volume du personnel occupé, le premier arrondissement industriel du pays jusqu'aux environs de 1975, il ne compte plus que 63 000 salariés de l'industrie manufacturière en 1991, après être passé par un maximum de 173 000 après la seconde guerre mondiale. Encore, 49 % de cet emploi dit industriel est-il le fait d'employés.

la question se pose dès lors : faut-il encore de l'industrie en milieu urbain ?

Quitte à verser dans un manichéisme pédagogique, je dirais que par rapport à cette question, deux religions s'opposent.

La première est celle du laisser-faire ultra-libéral. Son discours est sans doute plus porté par une certaine spéculation immobilière que par les entrepreneurs bruxellois.

Schématiquement, l'argumentation est la suivante :

- la désindustrialisation urbaine est un phénomène général, auquel il est vain de tenter de s'opposer;
- l'industrie subit des contraintes techniques et environnementales auxquelles la ville ne peut plus satisfaire;
- la prospérité générale de la région sera maximisée par la croissance du secteur tertiaire.

Ce discours prône donc la non-intervention face à l'affaiblissement industriel urbain, censée assurer la meilleure allocation spatiale des ressources pour le plus grand profit général, à moins que ce ne soit pour celui du marché immobilier. Non-intervention toute relative d'ailleurs, puisque des aides directes ou indirectes à l'investissement seront par ailleurs demandées pour l'établissement dans des zones industrielles hors de la métropole.

L'autre religion est celle de la nécessité du maintien d'une présence industrielle en ville, gage de mixité du tissu urbain. Il est porté par une partie du monde syndical et soutenu par un intellectuelisme social, parfois teinté d'écologisme, marqué du sceau de l'idéologie des luttes urbaines et de la convivialité de quartier.

Les arguments sont ici :

- l'importance d'assurer un certain équilibre entre emploi industriel et emploi tertiaire, une mixité des fonctions urbaines, source de stabilité économique grâce à un maillage intersectoriel, garante de diversification sociale, richesse des villes européennes; mais quelle est la valeur de ce bon équilibre entre emploi industriel et emploi tertiaire ? Est-ce moitié, moitié ? Ou un autre rapport ?
- les emplois offerts par l'industrie évitent le chômage des travailleurs les moins qualifiés et les problèmes de dualisation sociale dans la ville. Il est vrai que 30 % des demandeurs d'emplois non qualifiés sont issus du secteur secondaire;
- la stabilisation de l'industrie en ville évite la muséification de la ville centrale (ce qui n'exclut pas la promotion de l'archéologie industrielle) et favorise l'appropriation de la cité par ses habitants.

L'aménagement du territoire, qui utilise essentiellement des outils passifs et réglementaires, auxquels pourraient s'ajouter des mesures de type fiscal, devrait pouvoir assurer de manière directe, à travers cette mixité urbaine, des objectifs à portée sociale affirmée.

La seconde idéologie m'est personnellement plus sympathique que la première, dont l'adoption rendrait d'ailleurs sans objet toute réflexion en matière de planification urbaine. Une analyse des faits oblige néanmoins à tenter de dépasser ces deux positions idéologiques.

Il me semble qu'une analyse rigoureuse impose de se poser successivement quatre questions :

- quelles sont les tendances générales dans les grandes métropoles ?
- quelle est la réalité de l'évolution de l'emploi à Bruxelles ?
- quelles sont les contraintes particulières à Bruxelles ?
- quelle politique proposer ?

les tendances générales de l'évolution économique des grandes métropoles

- Les grandes métropoles apparaissent de plus en plus comme les lieux où se prennent les décisions des grandes firmes transnationales, celles qui fondamentalement tirent la recherche-développement. C'est dans ces grandes métropoles, nœuds de réseaux de relation de portée internationale, que ces firmes trouvent le capital humain diversifié dans lequel elles puisent pour assurer la conception et le management des productions, plus qu'elles ne recourent directement aux ressources offertes par les universités, dont les capacités de recherche sont d'ailleurs moindres. Si les universités sont associées à la gestion de parcs scientifiques métropolitains, il s'agit plus de la valorisation d'images ou de relations ponctuelles que d'une réelle fertilisation croisée. Cependant, il n'est pas inutile pour les universités de ces métropoles de s'associer en réseaux qui doublent ceux dans lesquels travaillent les grandes firmes transnationales. L'exécution des tâches conçues et gérées au départ des grands centres métropolitains se fera parfois dans ces mêmes métropoles, mais de plus en plus souvent quelque part, dans les espaces nationaux ou dans le monde, en fonction des stratégies des firmes mais sans que les métropoles ne puissent espérer avoir de ce point de vue une prise décisive sur les choix des firmes.

- Il existe cependant un autre segment de l'innovation, qui est plutôt le fait de micro-entreprises, quelques personnes généralement. Le milieu métropolitain est également favorable à ce type d'entreprises, qui, quant à elles, peuvent trouver dans le contact

avec l'université les ressources scientifiques ou de management dont elles ont besoin : les pépinières d'entreprises liées aux universités peuvent leur être particulièrement profitables.

- Les structures industrielles intégrées complexes, basées moins sur la production de prototypes que sur la mise en œuvre flexible de nouvelles technologies dans les processus de production, travaillant dans des réseaux de petites et moyennes entreprises performantes, sont moins le fait du milieu métropolitain que de milieux régionaux particuliers, peu formalisés, ayant échappé à la révolution industrielle lourde du XIX^e siècle, avec de fortes solidarités locales, dont le Courtrais offre un exemple en Belgique.

- Enfin, le tertiaire est de plus en plus l'activité spécifique des grandes métropoles, avec cependant un recul du tertiaire banal et une concentration sur les activités de direction et de conseils aux entreprises.

l'évolution de l'emploi et de l'activité à bruxelles

Globalement, l'évolution de l'activité à Bruxelles, mesurée par celle de l'emploi, s'inscrit dans les tendances générales suivantes :

- L'industrie de production manufacturière connaît une hémorragie extrêmement forte de l'emploi. Il ne reste en fait que moins de 30 000 ouvriers dans cette catégorie à Bruxelles. Cependant, quelques grandes firmes continuent à faire des investissements productifs importants dans le secteur des fabrications métalliques, qui peuvent témoigner que le maintien d'une localisation métropolitaine n'est pas exclue de leurs stratégies. Malheureusement, ce secteur fait particulièrement appel à une main-d'œuvre non bruxelloise.

- Le secteur de l'imprimerie-édition a une évolution moins négative et pourrait sans doute, moyennant des mesures d'aménagement adéquates, être plus facilement maintenu en milieu métropolitain.

- La direction industrielle résiste mieux à Bruxelles, mais risque d'être vulnérable à la tentation de localisations vertes de prestige en dehors des limites de la Région, d'autant que sa main-d'œuvre qualifiée réside peu en ville et utilise sans doute beaucoup les transports individuels.

- Le secteur du bâtiment est un bon pourvoyeur d'emplois peu qualifiés pour des Bruxellois résidents.

- Dans le secteur tertiaire, il ne faut plus attendre de croissance de l'emploi dans les services courants, du moins si l'on continue à assister à une baisse de la population bruxelloise et à une réduction relative de son pouvoir d'achat par rapport à celle de la périphérie.

- Il en est de même dans l'administration, où se conjugueront les effets du déficit public et de la fédéralisation de l'administration. Il s'agit d'ailleurs d'un secteur où les résidents bruxellois sont particulièrement mal représentés.

- Les secteurs les plus dynamiques de l'économie bruxelloise sont ceux de l'hôtellerie et du crédit, des assurances et des services aux entreprises, du tertiaire international, auxquels on peut sans doute ajouter la recherche-développement et la culture.

En conclusion, on peut constater :

- que l'emploi ouvrier bruxellois est aujourd'hui avant tout le fait du secteur des services, qui fournit le gros des postes de travail manuels avec la construction, dont l'activité est elle-même largement liée à la croissance tertiaire de Bruxelles : 76 % des ouvriers bruxellois travaillent dans le tertiaire et la construction, au lieu de 70 % en 1980. Entre 1980 et 1990, le nombre d'ouvriers dans le tertiaire bruxellois a à peine diminué de 3,5 %, alors qu'il s'est réduit de près de 30 % pour les ouvriers de l'industrie. En outre, le secondaire n'offre que 15 % des emplois non qualifiés. On peut supposer que l'emploi manufacturier se déplacera de plus en plus vers des postes de travail hautement qualifiés, alors qu'au contraire les ouvriers du tertiaire occuperont en moyenne des postes à plus faible qualification. Reste évidemment la question de l'adaptabilité des travailleurs manuels qualifiés de l'industrie à des postes de travail dans le tertiaire banal;
- que les secteurs de l'industrie de production manufacturière métallurgique, des transports routiers et des communications, de l'eau, du gaz et de l'électricité occupent particulièrement peu de Bruxellois;
- que si l'économie bruxelloise se tertiarise de plus en plus, la croissance de ce tertiaire montre cependant des limites : elle est plus faible que dans la périphérie proche; par ailleurs, cette périphérie commence aussi à profiter d'une décentralisation du commandement industriel bruxellois.

Il ne faudrait cependant pas que l'économie bruxelloise concentre progressivement une part trop importante de tertiaire administratif (public ou privé) banal, dont l'évolution de l'emploi à terme pourrait subir l'effet de mesures de rationalisation, et se voie progressivement privée d'un tertiaire directionnel d'entreprise. Cependant, il convient de souligner encore que les possibilités d'emploi pour une main-d'œuvre peu qualifiée sont bien supérieures en volume dans le tertiaire par rapport au secondaire, comme en témoigne la relative faiblesse du chômage féminin à Bruxelles, par opposition à la situation du chômage masculin.

les contraintes particulières à bruxelles

Par rapport aux autres métropoles qui bénéficient d'un hinterland plus large et de possibilités de péréquation entre le centre et la périphérie externe de la zone urbaine, Bruxelles est dans une situation exceptionnelle :

- Les recompositions intra-métropolitaines dans les localisations économiques, par exemple la délocalisation du tertiaire de direction industrielle ou de recherche-développement vers les périphéries vertes proches, prennent à Bruxelles une autre signification que dans les métropoles où les possibilités de péréquation existent entre le centre et les couronnes externes de la ville.
- La priorité absolue de sa politique, pour mener toute politique, y compris une politique sociale en faveur des populations les plus défavorisées, doit être de garder des habitants, en particulier des habitants aisés.

propositions pour une politique

En fonction de ce qui précède, nous proposerions une articulation sur trois logiques successives; cette succession logique se distingue de la métaphysique de la mixité de l'industrie et de la ville en ce sens qu'elle se propose de ne pas mêler objectifs économiques et sociaux, tout en affirmant fortement que l'économique doit être en dernière analyse au service du social.

1. première logique : la politique économique de base doit, pour réussir, s'inscrire dans les grandes tendances communes aux métropoles. Il faut éviter de s'épuiser dans des combats d'arrière-garde qui seront tout aussi perdus d'avance que ne le furent précédemment ceux des régions de vieille industrialisation tentant de

sauver charbonnages, sidérurgie ou d'opposer à ces fermetures une offre en grands zonings pour industries de base.

- Cette proposition nous semble impliquer les objectifs suivants :
- contenir les demandes d'implantation pour le tertiaire administratif banal, qui pourraient trouver dans d'autres villes collaborant en réseau avec Bruxelles des sites de décentralisation, tout en ne pratiquant pas un moratoire total sur les surfaces de bureaux;
 - éviter la sortie de Bruxelles du tertiaire de commandement et de pointe en valorisant au mieux les externalités urbaines;
 - permettre aux industries qui souhaitent rester en ville de le faire dans de bonnes conditions d'insertion environnementale. Cela n'implique certainement pas le passage à une mixité généralisée des fonctions dans chaque quartier, mais à tout le moins des attitudes et des réglementations différentes de celles directement inspirées des principes fonctionnalistes de la Charte d'Athènes;
 - renforcer, dans les limites de la Région, la recherche-conception, les innovations de connaissance. Une investigation statistique complémentaire s'impose, mais il semble que ce type de recherche soit insuffisamment développé à Bruxelles par rapport à d'autres grandes métropoles (ce qui est sans doute aussi lié à la structure de l'économie belge en général). La préoccupation principale ne doit pas être «Que peut-on faire pour que Bruxelles ne perde plus d'emplois industriels ?», mais plutôt «Bruxelles est-elle une région forte en recherche-développement (que celle-ci soit statistiquement classée dans le secondaire ou le tertiaire) ou simplement en tertiaire administratif ?». Bruxelles est-elle un lieu où l'on est à la pointe du point de vue des mutations du système productif (y compris sa gestion, mais sans insister sur la fabrication proprement dite) ?;
 - favoriser l'implantation de pépinières d'entreprises et des entreprises à haut contenu technologique, en relation avec le potentiel universitaire;
 - assurer la mise en contact aisée, si nécessaire, du savoir, du savoir-faire et des moyens, particulièrement ceux que peuvent offrir les pouvoirs publics. La Région devrait se doter d'un guichet unique efficace, entre autres pour les P.M.E. qui, si elles ne tirent pas la recherche, peuvent contribuer à une meilleure répartition spatiale et à un certain partage social des conséquences de l'innovation appliquée, à condition toutefois de parvenir à compenser les difficultés

relationnelles que ces P.M.E. peuvent rencontrer dans un milieu métropolitain;

- améliorer l'insertion des dirigeants de P.M.I. dans le tissu socio-politique urbain. Il est significatif, alors que bien des discours vantent la capacité innovatrice ou de croissance des P.M.E., que celles-ci ne fournissent pas en Région bruxelloise des performances remarquables. Ainsi, entre 1974 et 1986, l'emploi manufacturier à Bruxelles-capitale a baissé à un taux annuel moyen de 4,3 %, alors que les P.M.E. y sont fortement représentées : 36 % de l'emploi manufacturier de 1974 dans les entreprises de moins de 50 personnes, 58 % dans celles de moins de 200. Au contraire, dans le Courtrais, où les entreprises de moins de 50 personnes représentaient 33 % de l'emploi manufacturier et celles de moins de 200 64 %, la baisse n'était que de 1,9 %. Les P.M.I. bruxelloises sont plus vulnérables que dans les autres régions du pays. D'une enquête réalisée voici une dizaine d'années, il apparaissait que beaucoup de dirigeants de P.M.I. bruxelloises connaissaient mal les aides publiques et para-publiques auxquelles ils pouvaient prétendre et n'avaient pas de perspectives ou de projets de développement clairs. Sans doute, un contexte et des préoccupations politiques très tournés vers les enjeux du développement tertiaire et les grandes options internationales ont-ils quelque peu fait oublier les problèmes de ces P.M.I., alors que leurs liaisons avec les milieux politiques sont étroites dans les districts industriels comme le Courtrais.

2. deuxième logique : ceci implique une politique urbanistique forte visant en premier lieu à maintenir la population, y compris les classes moyennes et supérieures.

Il s'agit :

- d'assurer un environnement urbain agréable et sûr, quitte s'il échet à arbitrer en faveur de celui-ci aux dépens de l'industrie si celle-ci ne peut fournir, éventuellement avec des aides publiques, des conditions environnementales satisfaisantes, répondant à des normes à édicter;
- d'assurer la rénovation radicale et intégrée des quartiers. La politique d'aide à la rénovation pratiquée jusqu'à présent a peu touché les logements et les zones les plus défavorisées. Sans mesures fortes et coordonnées, ces zones défavorisées resteront boudées par les nouveaux utilisateurs poten-

tiels, mais il ne faudrait évidemment pas que ces opérations de rénovation urbaine de masse s'accompagnent d'expulsion massive de leurs habitants;

- de lutter résolument contre les friches en tous genres (industrielle ou résidentielle) et toutes les utilisations insuffisamment intensives du sol (à l'exclusion des espaces verts), comme par exemple certaines zones d'entreposage à faible valeur ajoutée par emploi ou par hectare. Transformer une part de ces surfaces en zones de bureaux et d'habitat permettrait de faire baisser la pression foncière et de conserver les avantages comparatifs de Bruxelles en matière de prix de location des bureaux, tout en conservant des habitants;
- d'accepter une certaine mixité dans les quartiers où des bâtiments résidentiels peuvent fournir aux entreprises, en particulier aux micro ou petites entreprises du tertiaire de pointe, aux professions libérales, aux services aux entreprises, des bureaux à des coûts plus accessibles, tout en veillant à assurer les conditions effectives de maintien d'une population résidente dans ces mêmes quartiers;
- d'assurer la publicité des disponibilités de locaux industriels valables dans le tissu urbain, et éventuellement leur rénovation, recherchés non pas tant peut-être par les P.M.E. de production que par des micro-entreprises innovatrices;
- de permettre aux industries existantes de se maintenir *in situ* (par exemple dans le secteur des fabrications métalliques); une politique de création de nouveaux zonings classiques à l'intérieur mais aux limites de la région est par contre sans doute moins justifiée, d'autant que leur localisation intéressera particulièrement une main-d'œuvre non résidente. Il faut d'ailleurs remarquer que ce n'est fondamentalement pas la désindustrialisation qui a entraîné la baisse de la population bruxelloise : entre 1984 et 1990, alors que le repli du secteur manufacturier bruxellois se poursuivait, le nombre d'ouvriers occupés résidant à Bruxelles s'est stabilisé à près de 77 000, alors que celui des employés et fonctionnaires résidents a chuté de 5 %, passant de 182 000 à 173 000. Cependant, l'emploi dans ces deux dernières catégories augmentait de 7 %;
- développer sur les terrains disponibles des espaces d'activité particulièrement attrayants, paysagers, pour contrer l'attraction du périurbain, sans pour autant tomber dans le mythe des soi-disant technopoles de prestige, qui couvre souvent avant tout des opérations de promotion immobilière.

3. Troisième logique : la réussite des deux logiques précédentes impose et même temps rend possible en termes de moyens une politique d'accompagnement et de gestion sociale des mutations urbaines.

Il s'agit :

- de veiller à ce que les opérations de rénovation urbaine ne chassent pas les habitants et, en général, de mettre en place des outils de contrôle de la spéculation immobilière et foncière, par exemple liés à un droit de préemption;
- de mettre en place un observatoire permanent de la situation des populations peu qualifiées, dont la situation risque de se détériorer en cas d'accentuation de l'innovation, et des politiques d'accompagnement. Il faudrait :
 - organiser la transparence des entreprises dites informelles, ce qui implique entre autres une révision profonde des aides à la rénovation urbaine, pour encourager fortement l'autorénovation;
 - renforcer les politiques de formation;
 - développer les possibilités d'emploi pour la main-d'œuvre sans emploi dans les travaux à finalité sociale, en particulier ceux renforçant la qualité et la sécurité de la vie urbaine;
- de favoriser le maintien en milieu urbain des petits commerces et des services d'aide aux personnes; ce maintien pourrait d'ailleurs être soutenu également par le maintien de la population urbaine et de son niveau de vie.

En conclusion, la problématique économique bruxelloise ne doit pas être abordée fondamentalement en termes de tentative d'arrêter la baisse de l'emploi manufacturier de production (ce qui ne signifie évidemment pas qu'il ne faille pas permettre de rester aux entreprises qui le souhaitent), ou d'excès de tertiaire. La question principale est plutôt que Bruxelles ne profite paradoxalement pas assez de ses avantages métropolitains, bien qu'elle se positionne parmi les cinq premières métropoles décisionnelles européennes, malgré sa taille relativement modeste. Si le maintien d'une industrie à tout prix n'est sans doute pas garant d'un renforcement de la ville en tant que lieu de culture et de création approprié par ses habitants, il faut par contre éviter qu'une ville très tertiairisée ne soit une ville où l'on ne vienne que pour travailler, voire même pour travailler et se distraire.

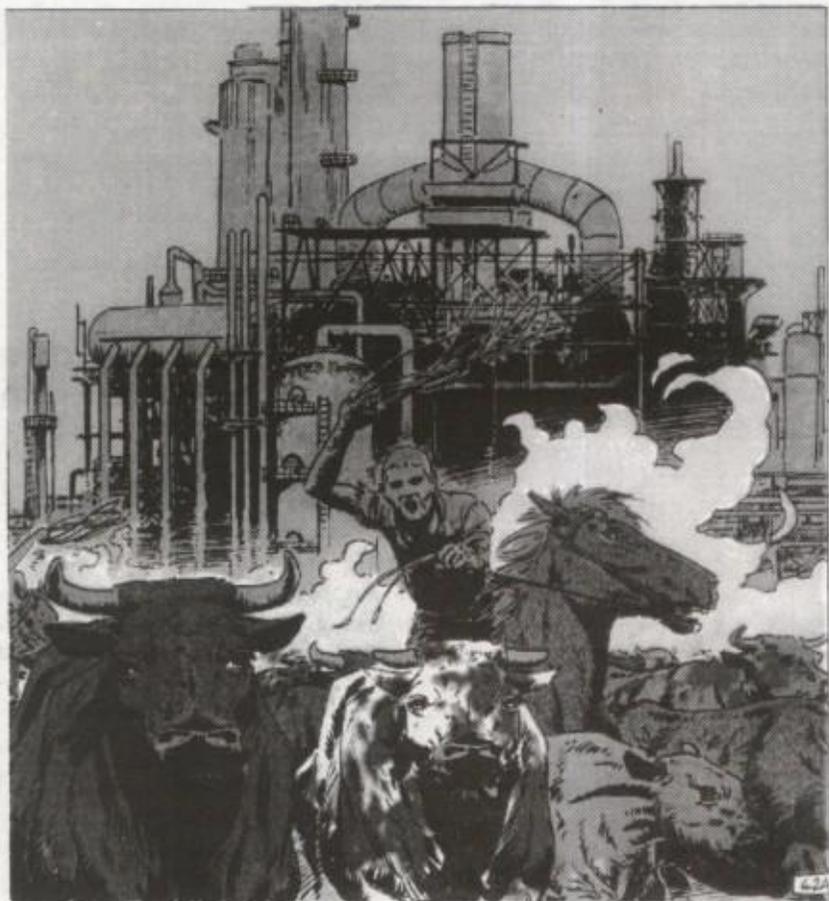
pour une politique économique wallonne

un entretien avec francis bismans

Francis Bismans enseigne l'économie quantitative à l'Université de Lille, et il est directeur du Service des Etudes et de la Statistique à la Région wallonne. Politiquement, son attirance pour le marxisme althussérien l'a amené à militer d'abord à Pour et à Pour le Socialisme, avant d'aboutir au PS après un cheminement parfois mouvementé.

Notre numéro est consacré aux régions européennes de vieille industrie, aujourd'hui déclinantes; on pense bien sûr à l'Angleterre (Manchester ou Liverpool), à la Lorraine, au pays basque, mais surtout à la Wallonie. Est-il juste de qualifier l'ensemble de la Wallonie de région en déclin ?

Francis Bismans — Donner une réponse non superficielle à cette question nous entraînera assez loin dans le temps. La Wallonie était insérée dans l'espace belge de 1830, et elle s'y est distinguée comme la première région européenne à effectuer une révolution industrielle. La révolution industrielle a pris place à la fin du XVIII^e siècle en Grande-Bretagne, et sur le continent, au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, c'est la Wallonie qui l'expérimente la première. C'est important, car cette révolution industrielle a instauré des rapports sociaux purement capitalistes, en séparant nombre de travailleurs d'avec leurs moyens de production pour en



«Simon du Fleuve - Les esclaves»,
Auclair, Ed. du Lombard, 1983

faire des salariés, d'abord dans des manufactures, puis au sein de grandes entreprises. Ce processus a évidemment marqué toute la Belgique, mais dans un énorme déséquilibre : la révolution industrielle se déploie dans tout le sillon Haine-Sambre-Meuse-Vesdre, soit de Mons à Verviers, alors qu'en Flandre, elle ne touche qu'un seul pôle, Gand. La production de richesse est d'abord le fait du sud de la Belgique, alors que de ce point de vue, le nord ressemble à un désert. Bruxelles vient se greffer sur ce moteur productif aux alentours de 1840, 1850; elle est à la fois capitale politique et financière. Le capital financier a d'emblée joué un rôle moteur dans l'industrialisation de la Belgique, en contrôlant une partie importante de l'activité industrielle.

Il faut presque attendre un siècle pour voir ce tableau se modifier, suite à l'industrialisation de la Flandre, et, corollairement, à l'apparition d'une bourgeoisie spécifiquement flamande (le VEV, la Kredietbank). Après 1945, la croissance faiblit pour la Belgique considérée dans son ensemble, en Wallonie comme en Flandre; l'écart entre Flandre/Wallonie ne se marquera qu'après 1960. C'est à ce moment que la Flandre rattrape et dépasse la Wallonie en termes de produit intérieur ou régional par habitant. Nous voici donc à la fin des années 60; 1974 représente l'émergence d'une crise structurelle, préparée par un déclin des industries qui étaient à la base de la révolution industrielle - le charbon et le fer. Les grèves du Borinage en furent un témoignage criant.

Ce cadre historique, très contraignant, explique beaucoup de choses. A cette époque, après 1974, le rapport des forces sociales est très favorable aux travailleurs, aux syndicats, qui obtiennent des accroissements de salaire sensibles, au détriment des profits de la plus-value. Ces gains sont mesurables, en examinant la part des salaires dans le revenu national - elle augmente. Ce rapport des forces met en cause le système d'hégémonie qui a fonctionné pendant les trente glorieuses, ainsi que les grands axes de la politique économique. Cette avancée sociale, qui s'est traduite par une diminution des profits, pouvait déboucher sur deux types de politique économique : soit on s'efforçait de pousser plus loin les avantages déjà conquis, soit on vivait un retour en arrière, se traduisant par un transfert de revenus des travailleurs, au sens large du terme, vers les entrepreneurs et vers le capital financier. Celui-ci s'est en effet considérablement développé, comme on l'a abondamment constaté depuis lors - un seul exemple, la mise à mort du SME (serpent monétaire européen). Cette mise à mort, en 1993, est un effet du décalage entre le capital purement financier, hypertrophié, provoquant des flux énormes, et le capital industriel,

directement productif; la spéculation effrénée, les mouvements de capitaux que nous avons connus, sont sans commune mesure avec les flux commerciaux de biens et de services.

La Wallonie est clairement une région de vieille industrialisation. Mais il ne faudrait pas perdre de vue que depuis 1974, sa structure industrielle a connu de sensibles modifications. Cette période - de 1974 à aujourd'hui - peut être découpée en trois phases, correspondant à trois cycles économiques. Le produit régional recule dès 1974; le choc pétrolier se greffe sur cette récession. En même temps, les travailleurs renforcent leur position face aux entreprises. On fait alors appel aux recettes traditionnelles pour sortir de la récession : on relance la machine économique, on gonfle la dette publique, on applique une politique keynésienne, avec une certaine réserve - on creuse le déficit, d'où l'endettement, et on s'efforce d'absorber le surcroît de chômeurs en augmentant les effectifs des services publics. Lorsque la reprise pointe, vers 1979-1980, elle ne suffit pas à résorber le chômage qui s'est amplifié depuis 1974. Le même scénario s'est d'ailleurs reproduit depuis : la récession produit du chômage, et la reprise qui suit s'avère incapable de résorber ce chômage, d'où une montée du chômage par paliers successifs. 1980, c'est le tournant : la politique économique va être réorientée de manière à induire un transfert de revenus des travailleurs dans leur ensemble vers les entreprises, conformément à ce que l'on a appelé le théorème de Schmidt (les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain). La politique de relance qui a prévalu de 1974 à 1980 s'est toutefois accompagnée d'une politique du franc fort, qui s'est traduite par une surévaluation du franc belge par rapport aux autres monnaies de l'ordre de 15 %. Les produits belges, et donc aussi les produits wallons, sont dès lors plus chers que ceux de nos principaux partenaires commerciaux, d'environ 15 %. Tous ces éléments font système - déficit des finances publiques pour atténuer le «retournement» de 1974, politique du franc fort, absorption d'une partie du chômage dans le secteur public. Ce système, plus tard, débouche sur une accélération du gonflement du chômage, sur un déséquilibre des finances publiques dont on sait le niveau qu'il a atteint à l'heure actuelle, et sur une détérioration de la position commerciale de la Belgique. En 1982, changement de cap et abandon de cette politique keynésienne : dévaluation, opérée contre l'avis de la Banque nationale, et mise en place du premier gouvernement Martens-Gol dont l'objectif avoué est réaliser le transfert de revenus dont je parlais plus tôt. Ce changement de cap tombe en pleine récession mondiale

- 1981, c'est la récession aux Etats-Unis. Seule la France y échappe quelque peu, avec le premier gouvernement Mauroy, mais sa politique économique sera un échec.

La politique de Martens-Gol aura de mauvais résultats, si l'on compare ses «performances» à celles des autres Etats : le seul paramètre économique positif, c'est l'inflation, mais du point de vue de la croissance et du chômage, c'est mauvais.

En 1986, le problème de la dette publique n'est absolument pas réglé; au contraire, il s'est amplifié tout au long de la décennie 1980-1990. La reprise qui se manifeste en 1986 est plus rapide en Flandre qu'en Wallonie, et ne permet pas de résorber le chômage accumulé au cours des années précédentes - d'où la progression par paliers à laquelle je faisais allusion.

Simultanément se produisent des modifications dans le tissu industriel de la Wallonie, qui a été profondément remanié entre 1982 et 1992. Les principaux secteurs manufacturiers, dont la valeur ajoutée, rappelons-le, ne représente que 25 % de la valeur ajoutée totale, sont les fabrications métalliques, la sidérurgie, l'agro-alimentaire, la chimie. En dix ans, la part de la sidérurgie a nettement diminué (les capacités de production ont été réduites à peu près de moitié en dix ans), la part des fabrications métalliques n'a que peu changé, alors que la chimie et l'agro-alimentaire se sont considérablement développés. La structure industrielle wallonne est, suite à ces transformations, beaucoup moins traditionnelle qu'on ne se plaît à le dire. Une partie importante de la production est exportée, de même d'ailleurs qu'une importante partie de la valeur ajoutée. En fin de compte, l'effet de la dernière récession, celle de 1993, a été comparable en Flandre et en Wallonie. Peut-être le recul de l'investissement a-t-il été moindre en Flandre, ce qui laisse prévoir une reprise un peu plus forte en 1994.

Cette plongée dans l'histoire économique de la Wallonie montre toute l'importance de la politique économique. Elle appelle aussi une certaine prudence dans le constat : il est sans doute un peu court de décrire simplement la Wallonie comme une région de vieille industrie en déclin. On peut s'en convaincre en envisageant les fameux objectifs définis par les communautés européennes, autour desquels on fait beaucoup de bruit. Trois fonds structurels sont concernés : le fonds européen de développement régional (le FEDER), le fonds européen d'orientation et de garantie agricole (le FEOGA) et le fonds européen social, auxquels il faut ajouter le programme de la banque européenne d'investissement; l'objectif 1 concerne les sous-régions en retard de développement (comme

le Hainaut : leur produit «sous-régional» ne doit pas dépasser 75 % du produit national moyen européen), l'objectif 2 concerne les sous-régions en déclin industriel (les arrondissements de Liège et de Charleroi), et il faut encore mentionner l'objectif 5B, qui concerne les régions agricoles (le sud du Namurois, Marche-Bastogne, Neuchâteau, etc.). La Wallonie, à certains égards, est une région en retard de développement, à d'autres, elle sera plutôt en déclin industriel, ou encore dominée par des problèmes agricoles.

Que l'on parle de retard de développement ou de déclin, les zonings industriels ont fait figure de panacée pendant les années 60. Comment situes-tu ces expériences dans l'historique que tu as tracé ?

FB – 1958 est l'année de fondation du marché commun. Elle correspond donc à une certaine ouverture économique. Les monnaies européennes redevennent convertibles à la même époque. Les premières lois d'expansion économique sont votées en 1959, après les grèves du Borinage contre les fermetures de charbonnages. On s'efforce d'attirer les investissements étrangers, et on crée les zonings dans cette perspective. On y voit aussi une réponse à des pertes d'emploi, qui n'ont toutefois rien de comparable avec celles que nous avons connues depuis lors, mais qui ont une charge symbolique considérable, d'autant qu'elles concernent la fraction de la classe ouvrière (mineurs et sidérurgistes) la plus organisée. Donc, il s'agit d'attirer des capitaux étrangers à coup d'avantages fiscaux, et, sauf exceptions extrêmement rares, cela n'a pas débouché sur d'importantes créations d'emplois. Cette politique est coûteuse, précisément à cause des avantages fiscaux qu'elle consent aux investisseurs, et on peut se demander s'il n'aurait pas été moins onéreux pour les pouvoirs publics de stimuler directement telle ou telle production. Après tout, les lois d'expansion économique, qui visent à favoriser l'investissement par les entreprises, grâce à des bonifications d'intérêt ou à des primes en capital, auraient pu rivaliser avec la politique des zonings. Bref, des entreprises ont débarqué, les résultats les plus probants ayant été enregistrés non pas sur le vieux sillon industriel, mais sur l'axe Brabant wallon-Namur-Luxembourg. Je ne pense en tout cas pas qu'une telle politique représente une solution aux problèmes de la Wallonie : pour moi, la solution est d'abord d'ordre macro-économique.

Avant de préciser cette idée, penses-tu que les objectifs 1 et autres soient plus encourageants ?

FB – Je ne crois pas que cela représente quelque chose de tellement important, en fin de compte. En principe, les fonds structurels mettent un franc à condition que la région en fasse autant. On est loin du compte : ce qui est prévu, au-delà du rideau de fumée, c'est que les Etats (la Région en l'occurrence) maintiennent le montant de leurs interventions pendant la période précédente (de 89 à 93). Je comprends bien que la décision ait fait un certain bruit politique, et que l'on ait amplifié ce bruit, mais les résultats que l'on peut attendre des objectifs 1, 2 et 5B seront minces.

Revenons au macro-économique : que signifie l'idée que la solution se situe à ce niveau ?

FB – On ne parlait pas de politique économique avant 1945. Il s'agit donc d'une notion de création récente, à peine postérieure à l'idée de plein emploi, dont on a commencé à parler juste avant la guerre. L'émergence de la notion de politique économique est un effet de la crise des années 30, du keynésianisme, du renforcement des partis socialistes, de l'interventionnisme - tout cela a joué. Ce sont d'ailleurs des socialistes qui ont théorisé cette notion - Tinbergen, le PVDA (parti socialiste hollandais), Ragnar Frisch, membre du parti socialiste de gauche norvégien. La politique économique vise des objectifs, quatre en l'occurrence, qui forment ce que l'on a appelé le carré magique (le plein emploi, la croissance, l'équilibre des échanges extérieurs, et la stabilité des prix), en s'appuyant sur des instruments tels que la politique budgétaire, la politique monétaire, la politique des changes, la politique dite des contrôles directs (comme des blocages de prix ou des contrats-programmes), les réformes institutionnelles (depuis les nationalisations jusqu'à des mesures juridiques face à la concurrence, etc.). Cette politique économique s'est mise en place après 1945, et correspondait à une certaine convergence entre les thèses keynésiennes et celles de la social-démocratie. Keynes était un libéral de gauche, et, tout en s'affirmant hostile à une socialisation de l'économie, il s'est retrouvé proche de la social-démocratie au moins sur deux points. D'une part, il était convaincu qu'une moins grande inégalité dans les revenus était favorable à la croissance, dans la mesure où les possibilités d'accroissement de la consommation étaient considérables chez ceux qui ne disposaient que de faibles revenus; d'autre part, son ennemi, c'était l'épargne, le rentier - Il fallait pratiquer l'euthanasie du rentier, disait Keynes, par une politique de taux d'intérêt très bas, de manière à «tuer» ceux qui se contentaient de tondre les coupons en se tenant à l'écart de

toute activité productive directe. Ces deux thèmes étaient tout à fait dans les cordes de la social-démocratie, d'où la consonance à laquelle je faisais allusion.

Le premier objectif cité était le plein emploi, défini, dans l'esprit de Keynes, par un taux de chômage ne dépassant pas 3 à 5 % de la population active; les instruments utilisés pour y parvenir, je le répète, sont un taux d'intérêt bas et une politique de déficit budgétaire. Keynes voyait d'un très bon œil le contrôle des mouvements de capitaux ainsi que l'ajustement des taux de change à l'échelle mondiale; mais sur ce point, il a été battu dans les négociations de Bretton-Woods, lors desquelles c'est la thèse américaine qui a prévalu, imposant des taux de change fixes. J'y insiste, les taux de change doivent être considérés comme un instrument de politique économique : il n'y a aucune raison d'en faire un tabou, surtout si l'on se veut de gauche. Il y a une «troisième voie» entre le fait de laisser le marché fixer librement les taux de change, ou de les considérer comme intangibles (on parlait effectivement de tabou à leur sujet pendant la négociation du plan global).

Si on avance dans le temps, la manière dont s'est fait le transfert de revenus des travailleurs vers le capital industriel et surtout financier, après 1980, sous le premier gouvernement Martens-Gol, est une autre illustration de la primauté du macro-économique. C'est la politique économique qui a rendu possible l'opération, les patrons auraient été dans l'incapacité d'imposer de tels transferts à une micro-échelle.

Aujourd'hui, c'est aussi en définissant les axes de la politique économique qu'on peut imaginer un réel développement, plus et autre chose qu'une simple croissance - il faut s'interroger aussi sur les finalités de la croissance, je parlerais de croissance finalisée ou d'éco-croissance. Voilà ce que j'entendais en disant que les solutions sont d'ordre macro-économique bien plus que micro-économique.

Le problème de la Wallonie est que la politique économique dépend de différents niveaux de pouvoir, dans la Belgique fédérale d'aujourd'hui. On constate, en principe et à la lecture des textes, que la politique économique est une compétence régionale. Mais on dit aussi, c'est une des dix exceptions mentionnées dans la loi de 1988, qu'il est nécessaire de maintenir l'union économique et monétaire. La région ne dispose dès lors que d'une politique économique amputée de ce qui relève du fédéral, et qui constitue précisément l'essentiel des leviers de la politique économique ! Il

me semble qu'on met ainsi le doigt sur une question cruciale : comment mener une politique économique de gauche, socialiste, alors qu'une partie importante des instruments d'une telle politique fait défaut ? Dans ces conditions, que reste-t-il comme possibilité de différencier politique économique de gauche et de droite - je pense en effet qu'une telle différence n'existe pas aujourd'hui ?

Il me semble impossible de mettre en œuvre ce que j'ai qualifié d'éco-développement dans l'enchevêtrement des différents niveaux de pouvoir en Belgique. On est inévitablement confronté à la dispersion des instruments de politique économique. On peut, théoriquement tout au moins, résoudre cette dispersion de deux manières : par la reconcentration de compétences au plan fédéral, sans même parler d'ailleurs de la fuite d'autres compétences vers le niveau européen, ou bien par la concentration des compétences économiques au niveau régional, concentration qui elle-même pourrait prendre différentes formes. La structure commune (belge) qui subsisterait serait de type confédéral.

Cette contradiction est à mon sens le problème central du parti socialiste : on ne peut que difficilement imaginer la mise en œuvre d'une politique plus socialiste au niveau fédéral, à cause des rapports de force politiques qui prévalent à ce niveau, mais le PS est quand même obligé de se mouiller dans des mesures économiques qui lui aliènent une bonne partie de sa base. Je pense évidemment au plan global et aux manifestations syndicales qu'il a suscitées. D'autre part, le plan régional ne permet pas d'aller beaucoup plus loin, même si ce niveau n'est pas négligeable - le budget régional représente à peu près 150 milliards, à comparer à un produit régional de l'ordre de 1900 milliards. Le PS est donc acculé à faire un choix.

Pour toi, l'hypothèse d'une reconcentration vers le fédéral est vraisemblable ?

FB – Non. Je l'ai citée parce que logiquement, elle constitue une possibilité de maîtrise des instruments nécessaires à un éco-développement, mais je la considère comme une hypothèse d'école. C'est concevable intellectuellement, mais politiquement complètement irréaliste. Reste donc l'autre possibilité, celle de pousser plus loin le mouvement de fédéralisation de la Belgique.

Plusieurs difficultés se présentent sur cette voie. D'abord, celle des rapports avec Bruxelles. J'ai dit plus tôt que Bruxelles s'est greffé sur la dernière phase de la révolution industrielle, en tant que pôle financier. La classe dirigeante en Belgique, à savoir la

bourgeoisie financière, qui résulte de l'amalgame de l'ancienne aristocratie et de la haute banque, est essentiellement bruxelloise. Elle est constituée de provinciaux qui se bruxellent, de nobles qui s'embourgeoisent, et de bourgeois qui s'annoblissent, le tout en liaison avec le Palais et la Société Générale. Le rapport de la Wallonie à Bruxelles a quelque chose du rapport de l'industrie à la finance. D'où l'idée que Bruxelles s'est construite en s'appropriant une partie de la plus-value produite en Wallonie.

Mais Bruxelles a aussi connu un certain développement industriel, même s'il est plus récent.

F B – Oui, notamment dans les fabrications métalliques; mais il ne faudrait pas perdre de vue l'aspect politique du problème. Sur une longue période, le personnel politique belge, dans tous les partis, a été marqué par une forte présence bruxelloise. Cette situation ne s'est modifiée que pendant les trente dernières années. La position de Bruxelles au plan des communautés est également singulière : on y trouve une minorité de Flamands qui se sentent tels, une autre minorité de Wallons qui se sentent tels, et une grande majorité de Bruxellois, francophones, mais bruxellois, dirais-je, de sorte qu'il me paraît difficile de mettre la Wallonie et Bruxelles sur le même pied. Il existe sans doute une région économique wallonne et une région économique flamande, mais les dix-neuf communes de Bruxelles me semblent un peu limitées pour revendiquer le titre de région économique. Le législateur a d'ailleurs tenu compte de ces différences, symboliquement par exemple, en attribuant aux régions wallonne et flamande le droit de voter des décrets alors que la région bruxelloise vote des ordonnances. On rit lorsqu'on parle des compétences de Bruxelles en matière de politique agricole, et les lois d'expansion économique n'y ont pas la même signification.

La reconnaissance d'un fait - Bruxelles n'est pas une région au même titre que les deux autres - ne revient pas à nier la nécessité d'une solidarité entre Bruxelles et la Wallonie. Mais cette solidarité est souvent unilatérale. Exemple récent : on connaît les difficultés budgétaires de la Communauté française, qui a été sauvée provisoirement, jusqu'en 1997, par l'emprunt de soudure (40 milliards, à répartir entre la COCOF, dont personne ne sait au juste ce qu'elle est - coquille vide ? -, et la région wallonne). Simultanément, l'exercice de certaines compétences a été transféré vers les mêmes institutions, COCOF et région wallonne. Clé de répartition : 25 %/75 %. On ne transfère pas complètement les moyens correspon-

nant à ces dépenses. Ensuite, on constate que la rapport réel des dépenses entre Bruxelles et la Wallonie n'est pas de 25 à 75, mais bien de 15 à 85. Cela signifie que 85 % des dépenses transférées est pris en charge par la région wallonne, avec des moyens de financement nettement inférieurs. C'est donc la région wallonne, la plus défavorisée (par exemple au regard du critère de la loi de financement, celui de la contribution moyenne à l'impôt des personnes physiques), qui est amenée à aider Bruxelles, qui est en moins mauvaise posture. Le qualificatif d'unilatéral que j'avance est à comprendre dans ce sens : la solidarité Bruxelles/Wallonie n'est pas formalisée, elle repose sur des malentendus, et elle n'est pas clairement perçue sur les plans économique et financier.

Que conclure de cette photographie ? Le pouvoir fédéral reste maître de l'armée (aujourd'hui de métier), de la monnaie, de la dette publique et de la sécurité sociale. Ce sont des éléments-clés pour un Etat. On voit régulièrement apparaître des tentatives, des ballons d'essai pour régionaliser des pans de la sécurité sociale, et de la dette publique. Ces tentatives émanent, pour l'instant, de Flandre, et plus particulièrement du VLD. Sous la forme sous laquelle elles sont émises, ces propositions constituent un marché de dupe : on régionaliserait la partie de la sécurité sociale la plus défavorable à la Wallonie - l'assurance maladie-invalidité et le chômage, encore que le déficit wallon à propos de l'AMI va probablement se combler assez rapidement, dans les dix ans à venir, sous l'effet du vieillissement de la population flamande. Il n'en est malheureusement pas de même en ce qui concerne le chômage ; raison de plus pour prendre le taureau par les cornes, et d'attaquer de front le problème du chômage.

D'un point de vue wallon, on n'a aucun intérêt à accepter les tentatives de régionalisation partielle. Si on discute de la sécurité sociale, il faut la considérer comme un tout, avec ses différents régimes, et il faut aussi discuter de la dette publique, et de la politique suivie par la Banque nationale - du tabou des tabous, pour Dehaene et Verplaetse, le franc. L'arrimage du franc au DM a des conséquences importantes, et des retombées sur la sécurité sociale. Il me semble qu'on devrait en venir à une espèce de cogestion de l'Etat belge par les régions, mais cette cogestion devrait porter sur tout. Dans ce cadre renouvelé, il est nécessaire d'avancer des propositions qui reviennent à utiliser les dix doigts sur le clavier de la politique économique, c'est-à-dire tous les instruments nécessaires à la définition d'une politique économique, de la politique budgétaire au taux de change.

En quoi ce programme se distingue-t-il d'une revendication d'indépendance ?

FB — Je ne crois pas que les problèmes se posent en ces termes, sans savoir comment les choses vont tourner. Je plaide simplement pour une vision d'ensemble et contre la schizophrénie actuelle, dont le PS me semble victime, opposant ce qu'il tente de faire au plan wallon et les orientations de la politique fédérale.

De manière générale, le PS doit se redéfinir. Le clivage réformiste/révolutionnaire, qui occupait une place très importante depuis 1917, s'est fortement déplacé. Les antagonismes principaux ne sont plus là, ou ils ne pèsent plus, ce qui revient au même. Il faut évidemment faire le bilan de 70 ans d'opposition entre social-démocratie et communisme, et ce bilan doit, à mes yeux, être l'occasion de repenser ce que devrait être une alternative socialiste. Mais ces efforts de redéfinition seront de toute façon vains dans le contexte de souveraineté morcelée que connaît la Wallonie : même à 40 % de l'électorat, comme en 1989, le PS ne pèse que d'un faible poids au plan belge. La redéfinition pour laquelle je plaide est donc à la fois d'ordre général (qu'est-ce qu'une alternative socialiste ?) et d'ordre spécifique (comment recouvrer une pleine souveraineté et en finir avec le morcellement ?).

Ta revendication de non-morcellement de la souveraineté, qui débouche sur un approfondissement ou un dépassement du fédéralisme, n'est-elle pas devenue obsolète face à l'importance accrue d'un niveau de pouvoir dont tu n'as pas parlé, l'euro-péen ?

FB — Je n'accepte cette objection que partiellement. Si relance il doit y avoir - et je ne fais même pas allusion ici à ce que j'ai appelé un éco-développement - elle ne sera efficace qu'au niveau européen, parce que les exportations des uns sont les importations des autres, et que la croissance dans un des pays européens favorise la croissance dans les autres. Une relance économique est d'autant plus efficace qu'elle implique un ensemble plus vaste; la meilleure serait mondiale. Autre chose est de questionner l'état actuel de l'union économique et monétaire européenne. L'Europe réelle est profondément désarticulée, financièrement, et monétairement; l'éclatement du SME n'est pas un phénomène secondaire. Le SME date de 1979, et il est mort et bien mort en 1993 : les fluctuations tolérées sont telles que chaque pays peut, de fait, faire ce que bon lui semble. Peut-être une autre forme lui succédera-

t-il, mais en attendant... On peut évidemment rêver d'une union monétaire que quatre ou cinq pays exemplaires créeraient à marches forcées d'ici deux ou trois ans, mais cela me paraît des plus douteux. La politique économique européenne est dominée par la politique économique allemande, par la Bundesbank et par le mark. Les enfants vertueux ont accroché leur monnaie au mark, et se sont alignés sur la politique économique allemande. Celle-ci est dictée par la crainte de l'inflation, et comme cette inflation a subi un léger coup d'accélérateur suite à la réunification allemande, la Bundesbank a augmenté ses taux d'intérêt, et nous avons suivi. Toute augmentation des taux d'intérêt a des conséquences catastrophiques sur la dette publique. Certains pays se sont astreints - la France - à mener une politique de désinflation compétitive, dans le jargon des économistes - on fait pression sur les coûts internes (les salaires, sans pudeur de langage) pour gagner un surcroît de compétitivité, pour rendre les produits, français en l'occurrence, moins chers, et cette politique (dont on mesure à cette occasion la fragilité), poursuivie depuis 83 et accentuée en 1987-88, vole en éclats en quelques jours sous l'effet de la dévaluation des monnaies italienne, britannique, espagnole et portugaise.

Il ne suffit donc pas de dire qu'une relance doit être européenne. Il faut simultanément mettre en place un système monétaire européen favorable à la croissance. Il faut donc abandonner ce dogme intenable des parités intangibles (il est impossible que des différences de taux d'inflation comme ceux qui caractérisent l'Allemagne - à peu près 20 % en cinq ans - et l'Espagne ou le Portugal - de 60 à 70 % en cinq ans - ne finissent pas par se répercuter sur les taux de change), et concevoir une alternative pour le système monétaire européen. Faute d'une telle alternative, il reste le plan national (ou régional, au sens où j'en parlais plus tôt), sur lequel il est possible d'agir. Ce n'est pas vrai que toutes les expériences se valent : les résultats de petits pays comme la Suède ou l'Autriche sont nettement meilleurs que les nôtres. Pourquoi se comportent-ils mieux ? Ne prouvent-ils pas qu'il est possible de mener une politique à la fois plus socialiste et plus efficiente ?

Ceci dit, qu'on ne me comprenne pas mal : je crois au niveau européen, mais là non plus, rien ne sera spontané. Le discours sur le déficit social est creux, parce que ceux qui nous tiennent ce discours sont par ailleurs incapables de nous dire ce qu'il faudrait faire sur le plan monétaire, alors que des propositions censées voient le jour.

J'ai lu, notamment sous la plume de Christian Vandermotten, que les politiques les plus efficaces en matière de redéploiement, de redéveloppement s'appuient sur un tertiaire dynamique. En Belgique, on trouve ce tertiaire dynamique à Bruxelles et dans les zones sous son influence, comme le Brabant wallon, et pas dans le sillon industriel traditionnel de la Wallonie.

F B — C'est quoi, le tertiaire ? Daniel Villey, en critiquant Fourastié, qui a lancé la notion, disait que le tertiaire apparaît bien mêlé, on y trouve le prêtre et la prostituée, l'accoucheur et le fossoyeur, l'homme de lettres et le patron de bistrot, etc. Au-delà de la boutade, on trouve dans le tertiaire beaucoup d'indépendants. Le Danemark est un des pays dont le niveau d'emploi est le plus élevé, plus de 70 % des personnes de 15 à 65 ans. La Belgique est à 53 %. Le Danemark ne compte que très peu d'indépendants. Par contre, la Wallonie, de même d'ailleurs que toute la Belgique, compte de nombreux indépendants. En évoquant cet exemple, je veux simplement inciter à la prudence : ne tirons pas de conclusion générale à partir d'exemples trop limités. Mais de toute façon, et sans ergoter sur sa définition, le tertiaire est toujours arc-bouté sur l'industrie, ne fût-ce que par les revenus distribués : en l'absence d'activité productive (aussi au sens vague du terme, loin de sa définition marxiste), je ne vois pas la possibilité d'un tel développement. On n'a jamais autant produit qu'aujourd'hui, et il existe des interrelations entre tertiaire et activité manufacturière. Le secondaire et le tertiaire sont liés. Enfin, l'éco-développement est profondément orienté par la politique économique, et de plus en plus.

Je vois donc un développement de l'ensemble de la société appuyé sur un triptyque : une politique industrielle dynamique, une ramification des services appuyé sur la première, le tout dans le cadre d'une politique économique globale.

Je reconnais cependant que certains aspects du développement du tertiaire méritent d'être examinés attentivement. Je pense à ce que l'on appelle l'économie sociale, elle-même très mêlée - elle va du non-marchand aux coopératives, qui sont souvent au cœur du marchand, en passant par les entreprises d'apprentissage professionnel. Il y a donc matière à discussion.

Tu as, à plusieurs reprises, utilisé la formule d'éco-développement. Quel est le contenu de cette formule ?

FB – Je parlerai d'abord d'éco-croissance. Je suis convaincu qu'il n'existe aucune possibilité de résorber le chômage sans croissance. Mais je suis tout aussi convaincu qu'elle doit être finalisée - elle doit notamment être «propre», au sens premier du terme, et le coût de cette «propreté» peut précisément être pris en charge par la croissance. Je reste aussi attaché à la vieille idée que le socialisme représente une transformation économique profonde, le capitalisme n'étant décidément pas satisfaisant - ce qui ne veut pas dire que l'on pourrait se passer des prix et de la monnaie. Pour moi, cette nécessité de transformation des structures économiques est incluse dans le concept d'éco-développement.

Ton insistance sur le macro-économique n'est-elle pas en contradiction avec les petits leviers chers à Philippe Busquin ?

FB – La référence à Busquin ne m'empêchera pas de penser qu'un cadre global est indispensable. Si Philippe Busquin entend par petits leviers le fait qu'on ne transforme pas la société par le haut, je suis d'accord. Une transformation réussie sera le résultat de multiples initiatives. Mais si le cadre économique global n'est pas favorable à ces initiatives, elles vont s'épuiser, et rien ne sera possible. Sans doute même ne verront-elles pas le jour. L'intervention de l'Etat, cela existe, la politique économique, cela existe, et on ne reviendra pas en arrière ! Même pour déréguler, pendant les années 80, les gouvernements se sont appuyés sur le pouvoir central pour détruire les équilibres précédents et en créer d'autres. Mais je n'ai pas l'intention de me laisser entraîner dans une opposition, futile à mes yeux, entre micro- et macro-économique, entre local et global. Tout au contraire, il faut tenir les deux maillons de la chaîne...

Propos recueillis par Pierre Gillis, 9 juin 1994



«La ville qui n'existait pas»,
Bilal et Christin, Ed. Dargaud, 1986.

les difficultés de la wallonie *

henri capron et christian vandermotten

La Wallonie, plus exactement dans ses provinces de Liège et du Hainaut, est exemplative des régions de vieille tradition industrielle en déclin, constituées au XIX^e siècle sur une base charbonnière associant la sidérurgie et la fabrication des produits minéraux non métalliques. La faiblesse du tertiaire moteur, l'écrasement des structures sociales, une orientation excessive des filières de formation vers les spécialisations industrielles classiques y sont caractéristiques.

Le Hainaut et Liège cumulent tous les aspects des difficultés structurelles de ces régions de vieille tradition industrielle, en même temps qu'ils sont handicapés par leur taille relativement faible, de sorte que les seuils permettant le déclenchement de synergies industrielles ne sont souvent pas atteints. En outre, la Wallonie est écartelée entre ses deux bassins principaux, plus concurrentiels que complémentaires. Les effets négatifs de cette concurrence, en termes d'utilité des aides publiques, sont sans doute aggravés par un saupoudrage qui reflète lui-même la situation d'une Belgique dont l'histoire est marquée par un non-achèvement de l'Etat-Nation et un système politique basé sur la représentation proportionnelle à tous les niveaux. Quant au commandement de l'industrie wallon-

* «Les difficultés de la Wallonie», *Revue belge de géographie*, Bruxelles, 116^e année, 1992, Fascicules 1 à 4, pp. 259-266.

ne, il est essentiellement localisé hors de la région, comme en Limbourg mais à la différence qu'ici il s'agit d'un tissu industriel fordiste bien plus récent, à l'opposé de la situation de la région de Courtrai et de Roulers. Ceci est illustré par la situation dans le secteur des fabrications métalliques (fig. 1 et 2, page suivante).

Profondément marquée par le déclin industriel, la région wallonne rencontre bien des difficultés à revitaliser son économie. La crise de la Wallonie s'inscrivait déjà en filigrane dans les grandes évolutions du début de ce siècle : la croissance de l'emploi industriel l'emporte dans l'axe métropolitain Bruxelles-Anvers dès les années 1870 à 1880 sur celle des bassins wallons; ceux-ci perdent de l'emploi industriel dès les années 30, si l'on exclut une croissance provisoire immédiate après la seconde guerre mondiale, plutôt liée à la faiblesse de la productivité et à un potentiel industriel peu endommagé, dans un contexte historique très provisoire. C'est au cours de la période d'après-guerre que le différentiel de croissance entre la Flandre et la Wallonie s'accroît, l'année 1965 marquant le rattrapage de la Flandre où le produit intérieur brut par habitant devient équivalent à celui de la Wallonie (tableau 1). Depuis lors, l'écart n'a cessé de se creuser, en particulier en défaveur du Hainaut. Si l'on tient compte en outre du recul relatif du P.I.B. belge par rapport à la moyenne communau-

Tableau 1. Evolution du P.I.B. par habitant en Wallonie.

	1960	1966	1975	1982	1988
Hainaut	90,5	84,2	78,8	78,1	73,8
Liège	111,3	105,1	97,3	95,4	92,2
Reste de la Wallonie ^(a)	87,2	88,0	78,4	78,3	77,7
Wallonie	96,5	92,0	84,6	83,5	80,6
Flandre	88,6	93,0	98,8	99,6	102,0
Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Belgique, par rapport à l'Europe des 12 ^(b)	104,4	105,7	111,5	104,0	100,9

Sources : INS, EUROSTAT.

(a) Brabant wallon, Namur et Luxembourg. Il faut tenir compte de l'ampleur des navettes entre la Wallonie, et tout spécialement le Brabant wallon, et la Région de Bruxelles-capitale : une part importante du revenu disponible en Brabant wallon est produite à Bruxelles. Le Hainaut abrite 39,5% de la population wallonne en 1988, Liège, 30,8% et le reste de la Wallonie, 29,7%. Ces pourcentages étaient respectivement de 41,3%, 33,0% et 25,8% en 1960.

(b) en S.P.A.

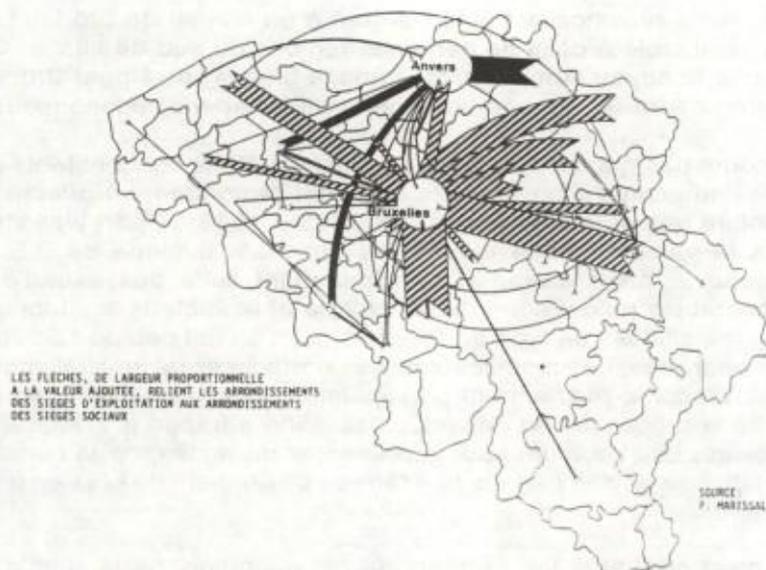


Fig. 1. Fabrication métalliques. Entreprises dont le siège social est dissocié du siège d'exploitation. 1985.

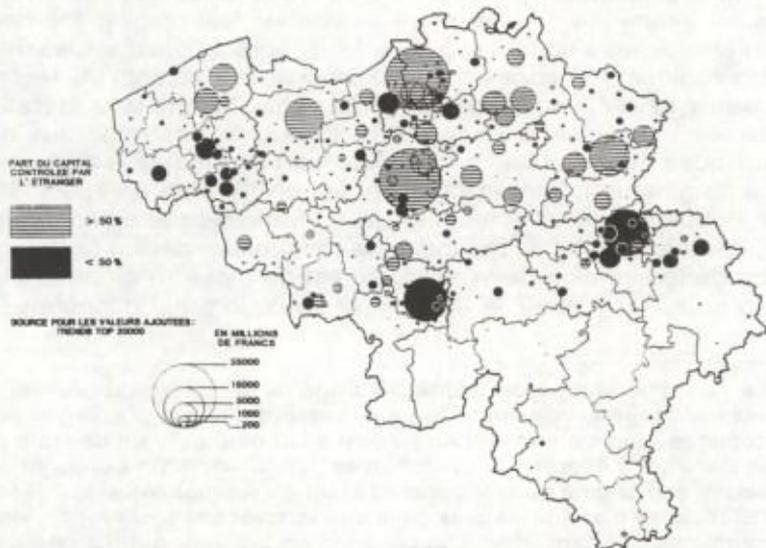


Fig. 2. Part de la valeur ajoutée contrôlée par le capital étranger dans le secteur des fabrications métalliques au sens large, sans la sidérurgie. 1985.

taire, cette province est actuellement à un niveau de produit par tête semblable à celui de certaines régions du sud de l'Italie. On voit que le noyau européen, la «banane bleue»¹ de Roger Brunet, est loin d'être un espace homogène de prospérité économique.

Au cours des quinze dernières années, les effets concomitants de la désindustrialisation et de la crise ont profondément affecté la structure industrielle wallonne. De 1973 à 1988, la part wallonne dans la valeur ajoutée industrielle nationale diminue de 3,5 % (tableau 2, page suivante) principalement suite aux évolutions défavorables qu'ont connu la sidérurgie et le secteur des fabrications métalliques de type traditionnel, mais en fait peu de secteurs sont épargnés. Les modifications des coefficients de spécialisation de la Wallonie proviennent principalement de l'intensité avec laquelle le processus de désindustrialisation a frappé les différents secteurs. Les secteurs sous-représentés du textile, de la confection, du bois et des métaux non ferreux deviennent de plus en plus marginaux.

Ce n'est que dans les secteurs de l'alimentation, de la chimie et de l'eau, gaz et électricité que la Wallonie parvient à renforcer sa position au niveau national, mais souvent en dehors des vieux bassins industriels (fig. 3, page suivante). Néanmoins les deux premiers secteurs restent largement sur-représentés dans les deux autres régions. Par contre, la position wallonne au sein du secteur de l'eau, gaz et électricité devient dominante. Malgré une altération de la valeur ajoutée wallonne dans l'industrie des minéraux non métalliques (terre cuite, céramique, verre, ciment), sa position reste dominante comme l'indiquent les coefficients de spécialisation. Pour les autres secteurs (papier, impression et édition, garages, construction et autres industries manufacturières) la détérioration de la situation de la Wallonie est de moindre ampleur bien qu'on puisse y trouver là également quelque motif d'inquiétude.

1. La «banane bleue» de Brunet : il s'agit de la zone européenne où est concentrée, traditionnellement, l'essentiel de la puissance économique. Elle s'étend de l'Angleterre à la Lombardie en passant par le Benelux, l'Allemagne et la Suisse. Cette «dorsale européenne» trouve son origine dans les grands courants économiques qui ont fait l'Europe de marchands puis celle des innovations techniques, commerciales et financières. L'appellation de banane, qui n'a rien d'argotique, se comprend quand on dessine cette zone sur une carte d'Europe. La France est plutôt excentrique par rapport à cette banane. (Ndlr).

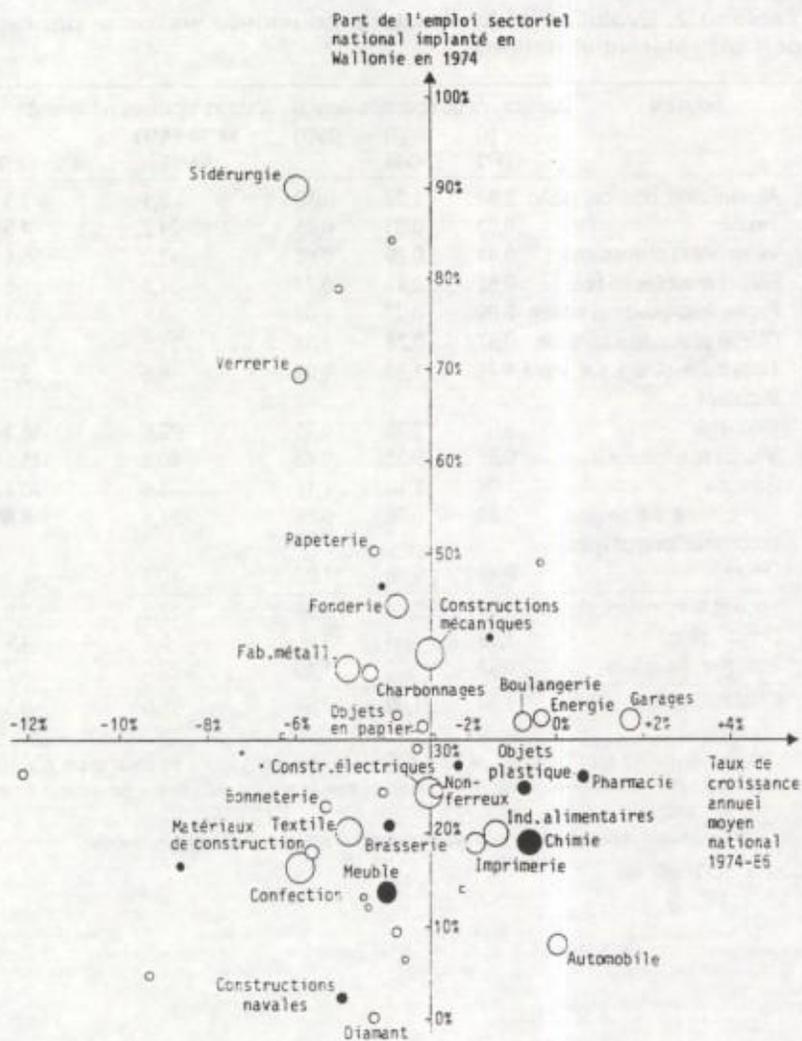
Tableau 2. Evolution de la structure industrielle wallonne par rapport au référentiel national.

Industrie	Coefficients de spécialisation(a)			Valeurs ajoutées relatives(b)	
	(1)	(2)	(2)/(1)	VA*88-VA*73	
	1973	1988		VA*73	VA*88-VA*73
Alimentation, boisson, tabac	0,84	1,00	1,19	+ 5,1	+ 1,3
Textile	0,62	0,53	0,85	-24,2	- 4,5
Vêtement et chaussures	0,44	0,29	0,66	-41,2	-5,4
Bois et meubles en bois	0,53	0,41	0,77	-31,3	-5
Papier, impression et édition	0,89	0,97	1,09	-3,7	-1
Chimie et activités annexes	0,57	0,78	1,37	+21,5	+ 3,7
Terre cuite, céramique, verre et ciment	1,76	1,86	1,06	-6,6	-3,5
Sidérurgie	2,68	2,35	0,88	-22,6	-18,3
Métaux non ferreux	0,85	0,38	0,45	-60,3	-15,5
Garages	1,06	1,18	1,11	-1,9	-0,6
Fabrications métalliques et constructions navales	0,89	0,76	0,85	-24,3	-6,5
Divers	0,65	0,66	1,02	-10,7	-2,1
Ensemble manufacturier	1,00	0,94	0,94	-17,3	-5,2
Construction	1,02	1,08	1,06	-6,2	-1,9
Eau, gaz, électricité	0,98	1,37	1,40	+23,6	+7
Total industriel	1,04	1,00	0,94	-11,6	-3,5

(a) rapport entre les contributions à la valeur ajoutée industrielle totale du secteur en Wallonie et dans le Royaume. Pour le total industriel, ce coefficient est calculé sur base de la valeur ajoutée totale.

(b) $VA^*t = (\text{valeur ajoutée sectorielle wallonie}/\text{valeur ajoutée sectorielle nationale})$.

Source : COREG.



La taille des cercles est proportionnelle au volume de l'emploi sectoriel national en 1974

Les cercles noirs indiquent les secteurs d'activité dont la dynamique wallonne entre 1974 et 1986 est meilleure que la dynamique nationale

Fig.3 Dynamique comparée des emplois industriels wallon et national (1974-1986).

Face à l'engouement à l'égard des PME, comment se situe la Wallonie ?

La faible représentation des P.M.E. dans l'emploi industriel wallon traduit l'écrasement du tissu social local. En outre, durant la période 1978-1987, la Wallonie se caractérise par un solde net de mortalité des entreprises occupant plus de 50 personnes nettement supérieur à celui observé en Flandre et à Bruxelles (tableau 3). Le taux de croissance des petites entreprises occupant de 1 à 50 personnes, bien que positif et supérieur à celui enregistré à Bruxelles, ne représente qu'un tiers de l'évolution observée en Flandre. Bien qu'appelant certaines nuances, ce constat d'ensemble subsiste lorsqu'on analyse les agrégats sectoriels. La situation est dramatique pour tout le secteur industriel. Le tertiaire manifeste une meilleure résistance, mais le différentiel d'évolution reste toujours défavorable à la Wallonie. Cette évolution conduit à un état de la situation en 1987 où la Wallonie voit sa part de moyennes et grandes entreprises se résorber à la portion congrue. Ce phénomène est particulièrement apparent au sein du secteur tertiaire où la Wallonie souffre d'un déficit structurel, notamment dans les sous-secteurs des transports et communications, des services financiers et des assurances. L'insigne faiblesse du secteur financier en Wallonie est illustrée par le fait que Liège vient certes en troisième position des villes belges pour la valeur ajoutée de ce secteur, mais avec seulement 8% de celle de l'agglomération bruxelloise et 34% de celle d'Anvers; Charleroi n'est classée qu'en sixième position, avec moins de 4% de la valeur bruxelloise, derrière Louvain, quasi au même niveau que Courtrai et Bruges.

Tableau 3. Evolution et répartition du nombre d'entreprises selon la taille par région (basé sur le siège social).

	Accroissement du nombre d'entreprises (en %) : 1978/1987				Répartition du nombre d'entreprises (en %) : 1987		
	de 1 à 49	de 50 à 100	+de 100	total	de 1 à 49	de 50 à 100	+de 100
Bruxelles-capitale	1,5	-33,5	-17,7	0,1	95,9	1,7	2,4
Wallonie	5,7	-42,4	-28,0	4,6	98,3	0,8	0,9
Flandre	16,8	-22,1	-17,2	15,4	97,4	1,3	1,3

Source : INS, calculs DULBEA.

Ces tristes performances de la Wallonie sont confirmées par les statistiques du chiffre d'affaire et de l'investissement. La part wallonne dans le chiffre d'affaire national diminue au cours de la période considérée à l'avantage de la Flandre (tableau 4). Le chiffre d'affaire wallon est nettement inférieur à sa valeur ajoutée, ce qui met en évidence la très grande dépendance de la Wallonie vis-à-vis des centres de décision situés à Bruxelles tandis que la Flandre apparaît sensiblement plus autonome. En matière d'investissement, les dynamiques wallonne et bruxelloise se révèlent très alarmantes. De 1978 à 1987, l'indice d'évolution relative chute au profit de la Flandre. Avec quelque 16 % des investissements nationaux, la problématique wallonne apparaît dans toute son ampleur. Ce chiffre démontre combien l'économie wallonne est engagée dans un processus de désindustrialisation qu'aucune politique n'a, à ce jour, réussi à endiguer.

L'achèvement du grand marché intérieur européen suscite nombre d'interrogations sur la capacité du tissu productif wallon à répondre à ce nouveau défi. Le risque non négligeable d'une polarisation régionale de la croissance représente un problème crucial pour une région engagée, depuis plusieurs décennies dans un processus de déclin cumulatif. Sa position géographique, la qualité de ses infrastructures et son ouverture naturelle sur l'extérieur constituent des atouts indéniables. Mais ces avantages ne doivent pas cacher les faiblesses importantes de cette région : la fragilité du tissu industriel, la déficience de la structure tertiaire (télécommunications, services financiers, assurances, centres de direction, recherche et développement), la surreprésentativité des industries traditionnelles sont autant de handicaps qui hypothèquent l'avenir de la région.

Tableau 4. Répartition régionale du chiffre d'affaire et des investissements. (basé sur le siège social).

	Indice d'évolution de la part relative (1978-1987)			Répartition en 1987		
	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Bruxelles	Flandre
Chiffre d'affaire	0,89	0,99	1,05	17,3	26,3	56,4
Investissement	0,84	0,76	1,25	16,2	27,1	56,7

Source : INS, calculs DULBEA.

Face à ses partenaires européens, quels sont les secteurs dans lesquels la Wallonie occupe une position relative favorable ? Les secteurs dans lesquels la Wallonie se distingue par une forte représentativité tant au niveau belge que européen sont les industries des minéraux non énergétiques et dérivés, des ouvrages en métaux et de l'eau, gaz et électricité et, dans une moindre mesure le secteur de la construction (tableau 5). On y retrouve la spécialisation très forte de la région dans l'industrie lourde. Parmi les secteurs où la Wallonie possède une position privilégiée au niveau national mais faible dans la perspective européenne, on trouve la construction de machines et de matériel mécaniques, la fabrication d'instruments de précision et d'optique et d'industrie du caoutchouc et du plastique. Il s'agit là de secteurs à moyenne et haute intensité technologique où la Wallonie devrait renforcer son posi-

Tableau 5. Coefficients de spécialisation wallons et belges par rapport aux référentiels belge et européen^(a), sur base de l'emploi.

Secteurs	Wallonie/ Belgique	Wallonie/ Europe	Belgique/ Europe
Eau, gaz, électricité	1,31	1,31	1,00
Autres produits énergétiques	0,16	0,17	1,06
Chimie	0,81	1,15	1,42
Minéraux non énergétiques et dérivés	2,06	3,01	1,46
Ouvrages en métaux	1,41	1,32	0,94
Machines et matériel mécanique	1,26	0,80	0,63
Constructions électrique et électronique	0,80	0,67	0,84
Matériel de transport	0,51	0,47	0,92
Instrument de précision et optique	1,20	0,46	0,38
Alimentation, boisson, tabac	0,85	0,99	1,16
Textile	0,65	0,98	1,51
Cuir, habillement	0,33	0,29	0,88
Bois et meubles	0,22	0,18	0,82
Papier, impression	0,90	0,89	0,99
Caoutchouc, plastique	1,09	0,80	0,73
Divers	0,17	0,17	1,00
Construction	1,13	1,06	0,94

(a) Europe = Benelux, RFA, R-U, France, Irlande, Danemark, Espagne.

Source : Eurostat, chiffres de 1984.



«La ville qui n'existait pas»,
Bilal et Christin, Ed. Dargaud, 1986.

tionnement par une sélection de créneaux spécifiques de manière à lui procurer des avantages comparatifs et une maîtrise de ces segments de marché. Bien que sous-représentée au niveau national dans les autres secteurs, la Wallonie n'apparaît pas fortement sous-représentée au niveau européen. Ainsi, convient-il qu'elle soit attentive aux évolutions de son secteur chimie, qu'elle préserve la rentabilité de son secteur textile et qu'elle poursuive sa politique de maîtrise de la filière agro-alimentaire. Dans les secteurs restants, la faiblesse de l'industrie wallonne est criante. La double dominance nationale et européenne rend difficile l'affirmation d'une véritable spécialité wallonne dans ces domaines. Néanmoins, par sa forte intensité technologique, le secteur des constructions électrique et électronique mérite un effort particulier.

Si l'on procède à une analyse sectorielle plus fine, on observe qu'il subsiste en Wallonie un potentiel important dans des secteurs de niveau européen, comme l'illustre le tableau 6 (page suivante). Ce tableau reprend les spécialisations régionales dans les secteurs sensibles à l'achèvement du grand marché intérieur, secteurs qui ont été identifiés au niveau européen par Buigues, Ilzkovitz et Lebrun en 1990. Une première lecture territoriale des enjeux sectoriels belges a été réalisée par Capron et Hostelard (1991), auxquels on renvoie le lecteur pour une synthèse des enjeux spatiaux à l'échéance 1993. A la lecture de ce tableau, il apparaît que la Wallonie -mais pas toujours ses vieux bassins industriels- possède des spécialisations régionales dans des secteurs à forte main-d'œuvre qualifiée et à haute intensité technologique (pharmacie, matériel médico-chirurgical, aéronautique, chaudières,...). Ces secteurs doivent faire l'objet d'un suivi attentif pour la double raison suivante :

- d'une part, les spécialisations wallonnes correspondent à des secteurs protégés, et sont donc particulièrement vulnérables aux mécanismes de restructuration de l'économie européenne;
- d'autre part, cette vulnérabilité est renforcée par le fait que la Wallonie ne dispose plus que d'une base industrielle très faible tant au niveau belge qu'au niveau européen.

Malgré une situation économique dramatique, la Wallonie possède encore des avantages comparatifs dans des secteurs de pointe et à croissance de la demande forte. Dans le contexte actuel de rareté des ressources publiques, il s'avère crucial d'établir une stratégie industrielle régionale cohérente et coordonnée dans un souci d'une plus grande efficacité des moyens mis en œuvre.

Tableau 6. Spécialisations régionales dans les secteurs européens sensibles.

	Wallonie	Flandre	Bruxelles
Spécialisations nationales	Chimie de base Brasseries	Chimie de base Brasseries	Chimie de base Brasseries
Spécialisations interrégionales	Pharmacie Matériel médico-chirurgical Mat. ferroviaire Eaux, limonades Tapis Autres chimies	Autres chimies Chocolat Bijoux Photo, cinéma Lampes Automobile Habillement	Pharmacie Matériel médico-chirurgical Mat. ferroviaire Eaux, limonades Tapis Chocolat Bijoux Photo, cinéma Lampes Automobile Habillement
Spécialisations monorégionales	Verre Matériel de génie civil Aéronautique Chaudières Céramiques Laines	Colon Appareils électroniques Machines agricoles Machines textiles	Télécommunications Machines-outils

orientation bibliographique

CAPRON H. (1992), Réflexions sur les structures économiques régionales, *La Wallonie au futur. Les défis de l'éducation*, Institut Jules Destrée, coll. Etudes et Documents, pp. 171-182.

CAPRON H. et HOSTELARD S. (1991), Perspectives d'intégration régionale au marché intérieur, *Cahiers Economiques de Bruxelles*, 131, pp. 274-304.

DE LANNOY W., KESTELOOT C., SAEY P., SWYNGEDOUW E., VANDERMOTTEN C. (1990), *Les fractionnements sociaux de l'espace belge. Une géographie de la société belge*, Contradictions, 58-59, 224pp.

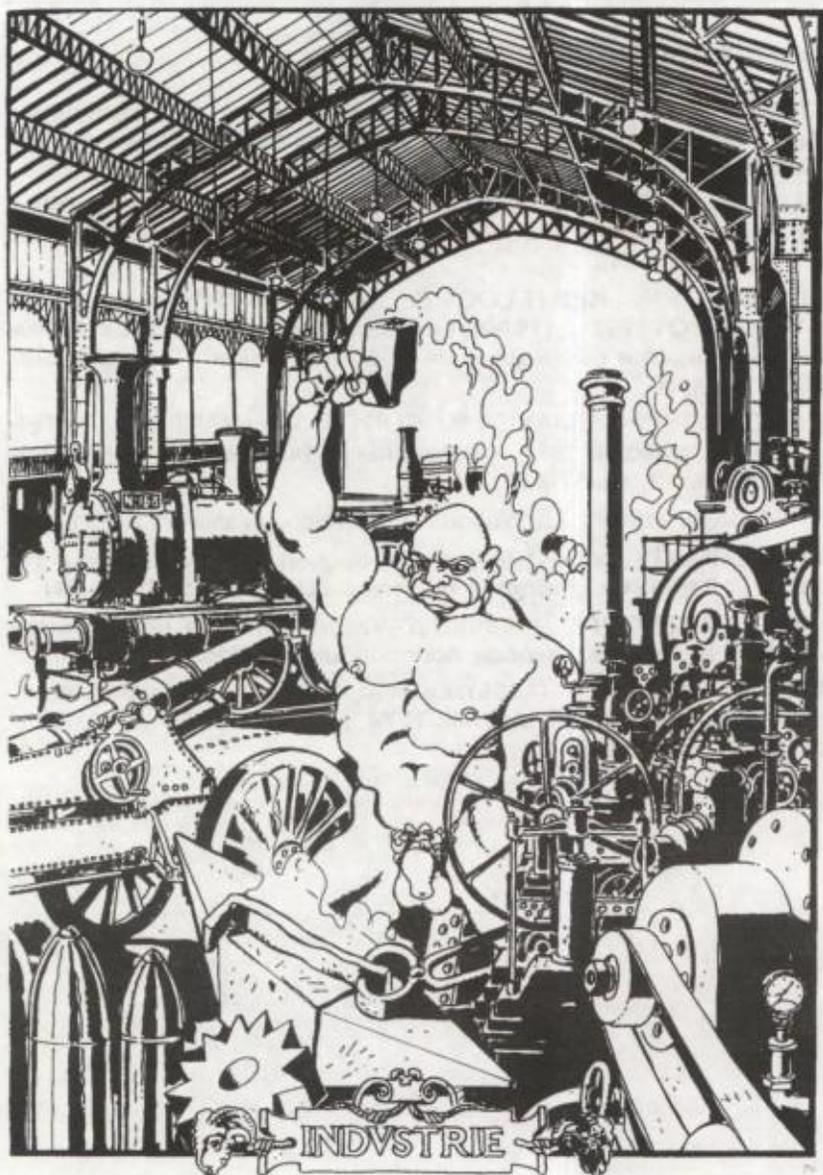
MERENNE-SCHOUMAKER B., SORTIA J.R., VANDERMOTTEN C. (1984), Wallonie 1984 : géographie de la crise, *Revue Belge de Géographie*, 2, pp.57-113.

SPORCK J. (1983), La Wallonie et la crise, *Wallonie*, pp.91-112.

VANDERMOTTEN C. (1985), La production de l'espace industriel belge : 1846-1984, *Hommes et Terres du Nord*, pp. 100-109.

VANDERMOTTEN C. (1986), La Wallonie dans la crise. Temps longs et lecture de l'espace économique, *Wallonie*, pp.49-67.

VANDERMOTTEN C. (1989), Le comportement spatial des industries en Belgique avant et après 1974, *Hommes et Terres du Nord*, pp. 265-271.



«BD et architecture»,
Tardi, *A Suivre*, numéro hors série.

centenaire de la charte de quaregnon

clauder renard

Adoptée par le Parti ouvrier belge en décembre 1893 (Bruxelles) et mars 1894 (Quaregnon), la Déclaration ou Charte de Quaregnon a fait reparler d'elle à l'occasion de son centenaire. On s'y intéresse toujours. Il faut reconnaître que ce n'est pas donné à n'importe quel document politique.

Le trait le plus caractéristique de ce document est que le POB s'y définit pour la première fois comme un parti dont le but est de transformer le régime capitaliste en régime collectiviste (la différence entre collectivisme et socialisme n'étant indiquée nulle part dans le texte).

On sait que, lors de sa fondation, en 1885, le POB avait préféré ne pas se donner pareille étiquette qui était de nature, estimait-il, à effrayer beaucoup d'ouvriers. Neuf ans plus tard, en octobre 1894, ce parti entraînait pourtant à la Chambre avec vingt-huit députés, après avoir proclamé à Quaregnon des ambitions socialistes qui n'étaient peut-être pas toujours un modèle de rigueur théorique, mais qui n'en étaient pas moins fort claires. C'était devenu un grand parti réformateur et il aurait pu devenir un parti révolutionnaire. Il arrive, en effet, à des gens qui revendiquent des réformes nécessaires, de faire la révolution pour les obtenir si le pouvoir en place les leur refuse sans avoir les moyens de son refus.

Cette rapide évolution du POB était en rapport avec les changements profonds intervenus dans la société elle-même. De nombreuses études bien connues ont mis en relief l'extraordinaire croissance de l'industrie lourde à cette époque, surtout autour des gisements houillers wallons, et la prolétarianisation galopante qui s'ensuivit. Prolétarianisation douloureuse aussi, tant pour les artisans des villes «*jetés au prolétariat*», comme disait Proudhon, que pour ces paysans dont Verhaeren a si bien évoqué l'exode, «*avec leurs chats, avec leurs chiens*», dans *Les campagnes hallucinées* (1893).

Le bon vieux livre de B. Chlepner, *Cent ans d'Histoire sociale en Belgique*, fournit de nombreuses informations utiles pour éclairer le contexte socio-économique de la fondation et du développement du Parti ouvrier belge. La croissance industrielle se fait chaotique entre 1873 et 1895 («longue dépression») et va de pair avec un chômage intense quand, en 1886, on assiste à un véritable soulèvement du prolétariat wallon.

une rencontre historique

Il se produit alors une rencontre historique peu banale: celle d'un puissant mouvement de masse dépourvu de tout objectif politique avec une petite formation politique qui a justement «sur elle» les objectifs qu'il faut. Ce qu'il faut, en l'occurrence, c'est le suffrage universel qui doit permettre l'adoption de lois sociales; c'est organiser et éduquer les masses ouvrières dans ce but; c'est, au-delà des objectifs du moment, faire comprendre aux travailleurs qu'ils «*ne peuvent attendre leur complet affranchissement que de la suppression des classes et d'une transformation radicale de la société actuelle*» (art.4 de la Déclaration de Quaregnon).

La mouvement de 1886 renvoie à leurs cabinets de travail ou à leurs estaminets les militants anarchistes qui ne juraient que par la grève générale, mais ne voulaient pas entendre parler d'action politique. Il oblige la classe dirigeante à reconnaître qu'il existe une question sociale et que, dès lors, il faut bien envisager de régler cette question par des moyens politiques, même si l'on ruse et si l'on tergiverse. Dans ces conditions, on conçoit que l'initiative politique ait alors glissé entre les mains du POB. En 1893, il est capable d'organiser une grève générale politique et d'obtenir ainsi le droit de vote pour tous les hommes, selon les règles du système plural. C'est un changement de situation radical. De 1886 à 1893, on passe de l'émeute à la grève générale, de la protestation désespérée à un premier pas important vers le suffrage universel,

de la négation de la question sociale à sa reconnaissance officielle. Tout cela aurait été impossible sans l'intervention de la force politique nouvelle que représentait déjà le POB et dont la Charte de Quaregnon fut la consécration «doctrinale».

Le sens de cette Charte n'est donc vraiment clair que si on le situe dans son cadre historique, celui de l'irruption du prolétariat industriel sur la scène politique belge et, plus largement, à l'échelle du monde industriel, celui d'une confrontation très dure entre le prolétariat et la bourgeoisie qui utilise son Etat pour réprimer grèves et manifestations (le mouvement de '93 fait quatorze tués).

Les contrastes sociaux sont en noir et blanc. Un des mérites du film *Germinal* est de donner un aperçu de ce que pouvait être la vie sociale dans un bassin minier à l'époque où les auteurs de la Déclaration de Quaregnon pensaient que la réalisation de leur idéal - *«assurer à tout être humain la plus grande somme possible de liberté et de bien-être»* - était *«incompatible avec le maintien du régime capitaliste qui divise la société en deux classes nécessairement antagonistes»* (art.3).

La propagande socialiste entend aider les travailleurs à prendre conscience de ce fait; elle s'appuie sur des conceptions qui peuvent varier sensiblement, mais qui, toutes, s'élaborent et se construisent dans le champ théorique de la lutte des classes, avec, parfois, une tendance au dogmatisme le plus rocailleux. Celle-ci apparaîtra avec une particulière netteté, en France, dans l'attitude de Jules Guesde à l'égard de l'affaire Dreyfus. Aux yeux de Guesde, les prolétaires n'ont pas à prendre la défense d'un militaire, c'est-à-dire d'un homme qui, à l'occasion, n'aurait pas hésité à faire tirer sur eux. On sait que Jaurès réagit différemment, mais non sans se fonder lui aussi sur une ferme «position de classe», en l'occurrence sur l'idée qu'il appartenait au prolétariat, qui y avait intérêt, *«d'empêcher une trop violente dégradation intellectuelle et morale de la bourgeoisie elle-même»*¹.

Au moment du congrès de Quaregnon, on a, en Belgique, le même esprit de classe très fort, encore qu'il soit beaucoup moins porté qu'en France et en Allemagne à se donner des projections théoriques. C'est un esprit de classe qui s'accommode volontiers d'un certain pragmatisme. Le parti s'est fondé neuf ans plus tôt en

1. La revue *Espace Marx*, qui paraît à Lille, a reproduit les discours prononcés par Guesde et Jaurès à l'occasion d'un débat organisé à l'Hippodrome de Roubaix le 16 novembre 1900. Les deux orateurs y revinrent sur l'affaire Dreyfus. Il est précisé par le compte rendu que les propos de Guesde suscitèrent de «vifs applaudissements».

regroupant des associations diverses, surtout économiques, et, sur ce plan, les choses n'ont pas fondamentalement changé; c'est le mouvement coopératif qui tend à devenir l'épine dorsale du parti et c'est au nouveau groupe parlementaire que va bientôt échoir le rôle de direction politique réelle. Mais, tel qu'il est, le POB n'en remplit pas moins de plus en plus les fonctions d'un véritable parti socialiste et il y est d'ailleurs encouragé par les influences qu'il subit au sein du mouvement international qui encadre son action. Ce cadre est celui de l'Internationale socialiste (II^e Internationale) à laquelle les Belges ont adhéré dès sa création à Paris en 1889. Adhésion qui ne constitue pas un tournant puisque quelques-uns des principaux fondateurs du parti, César De Paepe surtout, avaient fait leurs premières armes au sein de l'Association internationale des Travailleurs (1864-1876), théâtre de débats et de polémiques mémorables entre marxistes et anarchistes.

Il était donc normal, pour les concepteurs de la Charte de Quaregnon, de s'inspirer des documents du même genre déjà publiés par d'autres partis socialistes. Par exemple, la formulation du point 3 de l'article 7 de la Charte, point selon lequel les travailleurs doivent combattre *«par tous les moyens en leur pouvoir»*, s'inspire partiellement du programme que le Parti ouvrier français avait adopté dès 1880. Mais, en 1893-94, la référence la plus attractive sur le plan international était sans conteste le programme d'Erfurt publié en 1891 par la social-démocratie allemande. Selon Engels, ce programme donna raison sur toute la ligne aux marxistes, dont l'influence bénéficia également, au début de la décennie, de plusieurs grands succès politiques: en 1890, abrogation de la loi contre les socialistes allemands et victoire électorale de ces derniers; en 1892, triomphe du parti de Guesde aux élections municipales françaises.

C'est ce qui explique l'apparition dans le POB d'une tendance qui se réclamait du marxisme. Son porte-parole aux congrès de Bruxelles et de Quaregnon, Edouard Anseele, se disait convaincu que tout le mouvement socialiste serait un jour entraîné par les idées marxistes et que l'évolution du capitalisme conduirait à la dictature populaire.

Une lecture comparée des documents de Quaregnon et d'Erfurt fait ressortir nettement que le second influença le premier sur plusieurs points importants.

C'est le cas de l'article 4:

«Les travailleurs ne peuvent attendre leur complet affranchissement que de la suppression des classes et d'une transformation radicale de la société actuelle. Cette transformation ne sera pas seulement favorable au prolétariat, mais à l'humanité tout entière;

néanmoins, comme elle est contraire aux intérêts immédiats de la classe possédante, l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes».

Même observation en ce qui concerne deux des trois derniers points de l'article 7, là où le POB «*se considère comme le représentant de tous les opprimés sans distinction de nationalité, de culte, de race ou de sexe*» et déclare que l'émancipation des travailleurs «*n'est pas une œuvre nationale, mais internationale*». En revanche, la fin du point 3 de l'article 7 est très en retrait par rapport au passage correspondant du programme d'Erfurt.

socialisme et collectivisme

C'est que, pour une très large part, la Charte de Quaregnon reste profondément marquée par la pensée de César De Paepe et de son jeune disciple Emile Vandervelde qui fut le maître d'œuvre du projet de Déclaration. Cette pensée avait évolué, durant les deux décennies précédentes, de l'anarchisme proudhonien vers un collectivisme composé de différents emprunts aux théories qui s'étaient affrontées au sein de l'ex-A.I.T. Dans un livre publié en 1898, *Le socialisme en Belgique*, Vandervelde lui-même et Jules Destrée ont indiqué ce qu'il fallait entendre par «collectivisme». Cette théorie constituait, d'après eux, une synthèse du Manifeste communiste de 1848, du *self help* britannique, «*principalement sous sa forme coopérative*», et des tendances quasi religieuses du socialisme français. On sent d'ailleurs l'influence de celles-ci dès les premières lignes de la Charte. Le texte part non d'une analyse des réalités du capitalisme contemporain, mais, comme l'a relevé Léon Delsinne, «*d'affirmations doctrinales et de jugements de valeur*»².

Mais c'est sur le point 3 de l'article 7 que la différence avec le texte allemand est de loin la plus significative.

Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour combattre le capitalisme?

La Déclaration de Quaregnon répond qu'il faut le combattre «*...notamment par l'action politique, le développement des associations libres et l'incessante propagation des principes socialistes*». Le texte d'Erfurt est infiniment plus précis:

2. Léon Delsinne, «Le Parti ouvrier belge des origines à 1894», Bruxelles, 1955.

«La lutte de la classe ouvrière contre l'exploitation capitaliste est nécessairement une lutte politique. La classe ouvrière ne peut pas mener ses luttes économiques et ne peut pas développer son organisation économique sans droits politiques. Elle ne peut pas réaliser le passage des moyens de production en la possession de la collectivité sans être entrée en possession de la puissance politique. Rendre cette lutte consciente et unitaire et lui montrer son but nécessaire, telle est la tâche de la social-démocratie»³. On notera que le programme d'Erfurt dit *«entrer en possession de la puissance politique»* pour tromper la police impériale. En réalité, il s'agit bien du pouvoir politique qui, selon Engels, devrait revêtir la forme d'une république démocratique et assurer la *«concentration de tout le pouvoir entre les mains de la représentation du peuple»* (d'après le modèle de la Convention de 1793 en France).

L'Histoire fait volontiers des pieds de nez à ceux qui la font. Biaisée en 1891, cette façon de dire les choses, de parler de *«puissance politique»* plutôt que de pouvoir, paraîtra-t-elle encore si insuffisamment précise au lecteur actuel, après les différentes expériences vécues au XX^e siècle en fait d'exercice du pouvoir par le ou au nom du prolétariat? Il y a là matière à débats... Mais la Charte de Quaregnon, elle, n'ayant du reste à s'embarasser d'aucun problème de vocabulaire, éluda purement et simplement la question de fond. L'action politique était reléguée au rang d'un moyen d'action parmi d'autres et on comprend qu'elle ait été vite confondue avec l'action parlementaire. Le développement des associations libres nous renvoie concrètement à la priorité de fait donnée aux coopératives. Et quant à *«l'incessante propagation des principes socialistes»*, elle glissera petit à petit et de plus en plus souvent vers la propagande de type électoral.

Mais, ici encore, peut-être convient-il de nuancer nos observations. Nous nous trouvons devant un texte dont les transformations de la société, maintenant séculaires, n'ont pas desséché toute la sève. Le lecteur de 1994, qui ne sait plus rien de la coopération et des illusions fondées sur elle au XIX^e siècle, mais qui mesure bien l'importance du mouvement associatif dans la société actuelle, peut éventuellement trouver un sens nouveau ou plus exactement renouvelé à une phrase qui appelle au *«développement des associations libres»*. De même, l'analyse de la situation actuelle

3. Karl Marx et Friedrich Engels, «Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt», Ed. Sociales, Paris 1950.

peut conduire à une réévaluation de ce qu'il faut entendre par «*propagation des principes socialistes*», car la gauche se trouve effectivement aujourd'hui devant d'énormes responsabilités politiques en matière d'éducation, de formation et surtout de défense du principe de la solidarité.

Ce principe est évoqué dans le point a) de l'article 6 de la Charte de Quaregnon. Mais il faut reconnaître qu'il ne l'est pas de la meilleure manière, car cet article 6 a pâti du fait que les arguments contradictoires de Vandervelde et d'Anseele se sont mutuellement neutralisés dans le texte. «*La pratique de la solidarité*» devient ainsi, au point a), une question d'«*ordre moral*», tandis qu'au point b), ce qui «*accompagne*» la transformation du régime capitaliste en régime collectiviste, c'est, de but en blanc, sans aucune transition au niveau du pouvoir politique, «*la transformation de l'Etat en administration des choses*».

Cet étonnant raccourci résulte simplement d'une absence de vues communes sur la phase de transition. En fait, le projet rédigé par Vandervelde disait que la transformation du régime capitaliste en régime collectiviste «*devait être accompagnée par la constitution de la société sur les bases d'une Fédération fonctionnelle*». C'était la résurgence d'une thèse de Proudhon qui voulait supprimer d'emblée tout Etat pour le remplacer par un ensemble d'organes de gestion économiques décentralisés et fédérés. Vandervelde, qui était quand même un peu embarrassé par le radicalisme de cette théorie, acceptait néanmoins de maintenir l'idée d'un Etat, - «*Etat économique*» qui remplacerait l'«*Etat politique*» (ce qui lui valut d'ailleurs d'être critiqué par les anarchistes orthodoxes).

L'argumentation d'Anseele eut finalement raison de la Fédération fonctionnelle chère au futur «*patron*». Le leader gantois insista notamment sur le fait qu'il était impossible de décrire à l'avance comment serait constituée la société de l'avenir et que la réglementation de la production ne se réaliserait pas par décrets anticipés. Mais Vandervelde tint bon sur ses positions d'«*ordre moral*» et la Déclaration de Quaregnon resta finalement muette sur la question de la transition politique vers «*l'administration des choses*».

Ainsi, cette Charte reflète tout à la fois, historiquement, l'impressionnante montée du mouvement ouvrier socialiste en Belgique et les limites théoriques qui étaient les siennes à l'époque, son retard relatif sur le plan des idées socialistes.

Encore ne faut-il pas exagérer l'importance de ce retard, car les victoires du marxisme que représentaient alors les avancées de la social-démocratie allemande et du guesdisme n'empêchèrent

pas socialistes allemands et français de se trouver *a quia* devant les terribles problèmes posés, vingt ans plus tard, par le déclenchement de la première guerre mondiale.

des idées modernes

Il est certain que la Charte de Quaregnon, telle qu'elle était, contribua beaucoup au développement d'un travail d'éducation et de propagande qui familiarisa les éléments les plus actifs de la classe ouvrière avec l'idée que le progrès social et la vitalité de la démocratie dépendaient avant tout de la capacité de leur mouvement à promouvoir une action politique indépendante.

Il n'est pas fortuit que la Belgique - la Wallonie plus spécialement - ait été par excellence le pays des grèves générales politiques. Des grèves qui ont débouché sur une série de grandes réformes touchant à la vie de la société en profondeur et dont la signification politique autant que sociale est telle qu'il importe, aujourd'hui encore, de les défendre contre les empiétements du néolibéralisme.

De ce point de vue, André Cools avait raison d'écrire dans *Le Peuple*, en 1973, que la Charte de Quaregnon faisait partie «*du patrimoine intellectuel du mouvement socialiste belge*» et que personne ne pourrait «*l'en chasser*». C'est toujours vrai aujourd'hui et il faut ajouter que cette pièce du patrimoine socialiste concerne au surplus l'ensemble de la gauche et des forces progressistes. La Charte de Quaregnon n'est donc pas un monument classé à visiter de temps à autre. Mais ce n'est pas non plus un document qu'il faudrait moderniser: il y a, d'un côté, tout ce qui appartient à l'Histoire, idées mortes, vues périmées, jalons dépassés, et, de l'autre, des éléments qui sont restés, eux, tout à fait modernes et qu'il faut reprendre, revivifier, dans des textes adaptés à notre époque. Par exemple l'idée du combat en faveur de «*tous les opprimés sans distinction de nationalité, de culte, de race ou de sexe*». Ou encore l'idée que ce combat «*n'est pas une œuvre nationale, mais internationale*».

Ce sont deux idées fondamentales et pleinement actuelles, dont l'expression, à la fin du document, corrige ce que la «*pratique de la solidarité*», évoquée plus haut dans le texte, peut avoir d'un peu vague et abstrait quand on la rattache uniquement à un devoir moral. Ceci ne signifiant pas que le point de vue moral puisse être méconnu. Au contraire, les transformations de la société qui se sont produites depuis un siècle et, plus spécialement, depuis une quinzaine d'années, semblent avoir donné une dimension nouvelle

et beaucoup plus importante aux aspects éthiques des problèmes de société. Qu'il s'agisse des rapports Nord-Sud ou de la pauvreté qui s'aggrave sensiblement jusque dans les pays développés, c'est un fait que les manifestations concrètes de la solidarité envers les victimes de l'oppression sous toutes ses formes relèvent aujourd'hui, de plus en plus, de considérations d'ordre moral.

La critique historique conservant tous ses droits, ces considérations peuvent conduire à un lecture différente, nourrie par une autre sensibilité, de textes anciens comme la Charte de Quaregnon. Sans doute est-ce dans cette optique que les écologistes l'ont prise en compte récemment.

Mais il en est ainsi parce que les pratiques de solidarité que nous a léguées le vieux prolétariat industriel appartiennent au même type d'héritage historique que, par exemple, les droits de l'homme qui nous avaient été apportés auparavant par la bourgeoisie révolutionnaire.

Ces pratiques sont entrées dans les mœurs, elles sont devenues une «force matérielle» dans les luttes des salariés, dans la vie sociale où elles traduisent la résistance de la gauche aux pressions, soit brisantes, soit dissolvantes, du nouveau Marché de droit divin.

On le doit pour une bonne part aux gens qui s'étaient réunis à Bruxelles et à Quaregnon, voici cent ans, pour essayer de construire une grande politique réformatrice susceptible, espéraient-ils, de civiliser l'avenir.



«BD et architecture»,
Tardi, *A Suivre*, numéro hors série.

berlusconi, ou comment tout changer pour que rien ne change

hugues le paige

Hugues Le Paige, journaliste à la RTBF et collaborateur régulier de notre revue, connaît l'Italie de longue date, au point qu'il en est devenu un spécialiste, sans doute sous l'effet d'affinités électives, ses reportages à la RTBF en font foi. On rappellera le récent «Piccola Russia» (voir CM 189 - mars avril 1993).

Parler aujourd'hui de l'Italie sans évoquer les résultats surprenants des récentes élections qui s'y sont déroulées serait aberrant. La gauche est en effet passée d'un succès triomphal à une des plus grosses défaites de son histoire. Comment expliquer l'événement ?

Hugues Le Paige – Il me semble qu'il faut distinguer deux niveaux. D'abord, un niveau très général : ce n'est pas la première fois qu'en Italie la gauche arrive aux portes du pouvoir. On l'a vue gagner des élections locales, régionales, administratives, puis être incapable de conquérir cette petite marge d'électeurs manquants qui aurait assuré le «sorpasso»¹. Ainsi dans les années 75/76, un

1. On appelait ainsi le «dépassement» de la Démocratie Chrétienne par le PCI.

Il est difficile de réaliser une comparaison précise des deux scrutins évoqués dans la première question, le municipal de fin 1993 et le législatif du 28 mars 1994, dans la mesure où les listes qui se sont présentées dans les communes représentaient des alliances différentes d'une ville à l'autre. Néanmoins, dans presque toutes les grandes villes, le second tour s'est résumé à un affrontement gauche/droite, dont la gauche est sortie victorieuse à Rome, Naples, Venise, Gênes, Trieste, Palerme, ... mais pas à Milan, et *Forza Italia* n'existait pas encore; à Rome, c'est Fini, le leader des post- ou néo-fascistes qui conduisait la liste de droite.

Les législatives ont mis en évidence l'existence de trois blocs : le pôle progressiste, dont le *PDS* était la colonne vertébrale, et qui comprenait aussi *Rifundazione Comunista*, la *Rete*, les Verts, qui a obtenu 34,3 % des suffrages; le centre (les sociaux-démocrates, le parti populaire italien, et le Pacte pour l'Italie, les deux derniers représentant les lambeaux de la Démocratie Chrétienne), qui a obtenu 16,8 % des voix; enfin, le «pôle des libertés», comme il s'est qualifié lui-même, unissant la Ligue du Nord - la *Lega* -, *Forza Italia*, l'*ADS* - c-à-d le *MSI* néo-fasciste élargi et «honorabilisé», et les radicaux de Pannella, ce «pôle des libertés» ayant obtenu 46,2 % des voix, dont 21 % pour la seule *Forza Italia* qui ne comptait que deux mois d'existence.

Le «pôle des libertés» a renforcé sa position aux européennes où il a réalisé un score de 51,8 %.

mouvement puissant de luttes politiques, sociales et de société (referendum sur le divorce) a porté l'électorat vers la gauche, mais les élections législatives de 76 n'auront pas été celles du «sorpas-s». La gauche est très forte localement, elle dispose d'implantations réelles au niveau régional, mais à plusieurs reprises elle s'est heurtée à un obstacle qui l'empêche de gagner à l'échelle nationale. En 1984, le PCI a certes fait mieux que la DC mais c'était dans l'émotion qui suivait la mort d'Enrico Berlinguer, disparu en pleine campagne électorale. Cette victoire aux élections européennes ressemble plutôt à un chant du cygne.

Cette fois cependant, les choses se sont passées dans un contexte très différent. Tout le système politique s'est écroulé à cause des scandales, de la corruption, de l'efficacité de l'opération «Mains propres». S'ajoutent à cela l'usure du pouvoir et l'absence de justification d'une force d'inertie comme la DC.

Celle-ci, qui se définissait comme «centre» ou comme force «modérée» est parvenue à se survivre par antagonisme à la gauche et hostilité au monde communiste. L'écroulement de ce monde a entraîné l'implosion de la DC.

A gauche cependant, ce n'est pas l'immobilisme ou l'inertie qui étaient de rigueur!

H LP – En effet. Le Parti communiste est devenu le PDS, il a accompli et dans une large mesure réussi sa révolution culturelle et il se présente comme la seule force crédible disposant d'un projet politique, et ayant une expérience et une culture de gouvernement. On croyait donc que la gauche allait gagner.

Or, les résultats des législatives, confirmés par les européennes, donnent la victoire à la droite.

Que s'est-il passé ? J'aperçois plusieurs facteurs d'explication.

- La gauche a sous-estimé le phénomène Berlusconi, le réduisant parfois à du folklore; elle a sous-estimé et la volonté du personnage d'accéder au pouvoir et les moyens dont il disposait.

- Surtout, la gauche a mal mesuré le rejet par l'électorat de tout ce qui semblait relever du vieux système. Ce rejet était -et est encore- très puissant. Or, le PCI et son héritier le PDS ont été perçus par une partie de l'électorat comme partie intégrante du vieux système. Fondamentalement à tort, à mon sens.

Mais il faut bien voir que responsable de gestions locales et régionales, le PDS n'a pas échappé, même si c'est dans une mesure beaucoup moindre que les autres partis, à l'usure du pouvoir, et même dans certains cas marginaux, à la corruption. On se souvient que lors de la mise en cause dans une instruction judiciaire à Milan d'administrateurs communistes, Achille Occhetto a présenté ses excuses au peuple italien...

De plus, le PCI a été indirectement associé au pouvoir national pendant une quinzaine d'années, parfois même par son appui extra-gouvernemental à la majorité parlementaire. Cet appui impliquait une consultation des communistes sur une série de problèmes touchant au fonctionnement des institutions. On peut donc comprendre qu'aux yeux d'un certain nombre d'électeurs italiens, le PDS et le pôle progressiste qu'il entraînait n'étaient pas des forces «vierges», mais paraissaient liées à l'ancien régime.

Enfin, le seul fait que le PDS s'affirmait comme un PARTI pouvait apparaître ringard, face à la nébuleuse des clubs de Berlusconi, nébuleuse d'où émergeait avec éclat UN individu.

N'est-il pas étonnant, dans un pays aussi politisé que l'Italie, que la forme «parti» ait pu éveiller des suspensions ?

HLP – C'est surtout parmi l'électorat jeune que le rejet de la forme politique est marqué, et c'est assurément inquiétant. En suivant de près le déroulement des élections, j'ai été frappé par la force de ce rejet. Il porte sur le parasitisme, le clientélisme, et sans doute chez les plus politisés, sur une manière d'utiliser l'idéologie antifasciste à des fins strictement politiciennes ou affairistes.

Ce serait en quelque sorte le rejet d'une forme d'hypocrisie ?

HLP – Oui, sûrement. Ce qui est en cause en même temps (pas forcément chez les mêmes), c'est l'inefficacité et la tiers-mondisation de l'Etat italien, lequel a disparu dans une série de domaines. On touche du doigt ici quelques uns des paradoxes auxquels est confronté Berlusconi au sein de sa majorité : la Ligue refuse un Etat fort et centralisé, alors que l'Alliance nationale (les néo-fascistes) revendique un Etat fort intervenant sur le plan économique, et prône un système présidentiel que refuse la Ligue.

Sur le personnage même et la stratégie de Berlusconi, il y a bien des choses à dire.

HLP – Bien sûr, et avant tout il importe de rappeler que contrairement à l'image de novation qu'il prétend incarner, Berlusconi est un pur produit de l'ancien régime. Il est très précisément un produit Craxi, l'ancien dirigeant socialiste actuellement «en vacances» en Tunisie, qui reconnaît d'ailleurs être son père spirituel.

Tous les financements qui ont permis la montée de Berlusconi, toutes les lois sur l'audio-visuel qui ont assuré la puissance de Sua Emittenza ont été voulus par Craxi et fabriqués sur mesure.

De fait, Berlusconi a réussi cette chose surprenante d'apparaître aux jeunes comme l'incarnation du renouveau, alors qu'il résulte de ces combinazione souvent obscures du vieux système qui précisément révoltent les jeunes.

Peut-être faut-il ajouter ici une question à propos de l'émergence relativement tardive en Italie de la vague du néo-libéralisme. Elle

est arrivée vers les années 85, cette vague, donc plus tard qu'ailleurs. On peut se demander si ce n'est pas en raison de la résistance de la gauche, assez forte pour freiner le mouvement, pas assez puissante pour lui barrer la route.

Le modèle italien d'efficacité économique dans le Nord est basé essentiellement sur le travail en noir, le travail à domicile, l'entreprise familiale qui a réussi à grandir (Benetton, exemple éclatant, mais aussi dans un tout autre secteur, la sidérurgie, ceux qu'on a appelé les *Bresciani*).

La gauche a sévèrement critiqué le caractère fantaisiste des promesses électorales de Berlusconi, et elle a eu raison. Mais j'ai le souvenir d'une émission télévisée où les berlusconiens répondaient à cette critique : «Peut-être il y a-t-il de la fantaisie dans ce programme, mais laissez-nous rêver !» Était-ce un lapsus ? Je n'en sais rien, mais le problème non-résolu de la gauche, pas seulement en Italie, est bel et bien de parvenir à incarner à la fois le réalisme, le sérieux, et aussi cette part de rêve sans laquelle on ne peut mobiliser personne.

Il est assez significatif qu'on reparle beaucoup de Berlinguer en ce moment en Italie : le secrétaire général du PCI, décédé en 1984, avait déjà posé ce problème-clé. C'est lui qui avait réalisé une véritable révolution culturelle avec le compromis historique (fin des années 70). C'est lui encore qui avait parlé de l'austérité comme facteur de réforme, et qui avait lancé ce mot d'ordre (toujours resté au stade du mot d'ordre) : «Le PCI, parti de lutte et de gouvernement».

Quelles sont les critiques le plus souvent articulées contre le programme du pôle progressiste ?

H LP – On lui a reproché beaucoup de choses et leur contraire... Par exemple de ne pas s'être distancé suffisamment de *Rifondazione comunista*, cette partie du PCI la plus «radicale», qui a refusé de rejoindre le PDS, mais s'est allié électoralement avec lui au sein du pôle progressiste. On lui a aussi reproché son alliance avec les centristes de gauche, et de ne pas s'être assez démarqués du programme essentiellement libéral du gouvernement Ciampi. Il est vrai qu'Occhetto a défendu ce programme.

Je me souviens qu'Occhetto a dit et répété : «Il ne faut pas que la Bourse ait peur».

HLP – De fait, la Bourse a d'abord eu peur de Berlusconi, dont elle craignait l'aventurisme. Le patronat italien a pendant un temps manifesté de fortes réticences vis-à-vis du candidat Berlusconi. Il s'est d'ailleurs produit un événement extraordinaire, qui est presque passé inaperçu : dix jours avant les élections législatives, une conférence de presse commune du patronat et des organisations syndicales a signifié la volonté de l'un et des autres de défendre les accords conclus l'année précédente sur les coûts sociaux, la formation, certains aspects de la politique de l'emploi. Ils avaient très peur que Forza Italia lâche tout cela.

Comment expliquer que les dernières élections municipales aient livré des résultats différentes des deux autres scrutins ?

HLP – Il s'agissait de municipales partielles et d'élections régionales notamment en Sardaigne : elles ont été beaucoup plus favorables à la gauche, et la droite a perdu du terrain. Se trouve-t-on dans le cas de figure évoqué au début de cet entretien ? Il semble bien qu'ont de nouveau joué en faveur des listes de gauche la confiance des électeurs dans le sérieux des candidats, l'expérience de gestions antérieures qui associent la population aux initiatives des élus. Cette remontée indique-t-elle un renversement de la tendance exprimée sur le plan législatif ? Je n'en sais rien.

N'oublions pas que le rôle de Berlusconi a été à peu près nul dans ces élections municipales, alors qu'il a été considérable pour les législatives et les européennes : l'homme a été tête de liste dans les cinq circonscriptions électorales européennes!

Les contradictions au sein de la majorité sont considérables, tu l'as souligné. D'un côté, la Ligue est opposée à un régime présidentiel alors que les néo-fascistes y sont favorables et Berlusconi lui-même ne refuserait pas d'être un homme providentiel. D'un autre côté, sur la place à accorder à l'Etat et comment organiser la nouvelle Italie, les divergences sont nettes. Enfin, la majorité est divisée sur la question régionale.

HLP – Reprenons les divergences à propos d'un régime présidentiel. Berlusconi est certainement tenté par ce système et déjà il propose que lors des prochaines élections, il y ait désignation

directe du Premier Ministre. C'est un pas en direction du présidentialisme.

Le problème est de savoir comment vont évoluer les rapports de force au sein de la majorité et comment, au delà de son charisme personnel, le chef du gouvernement va s'affirmer sur le terrain politique. L'Alliance nationale et les post ou ex-fascistes constituent une force politique organisée. Certes, cette force est elle-même traversée de contradictions : à côté des nostalgiques de Mussolini, il y a des gens relevant plutôt d'une droite radicale que de l'extrême-droite, et qui viennent de la DC ou des libéraux. Autre question : que va-t-il advenir des centristes issus de la DC ? Une partie d'entre eux va rejoindre (ou a rejoint) Berlusconi, d'autres pourraient constituer une force autonome, encore que marginale. Qui - de Forza Italia ou de la gauche - va obtenir à terme l'alliance de ce groupe ?

Les élections municipales ont indiqué une remontée de la Ligue qui avait perdu beaucoup de plumes aux législatives et aux européennes. S'il est vrai que Berlusconi détient tous les leviers du pouvoir, cela lui suffira-t-il pour affronter avec succès des gens organisés politiquement sur le terrain ? Car les clubs ne sont jamais que des clubs...

Pour en venir au problème des régions, je me souviens qu'il y a un an ou deux, la gauche s'inquiétait des menaces que pourrait représenter la Ligue pour la cohésion nationale. «Forza Italia», ce titre-slogan de Berlusconi, prend le contre-pied de cette tendance au déchirement du pays. Est-ce que dans le Nord, où la Ligue reste forte, le sentiment «On a en a marre de traîner le boulet du Sud» est aujourd'hui effacé ou occulté ?

HLP – Je ne crois pas. Je ne suis pas retourné récemment en Lombardie ou au Piémont, et je connais beaucoup mieux le Centre qui a une tout autre culture politique. Sans doute critique-t-on là aussi le fonctionnement de l'Etat, la répartition des subsides, la mafia, etc. Mais c'est très différent de la perception et du style qui ont cours à Milan, Turin, dans la Vénétie, le Frioul et des zones frontalières de l'Autriche et de l'ex-Yougoslavie, où le rejet du Sud est profond et fort.

L'objectif essentiel de la Ligue aujourd'hui, c'est d'imposer une réforme de la Constitution. Cette réforme a été promise et elle est en chantier. La Ligue revendique un renforcement des pouvoirs régionaux, mais les contours n'en sont pas encore connus; il y aura débat sur des redécoupages et aussi sur le nombre de ré-

gions. Cet objectif de la Ligue ne la met pas à l'abri de contradictions internes. Sa base est au moins en partie antiberlusconienne : elle a participé avec ses drapeaux à la manifestation antifasciste de Milan du 25 avril, elle critique le pouvoir télévisuel de Berlusconi. Par ailleurs, des fédéralistes déclarés tels le sénateur Melli se sont d'ores et déjà retirés de la Ligue et il est permis de croire que ces diverses réactions suscitent une certaine confusion dans les troupes de M. Bossi.

En fin de compte, le puissant mouvement de protestation qui s'est affirmé contre le vieux système a porté au pouvoir des forces très hétérogènes; leur seul lien, c'est le rejet du passé... Mais pour en revenir aux régions, et souligner leur diversité, on pourrait caractériser la Lombardie comme région industrielle (la grosse industrie et les PME), alors qu'en Toscane l'héritage social est surtout lié à l'agriculture...

HLP – ... et à une très vieille culture politique. Machiavel est passé par là. Le raffinement et l'art du compromis imprègnent la Toscane. Mais il ne faut pas s'y tromper : là aussi, il existe une identité régionale forte. Ce qui la différencie de l'identité que la Ligue a accentuée au Nord, c'est qu'en Toscane elle est totalement ouverte sur l'extérieur, sur les autres régions et les autres cultures.

Peut-on voir dans la Ligue une des expressions de la classe ouvrière du Nord ?

HLP – Je pense que la Ligue a un électorat très populaire, mais il faudrait des recherches affinées pour établir la part de la classe ouvrière qui se reconnaît dans cette formation. A mon sens, la Ligue a pris des voix à la gauche. Des militants du PDS ont d'ailleurs, dans le Nord, parfois tenté de dialoguer avec la Ligue. Et je rappelle que cette dernière était représentée avec ses drapeaux à la manifestation antifasciste : elle y a été un peu chahutée, mais elle y était...

N'est-il pas curieux que la question du Mezzogiorno, tellement présente dans l'histoire de l'Italie, semble aujourd'hui effacée, ou pour le moins occultée ?

H LP – Je ne crois pas qu'elle soit effacée, mais c'est vrai qu'elle n'occupe pas le devant de la scène. Berlusconi, par exemple, en a très peu parlé dans son discours d'investiture.

Le débat sur l'Etat s'est sensiblement élargi, relativisant peut-être le débat sur le Mezzogiorno. Deux constats cependant :

- pour la Ligue, il reste un point de référence permanent;
- sur le terrain, la situation n'a pas changé.

Je repose ma question en d'autres termes. Avec la Ligue, surtout puissante au Nord, et l'Alliance nationale, surtout influente au Sud, Berlusconi ne réalise-t-il pas une forme d'alliance originale, qui n'a jamais existé, me semble-t-il ?

H LP – Oui, et cela a été dit. Reste à voir ce que ce gouvernement pourra et voudra en tirer. La situation dans le Sud reste explosive, les tensions sociales y sont très vives. A suivre en particulier, la gestion de Naples dont le maire est PDS.

Cela m'amène à la dernière question : qu'en est-il de la restructuration de la gauche ?

H LP – On n'est pas loin. La crise qui couvait au PDS -on a critiqué la mollesse de la campagne électorale, et jugé pas assez « alternatif » le programme du pôle progressiste -cette crise a débouché sur la démission d'Achille Occhetto, remplacé par Massimo d'Alema. Le PDS va-t-il rester l'héritier du PCI ou va-t-il chercher à s'ouvrir davantage au centre, incorporant les différentes composantes du pôle progressiste ? Il est certain que dans cette hypothèse, *Rifondazione comunista* dira non et elle peut avoir une espérance de vie comme gardienne d'une tradition avec ses quelque dix pour cent d'électeurs. Autres questions : quels seront les rapports du PDS avec les héritiers de la DC ? Et surtout : dans quelle mesure pourra-t-il symboliser une véritable novation, une alternative par rapport au passé et par rapport à Berlusconi ?

Propos recueillis par Pierre Gillis, juillet 94.

livres

Y. Leibovitz, la mauvaise conscience d'Israël

Entretiens avec Joseph Algazy

Editions *Le Monde* - 1994 - 175 pages - 110 FF.

Yechayahou Leibovitz est un vieux monsieur pas ordinaire - vigoureux jusqu'à l'agressivité. D'avoir vingt-cinq petits-enfants n'a pas raboté son goût de la provocation. Si c'est un «sage», c'est un sage pointu... *«Je suis un homme qui profane, de manière préméditée et méchante, des choses sacrées pour d'autres; je le fais intentionnellement et méchamment en tenant des propos qui blessent leurs sentiments. Je le fais volontairement et délibérément: je veux les offenser.»* Voilà ce qu'il écrivait en décembre 1992 dans un quotidien israélien.

Né à Riga en 1903, Y. Leibovitz a fait ses études de biologie et de médecine d'abord à Heidelberg, puis à Bâle. Il émigre en Palestine en 1929 et s'y établit définitivement cinq ans plus tard. L'homme peut ainsi évoquer des souvenirs du régime tsariste, de la 1^{ère} guerre mondiale, de la période pionnière du sionisme... Il ne se complait cependant pas dans le passé: Y. Leibovitz, naguère professeur de neurophysiologie, philosophe, responsable de l'Encyclopédie israélienne, n'a cessé d'être un citoyen encombrant aux yeux du pouvoir, car il mène depuis près de trente ans un combat obstiné contre l'occupation par Israël de territoires arabes et pour le dialogue avec l'OLP. Il avoue avoir été (très heureusement) surpris par l'événement du 13 septembre 1993, à savoir la poignée de mains Rabin-Arafat à Washington.

Quelques mois auparavant, l'attribution du Prix Israël 1993¹ au professeur Leibovitz avait suscité un tel tollé qu'il avait été amené à y renoncer, non sans avoir souligné la signification du choix du jury. De fait, ses entretiens avec le journaliste Algazy portent pour une bonne part sur les raisons de son combat en faveur d'une cohabitation entre deux Etats: l'israélien et le palestinien.

Certaines de ces raisons sont identiques à celles de tous les gens qui, par le monde, ont pris parti pour pareille cohabitation, au nom de l'Histoire et pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et d'un Etat. Mais le professeur en ajoute d'autres qui sont liées à ses convictions religieuses. Car Y.L. est un croyant résolu, en même temps qu'un anticlérical féroce. Qu'est ce donc que la foi pour lui? *«La foi religieuse exige de l'homme qu'il serve Dieu... C'est un engagement personnel, fruit de la résolution prise par l'homme de servir Dieu indépendamment de toute autre considération.»* Sa définition de Dieu: *«Dieu est le fait que j'ai décidé de le servir»*. Leibovitz refuse l'image d'un Dieu surveillant ou gestionnaire. Il ajoute que pour lui le judaïsme (qu'il identifie à religion juive, à ne pas confondre avec judéité, qu'il définit comme appartenance au peuple juif) n'est pas un objet d'étude, mais *«un sujet existentiel»*.

Dans le même temps, Y.L. proclame que le culte du Mur des Lamentations lui donne la nausée et que le grand rabbinat d'Israël n'est qu'un organisme bureaucratique d'Etat. Au delà de ces propos qui peuvent paraître abrupts, le professeur défend une conception claire, mais minoritaire en Israël, de la séparation entre Etat et religion. En effet, *«l'essence de la foi est d'être en conflit avec la réalité»*, et donc avec le pouvoir. Dès lors, toute collusion entre religion et Etat est dangereuse, tant pour la foi que pour l'Etat. De plus, estime Y.L., l'Etat d'Israël, *«cadre constitutif de l'indépendance nationale et politique du peuple juif»*, ne pourra être véritablement l'Etat du peuple juif que quand il aura cessé d'occuper des territoires palestiniens et d'opprimer deux millions

1. Le prix annuel appelé «Prix Israël» est extrêmement prestigieux. Le jury qui proposait de l'attribuer en 93 à Leibovitz invoquait *«sa contribution à la pensée originale en Israël, son oeuvre scientifique et son rôle dans la société comme critique et prédicateur»*. Le Premier ministre, Ytshak Rabin par contre, s'étonnait de l'honneur fait à *«un homme qui a appelé à une rébellion contre la politique du gouvernement dans les territoires occupés»*.

d'hommes qui ne sont pas juifs. Et il accuse les partis religieux hostiles à tout accord de paix avec l'OLP d'être de faux dévots.

La pensée de Y. Leibovitz est originale à d'autres égards encore par exemple à propos de la non-universalité des valeurs, ou à propos du concept des droits de l'homme. S'il refuse le pacifisme parce qu'à ses yeux certains objectifs imposent jusqu'au sacrifice de vies humaines, il a farouchement lutté pour une certaine objection de conscience, celle qui aurait mis à l'abri de la répression les conscrits refusant de servir dans les territoires occupés. La cohérence est à cet égard parfaite avec son combat pour le dialogue avec l'OLP, dialogue qui a toujours postulé le retrait des territoires occupés. On ne s'étonnera pas, dès lors, que le professeur Leibovitz ait salué l'*Intifada* comme un événement historique, auquel la politique aveugle d'Israël avait acculé les Palestiniens... Et on imagine aisément que sa personnalité ait été et reste controversée.

Joseph Algazy, journaliste au quotidien israélien *Haretz* et auteur de plusieurs ouvrages sur l'extrême-droite en France, aura eu pendant des mois avec le professeur Leibovitz une série d'entretiens prolongés, auxquels tous deux semblent avoir pris plaisir. Le journaliste ne s'est d'ailleurs pas borné à enregistrer des réponses à des questions futées, il a aussi farci son texte de rappels historiques et de citations (antérieures) de son interlocuteur.

Le livre publié aux éditions du *Monde* offre ainsi une image très vivante d'une personnalité infatigablement combative, qui reste à plus de nonante ans un observateur et même un acteur politique dans son pays. «*La vieillesse est là, reconnaît-il, mais pas les maladies de la vieillesse*». A travers Leibovitz, c'est aussi une vision dynamique et contrastée de la société israélienne qui nous est proposée.

R.L.

L'invention des sciences modernes Isabelle STENGERS

coll. armillaire, éditions la découverte, Paris, 1993, 211 p.

Le retard avec lequel je propose un compte-rendu de lecture du dernier livre d'Isabelle Stengers est en lui-même un gage de durée pour celui-ci : sa lecture n'est pas conditionnée par l'actualité, encore moins par la mode. Comme annoncé par la dédicace, *L'invention des sciences modernes* s'inscrit dans la lignée de *Nous n'avons jamais été modernes*, de Bruno Latour, qu'Isabelle Stengers, dans ces colonnes-mêmes, dans notre numéro «Éthique, au-delà de la mode» (le 184, d'avril-mai 1992), nous exhortait on ne peut plus chaleureusement à lire et à discuter.

Ce livre tente une gageure : faire admettre par les scientifiques que ceux qui s'intéressent de l'extérieur à leur activité (sociologues des sciences, anthropologues des sciences) ne leur sont pas nécessairement hostiles, et n'ont pas pour objectif d'atomiser, voire d'annihiler la souveraineté que les chercheurs revendiquent sur leur territoire. Pour y arriver, manifestement guidée par la sympathie active qu'elle éprouve pour bon nombre de ces chercheurs, Isabelle Stengers accepte «la contrainte leibnizienne selon laquelle la philosophie ne doit pas se donner pour idéal de renverser les sentiments établis», au sens où «un mathématicien "respecte" des contraintes qui donnent sens et intérêt à son problème». L'humour, référence qui traverse tout le livre, infléchit l'acceptation de cette contrainte; il est revendiqué en tant que contraire à l'ironie, le rire de l'humour étant un rire qui vient de l'intérieur, alors que l'ironie naît d'un regard extérieur. Politiquement, le problème soulevé est d'importance : c'est bien souvent la revendication d'autonomie qui a donné aux scientifiques la force de résister aux pressions exercées par les pouvoirs - idéologique, comme l'Eglise, politique, ou économique. La critique, ou tout simplement la mise en perspective sociale de cette revendication, est dès lors souvent ressentie par les scientifiques comme une entreprise destinée à les offrir tout crus à la voracité de leurs prédateurs - ministres, industriels ou charlatans.

Les «sentiments établis» qu'il faut au moins prendre en compte ont un dénominateur commun : la conscience de la forte singularité de la pratique scientifique face aux autres pratiques intellectuelles, la

science échappant à la fiction (ce terme permet d'échapper aux longs débats sur l'idéologie). Ou encore, et plus concrètement, si Beethoven n'avait pas existé, nous ne connaîtrions pas ses symphonies, alors qu'on peut sans doute penser que si Newton n'était pas né, un autre aurait formulé la théorie de la gravitation universelle. L'analyse de l'auteure est nette : rappelant les temps forts de l'épistémologie moderne (Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend, ...), et son échec à caractériser en droit cette singularité, à savoir à définir des critères qui permettraient de départager ce qui est scientifique et ce qui ne l'est pas, elle en conclut que cette singularité est de fait - belle revalorisation de la pratique.

Il s'agit donc de préciser comment se construit cette singularité de fait. Comment éviter Galilée sur ce trajet ? Ce n'est ni possible, ni souhaitable. C'est en revenant à lui qu'Isabelle Stengers nous montre comment les scientifiques arrivent à faire parler les choses, et comment la fiction que constitue toute théorie est mise à l'épreuve du tribunal des objets. Pour comprendre, il faut jouer le jeu, et accepter d'entrer dans le labo - et cela ne va pas de soi, la contradiction entre Boyle et Hobbes (entre la matérialité de la pompe à vide du premier et l'abstraction du type d'argumentation générale du second) en faisant foi, comme l'a bien montré Latour. En passant, on apprendra à repérer - pour s'en méfier - le type de «mobilisation» induite par la pratique des sciences contemporaines, on critiquera la notion de paradigme - mais pour noter que l'absence de paradigme débouche sur une situation pire, le programme de recherche étant remplacé par la quête effrénée de la dernière nouveauté en guise d'appareil de mesure, et on se rappellera les dures «obligations» du patron de recherche, notamment à l'égard des médias, pour comprendre qu'en science, le crime (à l'encontre de la norme angélique du savant désintéressé) paie parfois.

L'ouvrage débouche sur des propositions, dont l'objet est de gagner le pari qui est à l'origine du livre. Ces propositions s'appuient sur de nouvelles pratiques scientifiques d'ores et déjà en cours - il ne s'agit donc pas de tout inventer *ab nihilo*. L'exemple analysé est celui du traitement de l'histoire et de l'avenir de la Terre, trou d'ozone et effet de serre, et du type de pratique qui a émergé à cette occasion. Les simulations sur ordinateur favorisent aussi la mutation souhaitée des scientifiques, de par la liberté de proposition qu'elles confèrent à celui qui les met en œuvre, hybride théoricien-expérimentateur.

L'objectif avancé est de délier science et pouvoir. Il a parfois été suggéré que la dissolution de cette liaison passait par l'abandon de la distinction entre sujet et objet; non, répond Isabelle Stengers, mais il faut passer du tribunal des objets - typique du fonctionnement des sciences «classiques» - au Parlement des choses, cher à Latour, dans lequel des représentants des choses ... et d'intérêts socialement définis s'expriment et s'affrontent. Il faut donc susciter la production d'expertise publique, et arriver à lier démocratie et rationalité : il s'agit d'inventer non pas une nouvelle science, mais une nouvelle «manière de faire de la politique, qui intègre ce que la cité avait séparé, les affaires humaines (*praxis*) et la gestion-production des choses (*technè*)».

L'écriture d'Isabelle Stengers, parfois difficile (mais que cette éventuelle difficulté ne masque pas le profond intérêt de ses propos !), exprime une infinie tendresse (souvent traduite en humour) à l'égard de ses interlocuteurs, ceux pour qui elle écrit, d'abord les praticiens des sciences, qu'elle entend convaincre qu'elle ne leur veut aucun mal, et, au-delà, les citoyens. Je n'ai d'ailleurs relevé qu'une seule remarque plus caustique, adressée aux post-modernes, accusés de se livrer à de «petits jeux académiques réservés aux rentiers bénéficiaires de ce en quoi ils sont censés ne plus croire» - ma jubilation en découvrant cette pique m'interdisant de vous en priver. Quant au fond, et pour ne pas me contenter de redire tout ce que le livre a de convaincant et de novateur, il me semble toutefois que les propositions-conclusions font l'impasse sur une problématique qui est pourtant abordée à plusieurs reprises, celle du maintien de pratiques strictement disciplinaires, qui sont au cœur de la revendication d'autonomie des chercheurs; en effet, tous les exemples cités sont typiquement interdisciplinaires. Les nouveaux chercheurs, qu'Isabelle Stengers découvre autour d'elle et dont elle souhaite la prolifération, seraient-ils tous des adeptes de l'interdisciplinarité ?

P.G.

Questions Royales

Hugues LE PAIGE (sous la direction de)

Coll. La Noria, Ed. Labor, Bruxelles, 1994.

Pour célébrer l'anniversaire de la semaine sainte qui a ponctué le décès de Baudouin 1^{er}, les Editions Labor ont réuni quelques textes d'un collectif où on reconnaîtra plusieurs des collaborateurs que nous avons réunis dans notre numéro 192; les thèmes traités recourent dans une certaine mesure ceux que nous avons abordés, mais s'y sont ajoutées notamment deux analyses de la presse écrite qui soutiennent utilement le propos général.

M.G.

**Les Cahiers Marxistes
sont déposés dans les
librairies suivantes:**

- **BIBLIO-REGENCE**
rue de la Régence 53 -4000 Liège
- **CLUB ACHILLE CHAVEE**
rue Abelville 34 -7100 La Louvière
- **F.N.A.C.**
City II, rue Neuve -1000 Bruxelles
- **LE LIVRE INTERNATIONAL**
bd. Lemonnier 171 -1000 Bruxelles
- **LE MONDE ENTIER**
rue du Midi 162 -1000 Bruxelles
- **LIBRAIRIE L'AVENIR**
rue St Léonard 102 -4000 Liège
- **LIBRAIRIE LA DERIVE**
Grand Place 10 -4500 Huy
- **LIBRAIRIE ANDRE LETO**
rue d'Havré 35 -7000 Mons
- **LIBRIS- TOSON D'OR Espace Louise**
av. de la Toison d'Or 40,42 -1060 Bruxelles
- **PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES**
av. Paul Héger -1050 Bruxelles
- **TELE-LIVRES**
Court.St Michel -1040 Bruxelles
- **TROPISMES**
Galerie des Princes -1000 Bruxelles

REVUE BIMESTRIELLE ISSN: 0591-0633

Editeur responsable:
Pierre GILLIS
6, rue N-D Débonnaire
7000-Mons

Membre de l'Association des Revues scientifiques
et culturelles (ARSC)

Dépot Bruxelles X